Tour d'horizon

Guide de l'éducation postsecondaire en Ontario 1984-1985

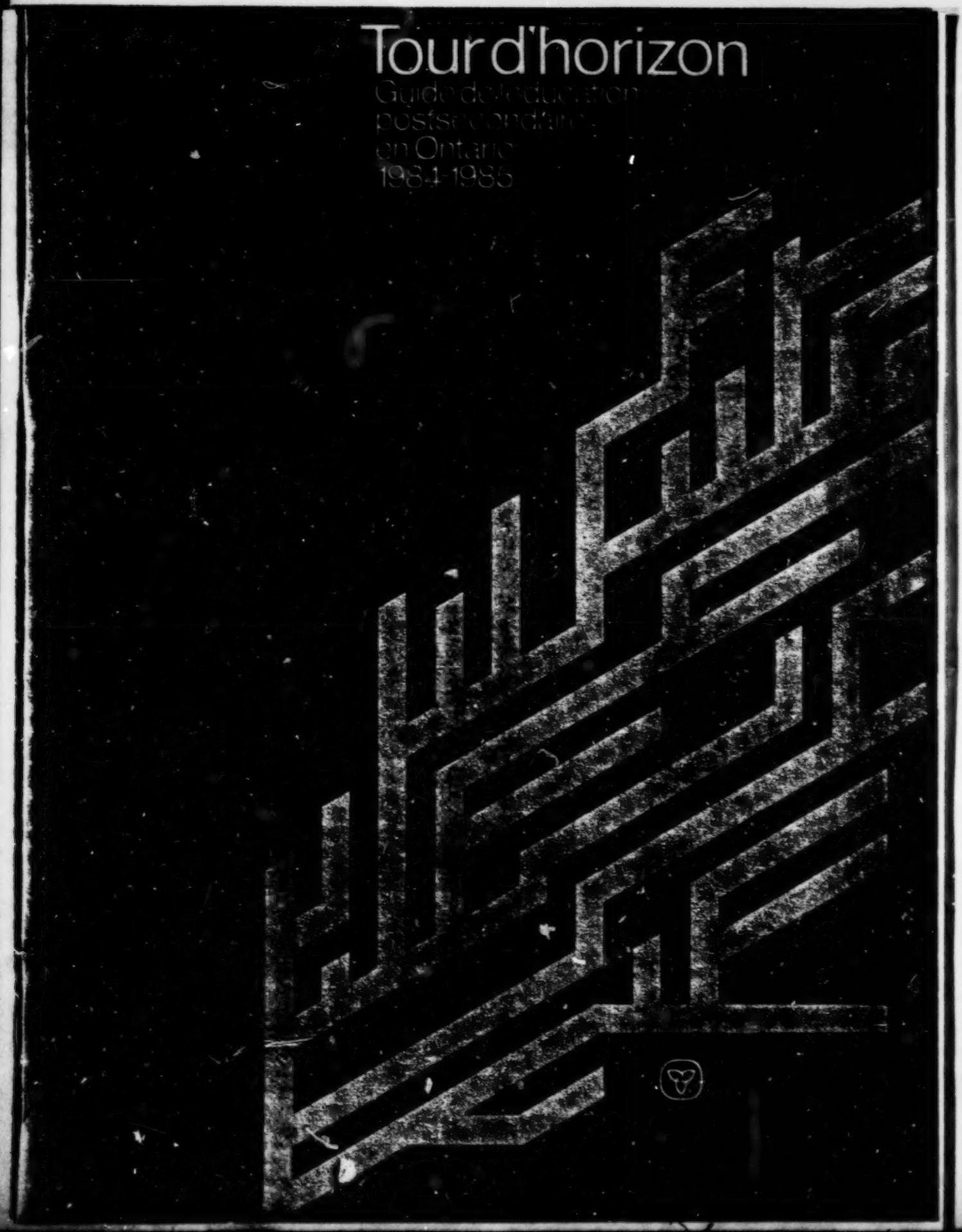

Tour d'horizon
1984-1985

Le moment venu d'envisager votre avenir après avoir terminé vos études secondaires, il se peut que vous soyez quelque peu dérouté face aux nombreuses possibilités d'éducation qui vous sont offertes en Ontario.

Le ministère de l'Éducation et le ministère des Collèges et Universités ont préparé *Tour d'horizon* pour vous aider à prendre maintenant les décisions relatives à votre éducation qui auront une grande importance pour votre avenir.

Ces décisions ne sont pas faciles mais, si cela peut vous rassurer, beaucoup d'autres ont été dans la même situation que vous. À la question «Que vais-je faire le restant de ma vie?», il n'y a pas de réponse facile.

Lorsqu'il sera temps de faire un choix, je vous exhorte à suivre le conseil suivant, qui est encore valable : «Connais-toi toi-même.»

L'obtention d'un certificat d'apprentissage, d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme d'un collège communautaire sont tous des objectifs également désirables. Chacun offre des avantages particuliers que les autres n'offrent pas.

C'est à vous de faire le choix qui vous convient, qui vous permet d'exploiter vos talents et aptitudes et qui répond à vos intérêts et à vos objectifs.

Tour d'horizon est un guide des possibilités d'études postsecondaires; il vous aidera à choisir votre voie.

Le gouvernement de l'Ontario est prêt à vous aider à poursuivre vos études si vous n'en avez pas les moyens. En 1983-1984, $119,4 millions ont été affectés au Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO); cette somme représente presque le double du montant alloué en 1980-1981. Près de 90 000 étudiants reçoivent chaque année une aide financière par l'entremise du RAFEO.

Cependant, c'est en premier lieu à vous qu'il incombe d'assumer la responsabilité de votre éducation.

En définitive, vous seul pouvez entreprendre de poursuivre vos études – sur les conseils et avec l'encouragement de vos parents, de vos enseignants et de vos amis. Rappelez-vous toutefois que l'éducation ne se limite pas exclusivement aux salles de classe, ni aux amphithéâtres. Les possibilités d'éducation permanente sont multiples en Ontario : cours par correspondance, formation sur le tas, cours de rattrapage, cours de recyclage, etc.

Quelle que soit votre préférence, vous vous rendrez compte que le processus d'éducation et d'épanouissement personnels n'a pas de fin; il progresse continuellement, parfois marqué par des changements de direction.

À ce stade de votre vie, vous avez l'occasion d'accélérer ce processus en poursuivant vos études dans un système d'éducation dont le seul but est de vous aider à donner toute votre mesure. Une aussi belle occasion peut ne jamais se présenter à nouveau; examinez donc attentivement les options qui vous sont offertes et choisissez intelligemment.

Bonne chance!

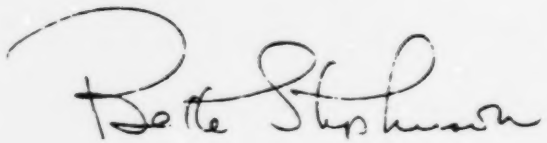

Bette Stephenson
Ministre de l'Éducation
Ministre des Collèges et Universités

Table des matières

3	**Coût des études postsecondaires pour les étudiants**
5	**Aide financière**
9	**Bourses et bourses de perfectionnement pour l'étude de la langue seconde**
11	**Renseignements sur les collèges d'arts appliqués et de technologie**
15	**Tableau des programmes et des cours collégiaux**
	Collèges d'arts appliqués et de technologie
17	Algonquin
18	Cambrian
20	Canadore
21	Centennial
22	Niagara
23	Northern
24	St-Clair
25	Saint-Laurent
27	**L'Apprentissage**
29	La construction
31	L'industrie
32	La force motrice
34	Les services
36	**Renseignements généraux sur les universités de l'Ontario**
39	**Tableau des programmes et des cours universitaires**
	Universités
40	Collège dominicain de philosophie et de théologie
40	Collège universitaire Glendon
42	Laurentienne
44	Collège de l'Université de Sudbury
44	Collège universitaire de Hearst
45	Ottawa
48	Saint-Paul
49	Royal Military College
	Formation spécialisée
50	Collège de la garde côtière canadienne
51	Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred
52	**Formation des enseignants franco-ontariens**
54	**Publications recommandées**

Remarque :
Le diplôme d'études secondaires de l'Ontario correspond au Ontario Secondary School Graduation Diploma (OSSGD); 27 crédits reconnus par le ministère de l'Éducation.

Le diplôme d'études secondaires supérieures de l'Ontario correspond au Ontario Secondary School Honour Graduation Diploma (OSSHGD); six crédits au niveau de la 13e année de l'Ontario.

Le ministère des Collèges et Universités publie cette brochure dans le but d'informer les étudiants franco-ontariens des programmes et des cours d'enseignement postsecondaire qui seront dispensés en français en Ontario en 1984-1985. Nous espérons que ces renseignements aideront les étudiants franco-ontariens du niveau secondaire et les conseillers d'orientation à choisir parmi les possibilités d'éducation postsecondaire qui sont offertes en français.

Cette brochure ne remplace toutefois pas les annuaires des établissements d'enseignement postsecondaire ni les publications d'information sur leurs conditions d'admission. Les étudiants franco-ontariens, ayant l'intention de s'inscrire dans un collège ou une université de l'Ontario en 1984-1985 et qui désirent obtenir plus de renseignements sur les programmes et les cours dispensés en français, sont priés de consulter les annuaires et de contacter les responsables des admissions à l'établissement d'enseignement postsecondaire de leur choix.

Cette édition de *Tour d'horizon* a été révisée au 30 avril 1983. Chaque section a été soumise par l'établissement mentionné.

Des renseignements sur les programmes et les cours du niveau postsecondaire qui ne sont offerts qu'en anglais sont résumés dans la brochure *Horizons*. Des exemplaires de *Horizons* et d'autres exemplaires de ce volume sont distribués gratuitement par la
Direction des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2
Téléphone (416) 965-6407

Coût des études postsecondaires pour les étudiants

Coût total

Le coût total d'une année d'études de huit mois dans un établissement d'enseignement postsecondaire peut varier entre $2 000 pour un étudiant qui vit à la maison et qui fréquente un collège communautaire et approximativement $5 500 ou plus pour un étudiant universitaire qui vit au campus ou dans une pension.

Frais de scolarité

Les frais de scolarité universitaires peuvent généralement se payer en deux fois, en septembre et en janvier. Dans les collèges d'arts appliqués et de technologie les frais doivent généralement être payés en un versement. Les collèges exigent que les candidats versent un acompte non remboursable sur leurs frais de scolarité au moment où ils acceptent l'offre d'admission de la part du collège. Certaines universités exigent également un acompte sur les frais de scolarité dans certains cours où le nombre des élèves est limité.

Le tableau ci-dessous indique les montants des frais annuels pour les étudiants à temps plein pour l'année scolaire 1983-1984, au niveau du premier grade universitaire. Ces montants comprennent la plupart du temps les frais accessoires. Les frais de scolarité de chaque institution sont indiqués dans les sections propres à chaque université ou collège. Les prix sont approximatifs et peuvent changer sans avis préalable.

Programmes universitaires

Frais de scolarité annuels (frais accessoires inclus)

arts	$1 100 – $1 400
art dentaire	$3 608 – $3 940
commerce	$1 100 – $1 400
droit	$1 214 – $1 270
éducation	$1 100 – $1 230
éducation physique	$1 100 – $1 250
génie	$1 306 – $1 550
médecine	$1 500 – $2 180
sciences	$1 195 – $1 275
sciences infirmières	$1 100 – $1 260

Autres établissements d'enseignement

Frais de scolarité annuels

Ontario College of Art	$1 004
Collèges communautaires (deux semestres)*	$520
Écoles régionales d'aides-infirmiers(ères)	$515
Royal Military College	$800
Ryerson Polytechnical Institute	$907.50

Frais de scolarité des étudiants étrangers

La politique du gouvernement provincial est que les étudiants étrangers devraient payer une proportion plus élevée du coût de leur éducation que les étudiants canadiens. Donc les frais de scolarité des étudiants étrangers sont plus élevés que ceux des Canadiens. Certains groupes d'étudiants étrangers sont exclus des frais plus élevés y compris les agents diplomatiques et consulaires et les personnes qui sont à leur charge, les enfants de personnes admises au Canada pour travailler, les réfugiés au sens de la Convention, les étudiants parrainés par l'Agence canadienne de développement international, et les étudiants admis au Canada en vertu d'échanges culturels approuvés officiellement. Les étudiants qui ne sont pas sûrs de leur statut ou qui désirent un supplément de renseignements doivent communiquer avec l'établissement où ils font leur demande d'admission.

Les frais de scolarité des nouveaux étudiants étrangers inscrits à la plupart des programmes aux collèges d'arts appliqués et de technologie sont de $4 320 par année scolaire de deux périodes d'études.

Comme les universités sont autonomes en matière de frais de scolarité, la décision finale revient au Conseil des gouverneurs. Généralement, les frais de scolarité des nouveaux étudiants étrangers fréquentant une université en 1983-1984 variaient de $3 780 à $6 160 par année scolaire de deux périodes d'études, selon le programme et l'université choisis. Cependant, on recommande aux étudiants étrangers de se renseigner auprès des établissements concernés au sujet des frais à payer.

Transports

L'étudiant doit compter au minimum $33 par mois pour ses frais de déplacement s'il est domicilié trop loin pour aller aux cours à pied. Ce montant dépendra des coûts de transports en commun, transport collectif, frais de stationnement, etc.

*Les frais peuvent varier selon la durée du programme.

Livres et accessoires
Les étudiants des universités et des collèges communautaires doivent compter dépenser entre $240 et $600 par an pour les livres et les fournitures scolaires. Les étudiants inscrits à des cours spécialisés ou professionnels comme l'architecture, l'art dentaire et la médecine, la photographie, la cinématographie, la publicité et les arts graphiques doivent compter dépenser une somme supplémentaire pour l'achat des livres et des instruments requis.

Frais accessoires
Les frais de scolarité comprennent, dans la plupart des universités, un supplément pour couvrir les frais accessoires comme les activités sportives, les conseils d'étudiants, les cotisations d'assurance-maladie, les droits d'inscription, etc. Dans certains établissements d'éducation postsecondaire, ces frais sont perçus séparément. Les frais divers liés à la scolarité (frais de laboratoire, de sorties obligatoires, etc.) sont inclus dans les droits de scolarité normaux des collèges. Les étudiants qui fréquentent ces établissements doivent verser séparément des droits obligatoires pour les activités organisées à leur intention. Pour des renseignements plus précis, consultez les annuaires individuels des collèges et des universités.

Frais d'admission et d'examen
Toute demande d'admission soumise pour n'importe quelle année au Centre des admissions universitaires de l'Ontario doit être accompagnée d'un montant de $9. Pour de plus amples renseignements voir la page 36.

Les étudiants désireux de s'inscrire dans un collège d'arts appliqués et de technologie n'ont pas à envoyer de frais d'inscription. Cependant, certains établissements exigent un droit d'inscription des étudiants qui doivent passer un examen spécial. Pour de plus amples renseignements contacter le conseiller en orientation de votre école ou le collège.

Assurance-maladie
Si vos parents sont assurés par l'assurance-maladie de l'Ontario, vous êtes couvert à titre de personne à charge jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de vingt-et-un ans, que vous vous mariiez ou que vous preniez un emploi régulier. La prime mensuelle pour une personne seule est de $28,35. Elle est de $56,70 pour une famille. Les personnes seules dont le revenu imposable est de $3 000 ou moins dans l'année courante et les familles dont le revenu imposable est estimé à $3 500 ou moins peuvent bénéficier d'une assistance au paiement des primes. Si vous n'êtes pas couvert par l'un des régimes en existence ou si vous désirez des renseignements sur l'assurance-maladie, veuillez contacter le Régime d'assurance-maladie de l'Ontario, C.P. 38, Kingston (Ontario) K7L 5J2, téléphone (613) 547-3447.

Chambres et pension
Toutes les universités ontariennes et quelques collèges d'arts appliqués et de technologie dans le nord de l'Ontario ont des résidences pour leurs étudiants. Le coût des résidences varie approximativement entre $2 000 et $2 700 ou plus par année d'études, selon le nombre d'étudiants en résidence et le nombre de repas servis. Vous trouverez des renseignements plus précis soit dans les sections particulières à chaque institution de *Tour d'horizon*, soit dans les annuaires des universités. Les étudiants qui choisissent de se loger et de prendre pension en dehors des résidences doivent compter au moins $85 par semaine pour payer ces frais. Chaque institution a un service de logement qui maintient une liste des logements disponibles hors du campus.

Frais divers
En plus des coûts essentiels pour la chambre et la pension et les frais de scolarité, tout étudiant doit prévoir quelques dépenses supplémentaires lorsqu'il évalue ses dépenses totales pour une année dans une université ou un collège. Il faut compter une moyenne hebdomadaire de $18 pour les coûts divers comme le blanchissage, les besoins personnels et les loisirs.

Aide financière

Les étudiants qui ont besoin d'une aide financière pour fréquenter une université, un collège communautaire ou tout autre établissement d'enseignement postsecondaire peuvent l'obtenir de la part du gouvernement ou de sources privées.

Plusieurs sociétés, organismes, associations et cercles offrent des bourses aux étudiants particulièrement doués dans leurs disciplines et plusieurs universités offrent des bourses de mérite aux étudiants exceptionnels. Pour tout renseignement sur ces bourses, veuillez vous renseigner auprès du conseiller en orientation de votre école ou consultez les annuaires ou les agents de l'aide financière des établissements d'enseignement postsecondaire.

Dans les collèges et universités de l'Ontario, environ deux étudiants à temps plein sur cinq reçoivent une aide financière du gouvernement de l'Ontario aux termes des programmes d'aide financière décrits ci-après.

Mérite scolaire de l'Ontario
Le ministère de l'Éducation décerne une bourse de $100 aux étudiants de 13e année de l'Ontario qui obtiennent une moyenne de 80 pour cent ou plus dans six crédits de la 13e année. Les étudiants n'ont pas à faire de demande pour cette bourse; elle est octroyée selon la recommandation du directeur de l'école secondaire. Des renseignements plus précis pourront être obtenus du bureau d'orientation de votre école.

Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO)
Le but du RAFEO est d'aider les étudiants qui ont besoin d'argent pour continuer leurs études postsecondaires. Quoique l'aide accordée ne soit pas fonction de votre réussite scolaire, on attend de vous cependant que vos études se déroulent de façon satisfaisante. Le RAFEO fournit les fonds nécessaires pour compléter les ressources financières de l'étudiant et celles de sa famille proche.

Le RAFEO conjugue quatre régimes :
- le Régime de bourses d'études de l'Ontario,
- le Régime canadien de prêts aux étudiants,
- le Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario,
- le Régime spécial de bourses de l'Ontario.

Les points importants du programme sont décrits ci-dessous. Pour de plus amples renseignements, demandez une copie de la brochure *Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario* 1983-1984, auprès du conseiller d'orientation de votre école, de l'agent d'aide financière de l'établissement que vous comptez fréquenter ou du ministère des Collèges et Universités à l'adresse indiquée à la fin de cette section. La brochure sur le RAFEO, pour l'année scolaire 1984-1985, ainsi que les formulaires de demande seront distribués aux écoles secondaires de l'Ontario dès le printemps 1984.

Une seule formule permet aux étudiants de faire une demande d'aide financière aux termes du Régime de bourses d'études de l'Ontario, du Régime canadien de prêts aux étudiants et du Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario. Lors de l'examen de votre demande d'aide financière, le Ministère évalue le montant de la bourse que vous pouvez recevoir aux termes du Régime de bourses d'études de l'Ontario. Il détermine ensuite le montant du prêt supplémentaire auquel vous pouvez avoir droit. Vous êtes entièrement libre de déterminer le montant du prêt consenti que vous allez accepter.

Une formule distincte est mise à la disposition des candidats désirant bénéficier de l'aide du Régime spécial de bourses de l'Ontario (décrit plus loin).

Admissibilité
Pour recevoir de l'aide aux termes du RAFEO, vous devez être citoyen canadien ou résident permanent et remplir les conditions de domicile de l'Ontario.

Vous pouvez être admissible à une bourse ou à un prêt du RAFEO si vous comptez fréquenter l'un des établissements suivants en Ontario :
- un collège d'arts appliqués et de technologie,
- une université,
- un collège de technologie agricole,
- une école de formation d'aides-infirmiers,
- certaines écoles professionnelles privées agréées,
- la plupart des écoles de coiffure de l'Ontario (Régime canadien de prêts aux étudiants seulement),
- le Canadian Memorial Chiropractic College
- le Collège dominicain de philosophie et de théologie
- le cours pour l'admission au Barreau de l'Ontario,
- le Ontario College of Art,
- le Niagara Parks Commission School of Horticulture,
- le Royal Conservatory of Music,
- le Royal Military College (Régime canadien de prêts aux étudiants et Régime de prêts de l'Ontario seulement),
- le Ryerson Polytechnical Institute,
- le Toronto Institute of Medical Technology.

Vous pouvez être admissible à une bourse et au Régime canadien de prêts aux étudiants si vous comptez fréquenter une université, ou un collège d'arts appliqués et de technologie quelconque au Canada, ou un collège militaire du Canada. Vous ne pouvez bénéficier des prestations du Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario que si vous étudiez en Ontario.

Les résidents de l'Ontario qui désirent fréquenter des institutions privées ou des établissements d'enseignement postsecondaire à l'étranger, pourront être admissibles à un prêt selon le Régime canadien de prêts aux étudiants, mais non à une bourse.

Vous devez aussi remplir toutes les conditions en ce qui a trait au nombre de cours exigé et à la durée des programmes des régimes individuels. Le RAFEO exige que vous vous inscriviez à un programme qui mène à un grade, un certificat ou un diplôme.

Le Régime canadien de prêts aux étudiants exige une période d'études d'une durée de douze semaines ou plus et que vous suiviez au moins 60 pour cent des cours du programme complet.

Le Régime de bourses d'études de l'Ontario exige une période d'études d'au moins dix semaines, et pour le régime de prêts de l'Ontario, une période d'études d'au moins quatre semaines.

Pour obtenir de l'aide aux termes du Régime de bourses d'études de l'Ontario et du Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario, vous devez suivre au moins 20 pour cent du programme complet normal. Vous pouvez être étudiant à temps plein ou à temps partiel.

Calcul de vos besoins financiers

Aux termes du Régime de bourses d'études de l'Ontario, du Régime canadien de prêts aux étudiants et du Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario, vos besoins financiers se calculent en déduisant votre contribution financière des frais d'éducation admissibles. Vous recevrez de l'aide financière si vos frais d'éducation admissibles excèdent la contribution que vous, ou vous et votre famille êtes censés apporter. Cependant, si votre contribution financière est égale ou supérieure aux frais de votre éducation postsecondaire, vous ne recevrez aucune aide financière aux termes du RAFEO.

Frais d'éducation admissibles

Les frais d'éducation admissibles comprennent les frais réels ou estimatifs suivants, fixés par chaque établissement et approuvés par le ministère des Collèges et Universités :

- frais de scolarité et frais obligatoires,
- livres et matériel,
- chambre et pension et dépenses personnelles,
- un voyage aller-retour par année à votre domicile et
- frais de transport local.

Votre contribution financière

Votre contribution financière peut comprendre vos gains provenant d'un emploi pendant l'été ou d'un emploi à temps partiel, après votre inscription. Une bourse d'études, des revenus provenant de programmes gouvernementaux ou de placements, et tout autre revenu peuvent aussi être considérés comme des sources financières.

Si vous venez juste de quitter l'école secondaire et faites une demande d'aide financière pour poursuivre des études postsecondaires, on s'attend à ce que vos parents contribuent au coût de votre éducation dans la mesure de leurs ressources financières. À cet effet, le Ministère établit une évaluation objective du revenu des parents, de leurs frais essentiels et le nombre de personnes à leur charge. La brochure RAFEO contient des formules pour calculer la contribution des parents.

Prêts et bourses

Les prêts sont sans intérêts pendant la durée de vos études à temps plein et pour une période de six mois à partir du jour où l'étudiant arrête ses études à temps plein. Les bourses d'études de l'Ontario ne sont généralement pas remboursables.

Le montant des prêts et bourses que vous recevez est fonction du calcul de vos besoins financiers. Les étudiants qui reçoivent de l'aide financière aux termes du Régime canadien de prêts aux étudiants peuvent emprunter un maximum de $56,25 par semaine en fonction de la durée de leur programme d'études ou un montant global conformément au tableau ci-après :

Nombre de semaines du programme d'études	*Aide maximale du RCPE*
12	$56,25 par semaine
13 – 15	$900
16 – 25	$56,25 par semaine
26 – 31	$1 800
32 – 52	$56,25 par semaine

Les étudiants qui reçoivent de l'aide financière aux termes du Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario peuvent emprunter un maximum de $900 par trimestre.

Où, quand et comment faire sa demande d'aide financière

Si vous envisagez de fréquenter un collège, ou une université en Ontario, ou l'un des établissements de l'Ontario figurant sur la liste ci-dessus, vous pouvez obtenir une formule de demande d'aide financière (RAFEO) auprès de votre conseiller d'orientation ou de l'agent de l'aide financière de l'établissement que vous comptez fréquenter.

Pour faire une demande à tout autre établissement d'enseignement postsecondaire, vous pouvez obtenir les formules nécessaires de la Direction de l'aide financière aux étudiants du ministère des Collèges et Universités, à l'adresse indiquée à la fin de cette section. Veuillez inscrire le nom de l'établissement que vous comptez fréquenter, lorsque vous demandez votre formule d'aide financière.

Envoyez votre demande d'aide financière à l'agent de l'aide financière de l'établissement que vous comptez fréquenter ou venez la lui remettre personnellement afin qu'il puisse la vérifier. Vous pouvez soumettre votre demande dès que les formulaires sont distribués, généralement en avril.

Vous devez soumettre votre demande le 1er juillet au plus tard si vous voulez qu'elle soit examinée assez tôt pour l'inscription d'automne.

Si vous avez l'intention de vous inscrire à un programme d'études trimestriel ou coopératif, votre demande d'aide financière doit être soumise avant la fin du premier mois de la période d'études pour laquelle vous faites votre demande.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en vous adressant au Bureau de l'aide financière d'un établissement de l'Ontario qui participe au régime ou à la Direction de l'aide financière du ministère des Collèges et Universités.

Régime spécial de bourses de l'Ontario

Le Régime spécial de bourses de l'Ontario a pour but d'encourager les personnes qui ont des difficultés financières sérieuses à suivre des programmes postsecondaires à temps partiel ou des programmes de perfectionnement reconnus, si ces études peuvent aider à améliorer leurs compétences professionnelles et leurs possibilités d'augmentations de salaire.

Vous pouvez être admissible à une bourse spéciale si :

- vous êtes citoyen canadien ou résident permanent;
- vous avez résidé en Ontario pendant une période de douze mois consécutifs, à l'exclusion du temps consacré à des études à temps plein;
- vous recevez des prestations d'assistance sociale, êtes sans emploi ou venez d'une famille à faible revenu;
- vous suivez, ou vous avez l'intention de suivre :
  - des cours à crédits préparant à un grade, un diplôme ou un certificat;
  - des cours de perfectionnement actuellement offerts dans un collège d'arts appliqués et de technologie;
  - des cours par correspondance approuvés et dispensés par certains établissements de l'Ontario;
- vous êtes inscrit dans l'un des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario suivants :
  - un collège d'arts appliqués et de technologie
  - une université.
  - l'Ontario College of Art
  - une école professionnelle privée agréée
  - le Ryerson Polytechnical Institute.

Si vous êtes admissible, vous pouvez recevoir une bourse spéciale qui couvre les frais de scolarité et les frais obligatoires, les livres et matériel et les frais de transport local. Le montant maximum de la bourse pour une année scolaire est de $1 200.

Autres renseignements

Pour de plus amples renseignements sur un régime quelconque d'aide financière ou sur les programmes de bourses, et pour obtenir des formules de demande, adressez-vous au bureau d'orientation des écoles secondaires, au bureau d'aide financière des universités ou des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, ou aux :

Services des renseignements
Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 2B4
Téléphone (416) 965-5241

Service téléphonique interurbain sans frais :
Si vous êtes résident d'une localité dont l'indicatif régional est 807, composez le «0» et demandez le Zenith 47720. Si vous êtes résident de n'importe quelle autre région de l'Ontario, composez le 1-800-268-3748.

Aide financière du gouvernement fédéral

La Commission d'Emploi et Immigration Canada (CEIC) offre une aide financière aux élèves dans certains programmes préparant à un certificat ou un diplôme, en vertu de l'accord portant sur la formation, passé en 1982 entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario.

Une aide financière est disponible aux élèves suivant des programmes dans les métiers où une pénurie de main-d'oeuvre a été déclarée à l'échelle nationale où provinciale. Les candidats doivent satisfaire aux critères d'admissibilité établis en

vertu de l'accord portant sur la formation, passé en 1982 entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario.

La CEIC peut verser aux candidats qui satisfont à des critères d'admissibilité soit des prestations hebdomadaires d'assurance-chômage, soit une allocation hebdomadaire et peut également payer les frais de scolarité.

Autre renseignements

Pour plus de détails sur l'aide financière de la CEIC, contactez le centre d'emploi du Canada (consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique «Gouvernement du Canada/Emploi et Immigration Canada») ou le collège de votre localité.

Bourses et bourses de perfectionnement pour l'étude de la langue seconde

Les programmes de bourses et de bourses de perfectionnement pour l'étude de la langue seconde relèvent des gouvernements fédéral et provincial et ont pour but d'encourager les étudiants à apprendre les deux langues officielles du Canada ou d'améliorer leur connaissance de ces deux langues.

Bourses pour étudier en français
Les bourses pour étudier en français sont accordées en fonction du mérite scolaire aux étudiants qui s'inscrivent pour la première fois à un programme de premier ou de deuxième cycle où la langue d'enseignement est le français.

Dans le cadre de ce programme fédéral, environ 500 étudiants admissibles peuvent recevoir jusqu'à $2 000 pour leur première année d'études. Cette bourse n'est pas renouvelable.

Les étudiants doivent être inscrits dans une université canadienne de langue française ou bilingue, dans un collège bilingue d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario ou à un programme professionnel d'un CEGEP de langue française au Québec.

Bourses pour cours d'été de français pour francophones de milieu minoritaire
Les bourses d'été de français pour francophones de milieu minoritaire ont pour but de financer des cours d'été offerts à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour douze étudiants francophones de l'Ontario. L'objectif de ce programme est de permettre à ces étudiants de perfectionner leur langue maternelle et d'étendre leurs connaissances culturelles. Une bourse de $1 150 couvre les frais de scolarité, de matériel scolaire et de résidence. Un transport aller sera remboursé à l'étudiant.

Bourses d'été pour enseignants
Le Régime de bourses d'été pour enseignants, financé par le Secrétariat d'État, accorde des bourses pouvant s'élever jusqu'à $1 060 à des enseignants certifiés de l'Ontario ou à des professeurs de collèges d'arts appliqués et de technologie qui enseignent le français langue seconde ou qui enseignent en français. Pour être admissibles, ils doivent suivre des cours d'été approuvés qui les aideront à améliorer la qualité de leur enseignement.

Bourses d'études pour les enseignants des modules scolaires de langue française
Les bourses d'études pour les enseignants des modules scolaires de langue française, d'un montant maximum de $300, sont offertes aux enseignants certifiés des modules scolaires de langue française pour leur permettre d'acquérir des qualifications de base additionnelles et des compétences spécialisées pendant l'hiver.

Bourses pour cours d'été de langues secondes
Le programme de cours d'été de langues secondes est financé par le Secrétariat d'État et administré en Ontario par le ministère des Collèges et Universités. Il accorde des bourses de $1 150 à des étudiants qui suivent des programmes d'immersion dans leur deuxième langue officielle (le français ou l'anglais). La bourse est versée directement aux établissements désignés pour couvrir les frais de scolarité, de chambre et pension et d'activités culturelles des étudiants.

Programme de moniteurs de langue seconde
Le programme de moniteurs de langue seconde accorde un minimum de $3 000 à des étudiants à temps plein des universités canadiennes qui travaillent à temps partiel comme moniteurs de langue seconde dans des établissements d'enseignement. Ce programme fédéral s'adresse généralement à des moniteurs qui travaillent et poursuivent leurs études en dehors de leur province.

Programme de moniteurs à temps plein
Le programme de moniteurs de langue à temps plein s'adresse à des étudiants qui ont complété au moins une année d'études universitaires. Ceux-ci exercent leurs fonctions de moniteur de langue, vingt-cinq heures par semaine, du début de septembre à la fin de juin, dans des régions rurales ou semi-urbaines. Le salaire est de $7 000. Le programme accueille des moniteurs de français (langue seconde), français (langue maternelle), et anglais (langue seconde).

Programme de moniteurs pour francophones en milieu minoritaire
Le programme de moniteurs pour francophones en milieu minoritaire permet à quarante étudiants d'exercer leurs fonctions de moniteurs dans six provinces canadiennes. La tâche du moniteur consiste à encadrer des étudiants de communautés francophones minoritaires afin de perfectionner leur connaissance de la langue et de la culture canadienne française. Le moniteur est supervisé par un enseignant; le salaire est de $3 000.

Autres renseignements
Pour tout renseignement précis sur les programmes de bourses pour l'année scolaire 1984-1985, veuillez vous adresser à la :
Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, 8e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 2B4
Téléphone (416) 965-5241

Service téléphonique interurbain sans frais :
Si vous êtes résident d'une localité dont l'indicatif régional est 807, composez le «0» et demandez le Zenith 47720. Si vous êtes résident de n'importe quelle autre région de l'Ontario, composez le 1-800-268-3748.

Renseignements sur les collèges d'arts appliqués et de technologie (CAAT)

Les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (CAAT) sont des établissements polyvalents où les élèves ont la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires en vue d'une carrière qui satisfasse leurs ambitions dans les domaines suivants : commerce, arts appliqués, technologie, services sociaux et sciences de la santé. On y offre aux diplômés des écoles secondaires et aux adultes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires un éventail de programmes à temps partiel et à temps plein préparant à une carrière.

Bien qu'il existe des exceptions, la plupart des programmes dispensés dans les collèges se divisent en deux catégories : les programmes d'une durée de deux à trois ans, sanctionnés par un diplôme; et ceux d'une durée de moins d'un an, sanctionnés par un certificat. Un programme se compose d'un certain nombre de cours ouvrant droit à un diplôme ou un certificat. Par exemple, un programme préparant à un diplôme de technicien-spécialiste en génie mécanique peut comporter des cours de mathématiques, dessin, mécanique des métaux, machines-outils, etc.

Certains programmes sont offerts à temps partiel dans des collèges, par leur section de l'éducation permanente. Les étudiants peuvent suivre des cours menant à un certificat ou un diplôme pendant le soir ou en fin de semaine. Des cours sans crédit d'intérêt général ou préparant à une carrière peuvent également être dispensés dans le cadre de l'éducation permanente.

Veuillez communiquer avec le collège pour savoir si un programme ou un cours y est offert dans le cadre de l'éducation permanente.

L'Ontario compte 22 CAAT répartis dans plus de 90 campus desservant les principales régions économiques de la province. En 1982-1983, les programmes sanctionnés par un diplôme ou un certificat offerts dans les CAAT comptaient plus de 114 000 élèves à temps plein, en plus de ceux qui fréquentaient les collèges dans le cadre de leur programme d'apprentissage. Le nombre d'élèves à temps partiel se situait à environ 584 000.

Les collèges offrent des services d'orientation et de placement et ont une infirmerie. La plupart possèdent toute une gamme d'installations sportives et un centre de documentation.

Les huit collèges suivants donnent des programmes d'études enseignés en français et certains cours en français à l'intention des étudiants franco-ontariens :
Collège Algonquin
Collège Cambrian
Collège Canadore
Collège Centennial
Collège Niagara
Collège Northern
Collège St-Clair
Collège Saint-Laurent

Conditions générales d'admission aux programmes sanctionnés par un diplôme
Sont admissibles aux programmes sanctionnés par un diplôme :
- les personnes qui détiennent un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), obtenu à la fin de la 12e année d'un programme quelconque d'études secondaires;
- les adultes de 19 ans ou plus qui, à la date où commence le programme auquel ils comptent s'inscrire, ont quitté l'école depuis deux ans ou plus.

Les conditions d'admission variant d'un programme à l'autre, les candidats devraient consulter l'annuaire du collège qu'ils se proposent de fréquenter. Ils peuvent se le procurer au bureau d'orientation de toute école secondaire ou directement au secrétariat du collège concerné.

Les candidats seront admis dans les programmes sanctionnés par un diplôme selon l'ordre prioritaire suivant :
- résidents permanents de l'Ontario
- résidents permanents d'autres provinces ou territoires canadiens
- étudiants des pays du Commonwealth
- étudiants d'autres pays.

Conditions générales d'admission aux programmes sanctionnés par un certificat
Seuls quelques programmes sanctionnés par un certificat exigent la 12e année. Pour de plus amples renseignements concernant les programmes sanctionnés par un certificat, communiquez avec les responsables du collège.

Programmes offerts
Dans la plupart des collèges, les programmes d'études se divisent en catégories principales comme par exemple les arts appliqués, le commerce, les sciences infirmières, la technologie, les cours d'éducation permanente et de recyclage. Cependant certains collèges ont adopté des sous-catégories ou une réorganisation de ces catégories qui reflètent les

principaux points de concentration adoptés dans ce collège, par exemple, le Collège Northern dirige le «Haileybury School of Mines».

Voir le tableau des programmes et des cours qui sont offerts en français dans les collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario et consulter le chapitre individuel des collèges dans *Tour d'horizon*. Pour des renseignements plus précis, consultez les annuaires des collèges ou rendez visite au collège près de chez vous.

Programmes préparant au diplôme d'infirmière
Les collèges d'arts appliqués et de technologie ainsi que l'Institut polytechnique Ryerson sont chargés de la formation des infirmières diplômées. Les élèves qui terminent avec succès le programme peuvent passer un examen écrit administré par le Collège des infirmières de l'Ontario et leur permettant d'être enregistrées comme infirmières en Ontario.

Récemment, les collèges d'arts appliqués et de technologie ont mis en vigueur de nouvelles normes qui augmentent la durée de l'expérience pratique en clinique du programme préparant à un diplôme d'infirmière. Les collèges sont libres d'appliquer ces normes au programme selon la formule qu'ils jugent la plus appropriée. Le ministère des Collèges et Universités exige que la durée totale de l'enseignement ne dépasse pas 24 mois.

Les CAAT ont choisi des programmes de deux ans, de deux ans et demi, et de trois ans. Ces différents cycles permettent aux élèves d'étudier au rythme qui leur convient.

Le programme de deux ans, plus concentré, comprend six trimestres et des cours d'été. Celui de trois ans comporte également six trimestres, mais permet de ne pas suivre de cours d'été. Celui de deux ans et demi propose des cours d'été moins longs et un dernier trimestre en automne, se terminant en décembre.

Technologie
Les collèges d'arts appliqués et de technologie offrent trois types de formation en technologie :

• *Programmes de formation de technicien-spécialiste*
Le technicien-spécialiste s'occupe essentiellement de la conception et de la réalisation de processus et de produits industriels. Un programme à temps plein de formation de technicien-spécialiste dure généralement six semestres ou trois ans (l'été est libre).

• *Programmes de formation de technicien*
Le technicien s'occupe essentiellement de l'installation, de l'entretien, de la fabrication et de la vérification de la qualité des produits industriels. Un programme à temps plein de formation de technicien dure généralement quatre semestres ou deux ans (l'été est libre).

Les collèges offrent également des programmes non semestriels de formation de techniciens dans des métiers déterminés. Ces programmes sont accélérés et offerts également en été.

Ils sont subventionnés par la Commission d'emploi et Immigration Canada (CEIC) en vertu de l'accord portant sur la formation, passé en 1982 entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario. La CEIC peut payer les frais de scolarité et verser à l'élève soit des prestations hebdomadaires d'assurance-chômage, soit une allocation hebdomadaire. Les élèves qui ont été acheminés à un collège situé loin de leur domicile peuvent recevoir des allocations de déplacement et d'éloignement.

• *Programmes sanctionnés par un certificat*
Les programmes sanctionnés par un certificat durent moins d'un an. Ils préparent des ouvriers qualifiés ou spécialisés. Dans certains cas, les élèves qui suivent des programmes préparant à un certificat reçoivent une aide financière de la Commission d'Emploi et Immigration Canada en vertu de l'accord portant sur la formation, passé en 1982 entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario. La CEIC peut payer les frais de scolarité et verser à l'élève soit des prestations hebdomadaires d'assurance-chômage, soit une allocation hebdomadaire. Les élèves qui ont été acheminés à un collège situé loin de leur domicile peuvent recevoir des allocations de déplacement et d'éloignement. Autrement, les élèves paient eux-mêmes leurs frais de scolarité. Le contenu des cours est le même pour ces derniers que pour ceux dont les frais de scolarité sont assumés par le gouvernement fédéral. Il se peut que certains élèves aient à prendre un cours préparatoire au collège, comme le cours préparatoire à la formation professionnelle, avant d'être admis à un programme sanctionné par un certificat. Pour de plus amples renseignements concernant l'aide financière accordée par le gouvernement fédéral, communiquez avec le centre d'emploi du Canada ou le collège de votre localité. Veuillez noter que des programmes préparant à un certificat sont offerts dans d'autres domaines également.

Les femmes et les carrières technologiques
La tradition a toujours voulu que très peu de femmes se lancent dans des carrières technologiques. Aujourd'hui cependant, les collèges les encouragent à se préparer à des métiers jusqu'ici exercés par des hommes.

Tous les programmes offerts dans les collèges sont ouverts aux hommes comme aux femmes. Cer-

taines femmes peuvent avoir besoin d'une formation préparatoire avant de choisir une carrière et de commencer leur formation. C'est pourquoi un certain nombre de collèges offrent des cours spécialement à l'intention des femmes qui s'intéressent à une carrière dans un domaine technique.

Programmes de rattrapage scolaire préparatoires au collège

Les programmes préparatoires au collège sont conçus pour aider les adultes à se préparer à une formation professionnelle ou scolaire. L'un des plus importants est le programme de cours préparatoires à la formation professionnelle.

Avant d'entreprendre un programme de rattrapage, les élèves doivent normalement passer un test qui permet de déterminer leurs connaissances et leur niveau scolaires. Tout en travaillant à leur propre rythme, ils doivent atteindre certains objectifs fixes avant de passer au prochain niveau. Des certificats sont délivrés pour chaque programme terminé. Les élèves doivent bien se rendre compte qu'ils ne peuvent faire valoir des certificats en vue du diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Un cours de rattrapage dans un domaine déterminé (général, technique, etc.) prépare l'élève à suivre des cours offerts dans ce domaine dans le collège de son choix.

Les élèves doivent payer des frais de scolarité. Cependant, ils peuvent être admissibles à une aide financière de la Commission d'Emploi et Immigration Canada en vertu de l'accord portant sur la formation, passé en 1982 entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario. Tous les collèges dispensent des cours à l'un ou l'autre des trois niveaux, sinon à tous.

Programmes non conventionnels

Outre les programmes énumérés ci-dessus, les collèges jouent un rôle de premier ordre dans un certain nombre d'autres programmes administrés par le ministère des Collèges et Universités.

• *Apprentissage*

Les collèges assurent la partie théorique des programmes d'apprentissage. Les apprentis passent environ 90 pour cent de la durée de leur programme de formation en milieu de travail; ils doivent néanmoins fréquenter un collège pour acquérir les techniques qu'ils n'ont peut-être pas apprises au travail. Par exemple, un régleur-conducteur de machines-outils en général suit trois périodes de cours pendant les quatre années que dure son programme d'apprentissage. Ces périodes de formation au collège, aux niveaux de base, intermédiaire et avancé, durent deux mois chacune. Leur nombre et leur durée varient d'un métier à l'autre. Pour plus de détails sur l'apprentissage, veuillez vous reporter à la section intitulée «L'Apprentissage» dans cette brochure.

• *Programme de formation commerciale et industrielle (PFCI)*

Ce programme est conçu pour aider les employeurs à améliorer les compétences de leurs employés afin de les préparer à un milieu de travail en voie de transformation. La formation permettant aux travailleurs de s'adapter à la haute technologie est offerte dans le cadre du programme de formation commerciale et industrielle II (PFCI II). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre employeur.

• *Opération expérience pratique Ontario (OEPO)*

L'OEPO donne aux jeunes de 16 à 24 ans la possibilité d'acquérir suffisamment d'expérience pour obtenir un premier emploi dans la carrière de leur choix. Les stagiaires reçoivent un salaire hebdomadaire de $100 pendant une durée maximum de 16 semaines. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, communiquez avec les responsables d'un collège.

• *Programme ontarien de formation des cadres*

Ce programme vise à aider les cadres à améliorer leurs techniques de supervision. Au nombre des programmes offerts figurent : les relations humaines, la communication et la planification. Ils sont dispensés dans la plupart des collèges et dans de nombreuses entreprises. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre employeur.

• *Formation industrielle*

Les collèges aident également les employeurs à mettre sur pied des programmes de formation en cours d'emploi. Les employeurs peuvent recevoir de l'aide financière du gouvernement fédéral à cet effet. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre employeur.

Éducation permanente

Le but de l'éducation permanente et des cours d'extension est de permettre à tous les membres de la collectivité d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de leur choix, à une heure et en un lieu qui leur conviennent, au moyen des cours à temps plein ou à temps partiel. Dans la mesure du possible, les programmes offerts le soir le sont en parallèle avec les programmes du jour afin que les étudiants intéressés puissent obtenir un diplôme.

Outre ces cours, les collèges communautaires dispensent également des cours d'intérêt général ou préparant à une carrière qui ne mènent pas à l'obtention de crédits.

Possibilités de transfert pour les diplômés des CAAT
Bien que le but des collèges ne soit pas de former des étudiants pour l'admission à l'université, les diplômés des programmes de deux ans peuvent quelquefois être acceptés à la première année de certaines universités.

Les diplômés des programmes de trois ans qui ont les notes nécessaires de la dernière année peuvent, dans certaines circonstances, être acceptés à la deuxième année d'un programme universitaire. Les registraires des universités décident de chaque cas individuellement.

Frais de scolarité
Les frais de scolarité dans un programme complet sont généralement de $260 par semestre ou de $520 par année d'études dans la majorité des programmes postsecondaires à temps plein. Les frais varient, toutefois, selon la durée du programme. Les frais de scolarité pour les étudiants étrangers (nouveaux étudiants seulement) sont de $4 320 par année scolaire de deux semestres d'études. Pour de plus amples renseignements, voir la section «Coûts des études postsecondaires».

Logement
Les collèges d'arts appliqués et de technologie avaient tout d'abord été conçus pour desservir la population domiciliée à une distance lui permettant de faire le trajet tous les jours. À part quelques exceptions, on n'a donc pas prévu de résidences pour les étudiants.

Les Collèges Cambrian, Canadore, Northern (campus Kirkland Lake), et St-Laurent ont des résidences pour les étudiants.

Les étudiants peuvent se renseigner sur les possibilités de logement auprès du service de logement du collège qu'ils comptent fréquenter.

Autres renseignements
Pour de plus amples renseignements au sujet des collèges d'arts appliqués et de technologie, veuillez consulter la section consacrée à chacun des collèges dans *Tour d'horizon* ou l'annuaire de chaque collège que vous pouvez vous procurer dans un bureau d'orientation scolaire, ou au bureau du registraire du collège, ou encore adressez-vous à la :
Direction des affaires collégiales
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1C1
Téléphone (416) 965-5375

Santé et sécurité au travail
De l'information sur la loi de 1978 sur la santé et la sécurité au travail et sur des domaines connexes est disponible dans les facultés des universités et collèges communautaires de l'Ontario. Des centres de documentation sur la santé et la sécurité au travail sont dirigés par les Universités Queen's, Lakehead, Waterloo, Western et le ministère du Travail de l'Ontario.

Programmes et cours offerts dans les collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario

- ● programme entièrement donné en français
- ■ programme donné partiellement en français et en anglais
- ★ cours donné en français dans une discipline mais non un programme
- R cours de recyclage donné en français selon la demande

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	St-Clair	Saint-Laurent	
								Amélioration des connaissances générales
					R			Affaires et commerce
R	R				R		R	Anglais langue seconde
	R				R		R	Cours commercial de révision
					R			Cours de rattrapage–Niveau A
	R	R			R			Cours de rattrapage–Niveau 1
	R	R			R			Cours de rattrapage–Niveau 2
	R	R			R			Cours de rattrapage–Niveau 3
	R	R			R			Cours de rattrapage–Niveau 4
R				★	★	●	R	Français langue seconde
■	R	R					■	Secrétaire bilingue
	R							Sténographie commerciale
								Arts en général
●								Art commercial
●		★						Arts et sciences
			★					Chansonnier québécois
							★	Communication fonctionnelle
●								Design d'intérieur
					★		★	Droit et affaires
		★			★		★	Économie
		★						Études canadiennes
		★			★	★		Expression écrite (française)
	★	★			★		★	Français pour francophones
●								Journalisme
		★			★	★		Littérature canadienne française
		★						Littérature française contemporaine
		★						Philosophie
	★	★			★	★	★	Psychologie
					★		★	Psychologie de la croissance
●								Radiotélédiffusion
		★						Roman canadien français
					★		★	Stages pratiques
								Commerce, administration et gestion
					■			Administration alimentaire et hôtelière
●	■	■			●		■	Administration des affaires
							■	évaluation foncière
●					■		■	commerce général
●		■			■		★	gestion

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	St-Clair	Saint-Laurent	
●								Agence de voyage
●								Aide juridique
					R		★	Amélioration des possibilités d'emploi
					★		●	Finance
							■	Finance bilingue
					★		★	Fiscalité
					★			Gestion de détail
		■						Gestion hôtelière
							■	Gestion industrielle
					★		★	Mathématiques
					★			Prix de revient
●							★	Publicité
		★			★		★	Théorie macroéconomique
		★			★		★	Théorie microéconomique
				■				Tourisme–circuits et attraits touristiques
●					■		■	Traitement de l'information
								Commerce et comptabilité
●	■	★			■		●	Comptabilité
								Commerce: informatique
							★	Analyse de systèmes
●	■				■		■	Informatique-ordinatique
●	■	★			■		■	Marketing (commercialisation)
					■		★	Programmation
								Commerce: secrétariat
		★			■		★	Dactylographie bilingue
		■			■		★	Dictaphone
								Secrétariat:
■		■		■	■		■	bilingue
■	■	■			●			de direction
	■				■		■	juridique
	■				■		■	médical
		★			★		★	Stages pratiques
		■			■		★	Sténographie
●		★			■		★	Traitement des mots

- programme entièrement donné en français
- programme donné partiellement en français et en anglais
- ★ cours donné en français dans une discipline mais non un programme
- R cours de recyclage donné en français selon la demande

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	St-Clair	Saint-Laurent	
								Construction
					R			Aide en construction
					R			Atelier de construction mécanique
					R			Construction
					R			Maçonnerie
								Hygiène et professions similaires
•								Laboratoire médical (technologie)
	■							Radiographie
•	■	■			■			Sciences infirmières
•	■							Soins ambulanciers
•		■						Soins dentaires (assistant)
•	■				■			Techniques d'éducation pour déficients mentaux
•								Technologie des sciences respiratoires
								Services à l'enseignement
•								Bibliotechnique
								Services communautaires
•	■					★		Administration des lois et de la sécurité
•	•			■	■			Éducation des petits
•	•				■			Éducation spécialisée
					■			Enfance exceptionnelle
•								Gestion d'établissements-service des loisirs
•								Hautes études en loisir
							★	Musique et activités physiques
•	•				■		★	Service social (Services sociaux)
		★			★		★	Sociologie et problèmes sociaux
					★		★	Stages pratiques
							■	Techniques des sciences du comportement
								Technologie-technicien (général)
•					■			Architectural
•								Arts graphiques (deux ans)
•								Biochimique
•								Cartographie (photogrammétrie)
•								Horticulture et paysagisme
					■			Levés
					★		★	Mathématiques
•								Musées

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	St-Clair	Saint-Laurent	
•								Photographie
					★		★	Physique
•								Techniques forestières
								Technologie-technicien (génie)
	■							Chimie/métallurgie
					■			Électricité
•	■				■		■	Électronique
•								Fabrication d'outils
	■							Génie civil
					■		■	Génie en micro-ordinateur
•							■	Génie mécanique
							■	Génie naval
	■						■	Instrumentation industrielle
					★		★	Mathématiques
•					★			Ordinateurs
					★		★	Physique
								Apprentissage et cours préparatoire à l'emploi
							★	Assemblage et soudage
					R			Assistant conducteur de foreuse de diamant
					R			Bûcheron et conducteur de débusqueuse
•					R			Charpenterie
•								Coiffure pour dames
•					R			Commis-dactylographe
			■					Contrôle de l'inventaire
			■		R			Cours d'apprentissage dans les scieries
			■		R			Cours préparatoire à l'emploi
							•	Débosselage
			■		R			Formation professionnelle
•			■		R			Introduction aux emplois non-traditionnels
					R			Marqueur
					R		R	Mécanicien d'automobiles
					R		R	Menuiserie générale
					R			Mesureur
			■					Nouvelles orientations pour la femme
					R			Réparation de scies
					R		R	Réparation de véhicules automobiles
					R			Services de restaurant
				•				Soudage et montage

Collège Algonquin

Ottawa

President : Brian Ash

Le Collège Algonquin fut déclaré bilingue dès sa fondation en 1967. Situé dans la capitale nationale, son territoire s'étend sur cinq comtés.

Deux des comtés, soit Prescott et Russell, sont en grande majorité francophones. Le secteur I du Collège Algonquin compte une population dont vingt-cinq pour cent parle le français.

Le collège occupe aujourd'hui douze campus et centres d'enseignement. Il est le plus vaste des collèges communautaires de l'Ontario.

Afin de mieux desservir la collectivité francophone dans son territoire, le Collège Algonquin s'efforce de devenir rapidement une institution véritablement bilingue. Il répond aux besoins de ses élèves de langue française en leur offrant cinquante programmes postsecondaires en français ou bilingues. Le nombre de ces derniers continuera d'augmenter jusqu'à ce que les francophones jouissent de tous les avantages éducationnels et culturels déjà offerts aux anglophones.

Les deux orientations primordiales qu'entraîne le bilinguisme au Collège Algonquin sont axées vers l'emploi et la croissance culturelle de l'individu. Le collège est situé au coeur d'un pays officiellement bilingue où abondent des postes bilingues.

Les diplômés d'Algonquin, pouvant travailler aussi bien en anglais qu'en français, n'ont pas de difficulté à trouver de l'emploi dans la région de la capitale nationale ou ailleurs, puisque le bilinguisme est de plus en plus demandé par les employeurs.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 9 724
Temps partiel 41 447
Programmes en français ou bilingues 1 550

Conditions générales d'admission
Le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année) ou l'équivalent. Les critères employés peuvent être l'âge, la personnalité, l'expérience, la santé, le physique, les résultats d'examens, les réponses à des questionnaires ou des travaux antérieurs. Le collège étudie individuellement les demandes des candidats adultes.

Si le nombre des candidats admissibles à un programme excède de beaucoup celui des places disponibles, on choisira au hasard les noms de ceux qui seront invités à des entrevues.

Programmes d'études entièrement en français ou bilingues

Campus d'Ottawa

Arts appliqués
Programmes de trois ans
Design d'intérieur, technologie des musées.

Programmes de deux ans
Administration de la loi et de la sécurité, art commercial, bibliotechnique, éducation des petits, gestion d'établissements de loisirs, hautes études en loisirs, horticulture et paysagisme, programme général d'arts et de sciences, publicité, radiotélédiffusion, techniques d'éducation pour déficients mentaux, techniques d'éducation spécialisée, travail social.

Commerce
Programme de trois ans
Administration des affaires (concentration en commerce général, comptabilité, gestion, informatique, marketing).

Programmes de deux ans
Aide juridique, commerce (concentration en comptabilité, informatique, marketing), secrétariat bilingue de direction.

Programmes d'un an
Agence de voyage, secrétariat bilingue de direction, traitement de l'information, travail de bureau.

Cours d'apprentissage
Coiffure pour dames.
Le Directeur des admissions du collège ne choisit pas les candidats aux programmes d'apprentissage. Les demandes à ce sujet doivent être adressées au bureau le plus proche de la Direction de l'apprentissage du ministère des Collèges et Universités.

Programmes de la Main-d'oeuvre
Travail de bureau, traitement des textes.

Sciences de la santé
Programmes de trois ans
Sciences infirmières, technologie du laboratoire médical, technologie des sciences respiratoires.

Programmes d'un an
Soins dentaires, secours ambulancier.

Programme de la Main-d'oeuvre
Aide hospitalière.

Technologie et métiers
Programmes de trois ans
Technologie de l'architecture, technologie de la biochimie
technologie de l'électronique, technologie de la mécanique, technologie des ordinateurs.

Programmes de deux ans
Architecture, arts graphiques (imprimerie), cartographie (programme général et concentration photogrammétrie), électronique, fabrication d'outils, photographie.

Programmes de la Main-d'oeuvre
Soudage et assemblage.

École du comté de Renfrew

315 est, rue Pembroke
Pembroke (Ontario) K8A 3K2
Téléphone (613) 735-1041

Programme de deux ans
Techniques forestières.

École des comtés de Prescott et Russell

517, rue McGill
Hawkesbury (Ontario)
Téléphone (613) 632-4143

Programmes de la main d'oeuvre
Construction mécanique, cour préparatoire à la formation professionnel, montage d'appareils électronique, operation d'ordinateur, perfectionnement commerical, préparation élémentaire à un emploi, soudage et assemblage, traitement de textes.

Autres activités
Cours accrédités divers, mecanicien monteur (apprentissage).

Éducation permanente
L'École d'éducation permanente s'occupe des besoins des adultes et tente de subvenir aux besoins changeants de la population dans le domaine de l'éducation.

Les intéressés peuvent acquérir, en s'inscrivant à l'École d'éducation permanente, la plupart des certificats et diplômes qu'offre le Collège Algonquin. Ces programmes s'apparentent de très près à ceux qui sont offerts le jour et les étudiants y accumulent des crédits s'ils complètent leurs études avec succès.

Dans la plupart des cas, ces cours sont offerts par semestre, mais il arrive que l'horaire soit plus flexible. Même si la majeure partie des programmes se donne le soir, pour l'avantage des travailleurs, certains de ces programmes sont prévus à l'horaire du jour ou le samedi.

L'École peut prendre des dispositions spéciales pour ceux qui désirent s'inscrire comme étudiant à temps partiel, et qui peuvent étudier le jour, afin de leur permettre d'assister aux cours offerts aux étudiants du jour.

La section de Formation de base des adultes offre un vaste choix de programmes pertinents au recyclage scolaire, à la formation préparatoire à l'emploi, à l'éducation axée sur une carrière au collège communautaire ou à la formation en cours d'emploi. Bon nombre de programmes sont subventionnés par l'entremise de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada.

L'École d'éducation permanente offre des cours et des activités dans les domaines suivants : arts appliqués, commerce, sciences de la santé, technologie et métiers, formation de base des adultes, gestion financière et assurance, formation professionnelle – Enseignement aux adultes, séminaires en gestion.

Pour tout renseignement et pour obtenir une brochure sur l'École d'éducation permanente, veuillez vous addresser au :
Bureau Central d'information
École d'éducation permanente
Collège Algonquin
Pièce C230
1385, avenue Woodroffe
Nepean (Ontario) K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7478

Adresses et numéros de téléphone
De plus amples renseignements sur les conditions d'admission ou sur un programme particulier peuvent être obtenus du :
Directeur des admissions
Collège Algonquin d'arts appliqués et de technologie
1385, avenue Woodroffe
Nepean (Ontario) K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7432

Pour tout renseignement concernant l'aide financière et les formulaires de demande, communiquer avec :
Agent de l'aide financière
Collège Algonquin d'arts appliqués et de technologie
1385, avenue Woodroffe
Nepean (Ontario) K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7210

Collège Cambrian

Sudbury

Président : Glenn N. Crombie

Le Collège Cambrian fut fondé pour desservir les districts de Sudbury et de Manitoulin. Environ 40 pour cent de la population du district de Sudbury est francophone. En conséquence, la région possède cinq écoles secondaires et deux collèges confessionnels de langue française. La ville de Sudbury est une ville officiellement bilingue et plusieurs entreprises et détaillants traitent de leurs affaires en français.

Le Collège Cambrian fut déclaré bilingue en 1976 et sa division de programmes et services de langue française compte un doyen et un nombreux personnel enseignant.

Plusieurs programmes sont offerts en français et certains sont bilingues. La décision d'établir un programme suivant une modalité plutôt qu'une autre dépend du genre de travail qui sera entrepris par l'étudiant après l'obtention de son diplôme.

En offrant un nombre grandissant de programmes, nous visons un double objectif : celui de satisfaire les aspirations des étudiants qui désirent continuer leurs études en français et les besoins des employeurs qui cherchent du personnel francophone ou bilingue compétent.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 3 926
Temps partiel 20 117
Programmes entièrement en français 118
Programmes partiellement en français 575

Conditions générales d'admission
Les étudiants doivent posséder le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, l'équivalent ou le statut d'étudiant adulte. Ils doivent aussi remplir les conditions d'admission spécifiques indiquées après la description de chaque programme.

Programmes d'études offerts

Commerce
• Administration des affaires : programme de six semestres (trois ans) dont 55% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission : Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études dans ce domaine devront maintenir une moyenne de 2,0 ou plus et obtenir une note d'au moins «C» au premier semestre dans les sujets de base suivants : marketing, comptabilité et informatique.

• Comptabilité, informatique et marketing : programmes de quatre ou six semestres (deux ou trois ans) dont 55% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission : Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études en comptabilité et en informatique devront maintenir une moyenne de 2,0 ou plus et obtenir une note d'au moins «C» dans ces matières au premier semestre. Ceux qui désirent s'inscrire au programme de marketing devront maintenir une moyenne de 2,0 ou plus et obtenir une note d'au moins «C» en marketing au premier semestre.

• Secrétaire bilingue de direction : programme de deux ou quatre semestres (un ou deux ans) dont 75% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission (programme de deux semestres) : Un cours de techniques de bureau au niveau supérieur, une vitesse de quarante mots à la minute en dactylographie. On accepte tout système de sténographie reconnu. Une connaissance poussée des deux langues officielles est nécessaire.

• Secrétaire bilingue juridique, secrétaire bilingue médicale : programmes de quatre semestres (deux ans) dont 75% des cours sont donnés en français.

Services communautaires
• Administration de la loi et de la sécurité : programme de quatre semestres (deux ans) dont 90% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission : Les étudiants qui désirent se joindre aux forces policières devraient se renseigner au sujet des conditions d'admission : conditionnement physique, taille, poids et acuité visuelle. Puisque ce programme attire un grand nombre d'étudiants, les candidats sont priés de faire leur demande d'admission avant le 15 février.

• Conseiller pour déficients mentaux : programme de quatre semestres (deux ans) dont 90% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission : Puisque ce programme attire un grand nombre d'étudiants, les candidats sont priés de faire leur demande d'admission avant le 15 février.

• Éducation des petits : programme de quatre semestres (deux ans) dont 90% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission : Le niveau de maturité et de motivation de l'étudiant constitue un facteur de sélection. Les candidats sont priés de faire leur demande d'admission avant le 15 février.

• Éducation spécialisée : programme de quatre semestres (deux ans) dont 90% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission : Une considération spéciale est accordée aux candidats âgés de dix-neuf ans ou plus qui ont déjà acquis de l'expérience dans ce domaine. Bien que souhaitable, une expérience de travail auprès des enfants n'est pas requise. Les candidats sont priés de faire leur demande d'admission avant le 15 février.

• Services sociaux : programme de quatre semestres (deux ans) dont 90% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission : Le candidat devrait être âgé de dix-huit ans ou plus. Le niveau de maturité et de motivation de l'étudiant constitue un facteur de sélection. Les candidats sont priés de faire leur demande d'admission avant le 15 février.

Technologie et sciences de la santé
• Radiographie : programme de quatre semestres (deux ans, 24 mois consécutifs) dont 50% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission : deux crédits en mathématiques et deux crédits en anglais ou français de la 11e ou 12e année au niveau avancé, un crédit en physique et un crédit en biologie ou en chimie de la 11e ou 12e année au niveau avancé, deux autres crédits en sciences au niveau général ou avancé, peu importe l'année. Les candidats doivents aussi soumettre un rapport de visite, répondre à un questionnaire et participer à une entrevue.

• Sciences infirmières : programme de six semestres (trois ans) dont 75% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission : Les candidats doivent posséder au niveau supérieur un crédit en mathématiques, un crédit en chimie, un crédit en biologie, deux crédits en anglais et deux crédits en français. Les étudiants doivent parler couramment le français et l'anglais et satisfaire aux exigences physiques et médicales pour ce programme. Les candidats qui satisferont aux exigences minimales devront remplir un questionnaire.

• Soins ambulanciers : programme de deux semestres (un an) dont 50% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission : Au moins deux crédits en science au niveau supérieur, soit en biologie, en physique, ou en chimie, mais préférablement en biologie et en physique. Les candidats doivent fournir la preuve qu'ils détiennent un permis de conduire et soumettre un certificat médical récent comme preuve de bonne santé. On recommande que les candidats obtiennent un certificat de l'Ambulance Saint-Jean ou de la Croix-Rouge avant de commencer le programme. Les candidats qui satisferont aux exigences minimales devront remplir un questionnaire.

• Technicien en génie civil : programme de quatre semestres (deux ans) dont 50% des cours sont donnés en français.

Conditions d'admission : Deux crédits en mathématiques, un crédit en physique, un crédit en anglais et un crédit en français au niveau supérieur.

• Technicien en génie électronique et technicien en génie d'instrumentation (industrielle) : programmes de quatre semestres (deux ans) à l'intérieur desquels on utilisera le français comme langue d'enseignement pour le français, les mathématiques et la physique.

Conditions d'admission : Deux crédits en anglais, deux crédits en français, deux crédits en mathématiques et un crédit en physique, tous au niveau supérieur, ainsi qu'une compétence acceptable en dessin industriel.

• Technologue en génie chimique : programme de six semestres à l'intérieur duquel on utilisera le français comme langue d'enseignement pour le français, les mathématiques, la chimie générale et la physique.

Conditions d'admission : Crédits en anglais, français, mathématiques, physique et chimie tous au niveau supérieur. De plus, les étudiants qui désirent poursuivre leurs études dans ce domaine devront maintenir une moyenne d'au moins 2,5 au premier semestre.

• Technologue en génie électronique : programme de six semestres (trois ans) à l'intérieur duquel on utilisera le français comme langue d'enseignement pour le français, les mathématiques et la physique.

Conditions d'admission : Deux crédits en anglais, deux crédits en français, deux crédits en mathématiques, et un crédit en physique, tous au niveau supérieur, ainsi qu'une compétence acceptable en dessin industriel.

Éducation des adultes

Les programmes d'éducation des adultes s'adressent aux étudiants adultes désireux de parfaire leur éducation en vue d'obtenir des emplois adaptés à leurs possibilités et à leurs goûts. Ils s'adressent aussi aux étudiants qui désirent améliorer certaines connaissances avant de poursuivre des études postsecondaires ou avant d'entreprendre l'apprentissage d'un métier. Ces programmes sont aussi destinés aux adultes qui désirent s'y inscrire pour leur satisfaction personnelle et pour leur épanouissement.

Formation générale – niveaux I à IV (de la 1re à la 12e année)

• Français, mathématiques, sciences, English : les cours débutent tous les lundis. Les cours individualisés sont conçus de façon à répondre aussi bien aux besoins de l'étudiant qui ne sait ni lire ni écrire qu'aux besoins de l'étudiant qui désire poursuivre des études en formation professionnelle ou postsecondaire.

Techniques de secrétariat

• Secrétaire, commis-dactylo, sténographe ou teneur de livres : programme d'approximativement quarante semaines dont les cours débutent tous les lundis.

Les cours compris dans ce programme sont les suivants : dactylographie, sténographie, tenue de bureau, mathématiques commerciales, correspondance, transcription à la machine, shorthand, bookkeeping, accounting et English.

Conditions d'admission : L'étudiant doit avoir terminé le 3e niveau des cours de mathématiques, français et English offerts en formation générale.

Éducation permanente

La Division de l'éducation permanente du Collège Cambrian offre des programmes d'éducation aux adultes des districts de Sudbury et de Manitoulin. Nous fournissons une grande variété de moyens par lesquels les gens peuvent augmenter leurs connaissances techniques, acquérir de nouvelles connaissances, remplir leurs temps libres d'activités profitables et agréables ou obtenir de l'avancement dans leur carrière en améliorant leurs qualifications scolaires.

À moins d'avis contraire dans le cas d'un cours particulier, tout adulte, peu importe son âge, son lieu de résidence, son instruction ou ses expériences préalables, peut s'inscrire aux cours énumérés dans l'annuaire. Si certains cours exigent un préalable, celui-ci sera stipulé dans la description des cours. Pour de plus amples renseignements, les étudiants doivent s'adresser à la Division de l'éducation permanente, Collège Cambrian, 1400, chemin Barrydowne, Sudbury (Ontario) P3A 3V8, ou composer 560-0330.

Autres renseignements

Résidence et logement

La résidence, pour hommes et femmes, comprend 203 chambres simples. Il y a cinq étages, dont trois sont mixtes et deux sont occupés par des femmes seulement. Chaque chambre est munie d'une garde-robe, d'un pupitre avec lampe et chaise, d'un tableau d'affichage, d'un lit avec veilleuse et d'un évier. La résidence fournit les couvre-lits, les couvertures de lit, les draps et les taies d'oreiller. Il y a aussi une salle d'entreposage pour les malles.

Les étudiants qui désirent habiter en résidence devraient faire leur demande dès réception de leur lettre d'admission du Bureau du registraire, puisque la priorité sera accordée aux demandes qui auront été reçues les premières. Écrivez directement au Coordonnateur de la résidence, 885 sud, rue Régent, Sudbury (Ontario) P3E 4T2.

Au cours de l'été et de l'année scolaire, le Bureau du registraire met à la disposition des étudiants une liste des logements disponibles. Quoiqu'on y signale le type de logement et le coût de location, le collège ne vérifie ni ne garantit la qualité des chambres ou des appartements mentionnés. Le coût de location d'une chambre, pension incluse, peut varier selon l'emplacement et le genre de logement.

Centre de ressources pédagogiques

Le centre de ressources pédagogiques dispose d'une collection importante de livres, de revues, de bandes magnétoscopiques, de films, de rapports gouvernementaux et de matériel audio-visuel tel que des projecteurs, des magnétoscopes, des magnétophones, des appareils et caméras de télévision. Le centre possède les installations et le personnel nécessaires pour produire des émissions de télévision, des enregistrements sonores, du matériel photographique et graphique et des présentations audio-visuelles. Il aide aussi les professeurs à développer et à produire des programmes éducatifs.

Centre d'emploi et de planification des carrières

Le Centre du collège aide les étudiants à obtenir un emploi d'été ou un poste permanent à la fin de leurs études. L'étudiant peut aussi y obtenir des renseignements dans un domaine particulier, sur un employeur particulier, sur les techniques de recherche d'emploi, sur la préparation d'un curriculum vitae ou sur les techniques d'entrevue. Les étudiants sont encouragés à s'inscrire au Centre dès le début de l'année scolaire, de sorte qu'ils peuvent chercher un emploi avec le service à longueur d'année, plutôt que pendant une période restreinte à la fin de l'année.

Services de counselling

Le collège offre un service de consultation individuelle ou de groupe aux étudiants qui désirent discuter d'études, de carrière, de problèmes personnels, de problèmes médicaux et d'aide financière. On administre aussi les tests d'intérêts et d'aptitudes et on donne des séminaires sur le développement personnel. Ces services professionnels sont complètement confidentiels.

Aide financière

Le directeur des admissions est responsable du programme d'aide financière au collège. Il dispose de renseignements concernant l'aide gouvernementale disponible et peut vous fournir des détails sur les bourses d'études accordées par des individus ou des compagnies privées, sur les subventions et prêts d'urgence et sur la caisse de prêts du collège.

Frais supplémentaires

Chimie : frais d'équipement de $25 (remboursable). Électronique et instrumentation : $60 pour le matériel requis dans des projets d'étudiants. Soins ambulanciers : $250 pour livres, souliers de sûreté, uniformes, costume d'éducation physique, cours de premiers soins et examens. Les montants indiqués ci-dessus peuvent être modifiés.

Adresse et numéro de téléphone

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :
Agent des admissions
Collège Cambrian d'arts appliqués et de technologie
1400, chemin Barrydowne
Sudbury (Ontario) P3A 3V8
Téléphone (705) 566-8101

Collège Canadore

North Bay

Président : Murray Hewgill

Quoique sa responsabilité première depuis 1967 soit de desservir le district de Nipissing, le Collège Canadore reçoit à North Bay des étudiants de toute la province, grâce à ses programmes originaux, son site, et son milieu d'enseignement et d'apprentissage.

Canadore occupe un site pittoresque avec vue du lac Nipissing et de la ville de North Bay. Le collège comprend quatre établissements principaux : le centre d'Éducation, partagé avec le Collège universitaire Nipissing, le campus Centre-ville, le Centre de technologie Canadore, et l'Héliport. Le bureau de Sturgeon Falls coordonne les programmes collégiaux offerts dans l'ouest du district de Nipissing. Un nombre d'agents de liaison répondent aux besoins des gens de Mattawa et des environs.

Au Collège Canadore, les étudiants peuvent choisir entre plusieurs programmes sur mesure. Ces programmes à court terme et menant à un diplôme, offrent un enseignement individualisé adapté aux besoins immédiats de l'étudiant. Les étudiants intéressés aux programmes bilingues sont priés de communiquer avec le registraire adjoint francophone sans frais au numéro 1-800-461-9513.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 2 325
Temps partiel 6 920

Conditions générales d'admission
Les étudiants doivent posséder le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, l'équivalent ou le statut d'étudiant adulte. Les citoyens canadiens et les résidents permanents, âgés de dix-neuf ans ou plus et résidant en Ontario, peuvent être admis au Collège Canadore comme étudiant adulte.

Afin d'être admis les candidats doivent, en plus, remplir les conditions d'admission spécifiques à chaque programme. L'admission peut dépendre de la compétence acquise, des connaissances académiques tel que définies par des tests diagnostiques, des aptitudes personnelles, des perspectives d'emploi, du lieu de résidence permanente, du nombre de demandes reçues et de la date de réception de la demande.

Ce qui suit est une description de chaque programme y compris les critères d'admission. Cependant les candidats sont priés de consulter l'annuaire du collège pour obtenir des renseignements plus spécifiques. Si vous avez d'autres questions, téléphonez sans frais au numéro : 1-800-461-9513 (codes régionaux 416, 519, 613 et 705 seulement).

Programmes bilingues

Amélioration des connaissances générales

• Cours préparatoire à l'emploi : programme de douze semaines offert à Sturgeon Falls.

Conditions d'admission : L'étudiant doit être âgé de dix-neuf ans ou plus et avoir quitté les études depuis au moins un an. Le collège pourra exiger que l'étudiant passe une entrevue avec un membre de la faculté.

• Formation générale – niveaux I à IV (recyclage) : programme offert à Sturgeon Falls en mathématiques, en sciences, en anglais et en français.

Conditions d'admission : L'étudiant doit être âgé de dix-neuf ans ou plus et avoir quitté les études depuis au moins un an. Le collège pourra exiger que l'étudiant passe une entrevue avec un membre de la faculté.

• Introduction aux occupations non-traditionnelles : programme de huit semaines offert à Sturgeon Falls.

Conditions d'admission : L'étudiant doit être âgé de dix-neuf ans ou plus et avoir quitté les études depuis au moins un an. Le collège pourra exiger que l'étudiant passe une entrevue avec un membre de la faculté.

• Nouvelles orientations pour la femme : programme de douze semaines offert à Sturgeon Falls.

Conditions d'admission : L'étudiant doit être âgé de dix-neuf ans ou plus et avoir quitté les études depuis au moins un an. Le collège pourra exiger que l'étudiant passe une entrevue avec un membre de la faculté.

Commerce et secrétariat

• Administration des affaires : cours de trois ans menant à un diplôme.

Conditions d'admission : Les étudiants doivent posséder des crédits en anglais ou en français, ainsi que des crédits en mathématiques au niveau supérieur, (avancé ou général). De plus, la maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français est exigée.

• Gestion des affaires : cours de deux ans menant à un diplôme.

Conditions d'admission : En plus de la maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français, les candidats doivent posséder des crédits en anglais ou en français, ainsi que des crédits en mathématiques au niveau supérieur, (avancé ou général).

• Gestion hôtelière : cours de deux ans menant à un diplôme.

Conditions d'admission : Les étudiants doivent posséder des crédits en anglais ou en français, ainsi que des crédits en mathématiques au niveau supérieur, (avancé ou général). Les candidats doivent posséder la maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français. Ce cours exige la preuve d'un test récent de tuberculine.

• Mise en marché : programme de seize semaines offert à Sturgeon Falls.

Conditions d'admission : L'étudiant doit être âgé de dix-neuf ans ou plus et avoir terminé la 8e année. Le collège pourra exiger que l'étudiant passe une entrevue avec un membre de la faculté.

• Secrétariat de direction : cours d'un an menant à un certificat.

Conditions d'admission : Les candidats doivent pouvoir dactylographier à une vitesse de quarante mots à la minute. L'étudiant qui ne remplit pas cette condition d'admission doit suivre le cours de secrétariat-sténographie ou le cours de secrétariat-dictaphone avant de s'inscrire au programme de secrétariat de direction. Une connaissance des techniques de bureau serait un atout. La maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français est exigée.

• Secrétariat bilingue

Conditions d'admission : L'étudiant doit être âgé de dix-neuf ans ou plus, avoir terminé la 10e année et posséder la maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français. Le collège pourra exiger que l'étudiant passe une entrevue avec un membre de la faculté.

• Secrétariat-dictaphone : cours d'un an menant à un certificat.

Conditions d'admission : L'étudiant doit posséder la maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français.

• Secrétariat-sténographie : cours d'un an menant à un certificat.

Conditions d'admission : L'étudiant doit posséder la maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français.

Sciences de la santé

• Sciences infirmières : cours de deux ans et demie menant à un diplôme. Le cours bilingue en sciences infirmières permettra à dix ou douze étudiants de connaître la terminologie française des sciences infirmières. L'expérience clinique durant la première année du programme sera obtenue dans un hôpital à caractère français. L'étudiant aura, en plus, l'option de suivre en français certains cours dans le domaine des sciences sociales.

Conditions d'admission : Les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (vingt-sept crédits), dont deux crédits en sciences, soit la biologie et la chimie, soit la biologie et la physique au niveau supérieur (avancé ou général). Ils devraient passer une entrevue pour évaluation d'aptitudes non-académiques et passer des tests diagnostiques. Les programmes des sciences de la santé doivent se conformer à la Loi sur les hôpitaux publics de l'Ontario ou à des normes de santé équivalentes. Les étudiants doivent posséder la maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français.

• Soins dentaires : cours d'un an menant à un certificat.

Conditions d'admission : Le cours de soins dentaires exige que l'étudiant passe des tests diagnostiques, qu'il subisse une épreuve de dextérité manuelle et qu'il remette un rapport écrit d'un stage pratique d'une journée dans un bureau de dentiste. Les programmes des sciences de la santé doivent se conformer à la Loi sur les hôpitaux publics de l'Ontario ou à des normes de santé équivalentes. Les étudiants doivent posséder la maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français.

Technologie

• Contrôle de l'inventaire : programme de vingt semaines offert à Sturgeon Falls.

Conditions d'admission : L'étudiant doit être âgé de dix-neuf ans ou plus et avoir terminé la 10e année. Le collège pourra exiger que l'étudiant passe une entrevue avec un membre de la faculté.

• Cours d'apprentissage dans les scieries : programme de vingt-quatre semaines offert à Sturgeon Falls.

Conditions d'admission : L'étudiant doit être âgé de dix-neuf ans ou plus et posséder des crédits de 10e année en mathématiques et en communications. Le collège pourra exiger que l'étudiant passe une entrevue avec un membre de la faculté.

Éducation permanente

Le Collège Canadore offre un programme d'éducation permanente donnant aux candidats adultes l'occasion d'entreprendre une nouvelle carrière ou d'acquérir de nouvelles compétences dans leur métier choisi. On peut s'inscrire à une variété de programmes à temps plein ou à temps partiel, le jour ou le soir. Il faut remarquer, cependant, que le nombre d'étudiants est limité

pour certains cours. Pour plus de renseignements au sujet de ces possibilités, écrivez ou téléphonez au préposé des études à temps partiel, ou venez le rencontrer au campus Centre-ville de Canadore ou au bureau de Sturgeon Falls.

Autres renseignements

Services de consultation
Des conseillers bilingues sont à la disposition des étudiants qui ont besoin d'aide pour résoudre des problèmes personnels. Les candidats qui désirent des renseignements d'ordre scolaire (programmes académiques ou admission) sont priés de s'adresser au bureau du registraire.

Service de placement
Le bureau de placement vous aidera à obtenir un emploi à temps plein ou à temps partiel, pendant l'été ou après l'obtention de votre diplôme. Ce bureau s'occupe tout particulièrement d'aider les élèves à choisir une carrière. On partagera avec vous nos connaissances sur les emplois dans l'avenir, sur le niveau des salaires que vous pourrez exiger une fois diplômé et sur les possibilités d'emplois.

Aide financière
L'agent du Service d'aide financière conseille les étudiants sur tout ce qui touche au domaine financier : prévisions budgétaires, coûts de l'éducation supérieure, prêts, subventions et bourses d'études disponibles aux étudiants à temps plein et à temps partiel.

Service de santé
Les étudiants ont un service médical qualifié à leur disposition, soit pour répondre aux cas d'urgence, soit pour donner des traitements à long terme. De plus, le service s'étend à l'hygiène préventive et à la sécurité professionnelle.

Bibliothèques
Puisque le Collège Canadore est associé à un collège universitaire, la bibliothèque du centre de l'Éducation est tout particulièrement bien montée. Elle contient plus de cent mille volumes. La bibliothèque est abonnée à un grand nombre de revues, de magazines et de journaux. De plus, la bibliothèque et le centre de communications sont munis d'isoloirs, de microfilms, de micro-ordinateurs et de toutes sortes de ressources d'apprentissage. On peut également avoir recours à une bibliothèque municipale bien garnie.

Logements
Le centre de l'Éducation dispose de résidences (genre maisonnette) pouvant accueillir trois cents étudiants. Chaque résidence comprend six chambres simples, ainsi qu'un salon, une salle à manger et une cuisine que les étudiants doivent partager. Tous les appartements sont meublés. Les étudiants qui ne désirent pas préparer leur repas eux-mêmes peuvent utiliser la cafétaria du collège. Ceux qui désirent habiter en dehors du campus peuvent obtenir de l'aide du collège pour trouver un logement.

Adresses et numéros de téléphone
Centre de l'Éducation
1300, chemin Gormanville, C.P. 5001
North Bay (Ontario) P1B 8K9
Téléphone (705) 474-7600
Sans frais 1-800-461-9513 (codes régionaux 416, 519, 613 et 705 seulement)

Campus du Centre-ville
168 est, 1re avenue, C.P. 5001
North Bay (Ontario) P1B 8K9
Téléphone (705) 474-7600

Bureau de Sturgeon Falls
162, rue King
Sturgeon Falls (Ontario) P0H 2G0
Téléphone (705) 753-4400

Centre de technologie Canadore
Rue Commercial, C.P. 5001
North Bay (Ontario) P1B 8K9
Téléphone (705) 474-7600

Collège Canadore
Campus Héliport
C.P. 5001
North Bay (Ontario) P1B 8K9
Téléphone (705) 472-7180

Collège Centennial

Scarborough

Président : I.B. McCauley

Centennial, le premier collège communautaire fondé en Ontario, ouvrit ses portes en octobre 1966 au 651, avenue Warden, Scarborough. Se sont ensuite ajoutés les campus Ashtonbee, Progress et, en septembre 1979, le campus East York.

Avant même que le besoin ne se fasse sentir, Centennial offrait des cours en français pour étudiants francophones. Des étudiants francophones inscrits aux programmes d'études en anglais peuvent compléter leurs options en français. Depuis 1977, bon nombre d'étudiants se sont perfectionnés en littérature canadienne française, en plus de suivre, en français, des cours d'économie canadienne, d'études canadiennes et de philosophie.

Il est difficile de mettre sur pied des programmes entièrement en français dans la ville de Toronto. Ceux du Collège Centennial sont structurés pour que l'étudiant fasse une partie de ses études dans le domaine de l'éducation générale, domaine à multiples options.

Centennial offre, en plus des cours de français, certaines options en langue française telles que les études canadiennes, la philosophie, l'économie ou la psychologie. Bien que l'étudiant suive le programme en anglais, il a le choix de faire le tiers de ses études en français, au moyen des cours en éducation générale à sa disposition. De plus, le collège propose qu'au premier semestre, l'étudiant francophone s'inscrive au cours de français, au lieu de suivre celui de «Freshman English». L'usage de la langue anglaise est réservé aux cours spécialisés de son programme. Centennial répond aux besoins des francophones quand la demande le justifie.

Depuis 1967, les étudiants francophones sont chaleureusement accueillis au Centre de Français du Collège Centennial, lequel a été agrandi et mieux aménagé avant le début de l'année scolaire 1977-1978. La bibliothèque a depuis longtemps une section de livres, de disques et de films français. Il y a, tous les ans, un voyage au Carnaval de Québec organisé par l'Association des étudiants, ainsi qu'un échange entre un cégep du Québec et Centennial, sous la direction des professeurs de français.

Depuis le 1er septembre 1977, Centennial est étroitement lié aux centres et aux organismes francophones de Toronto, dans le domaine de l'éducation permanente. Il collabore à la mise sur pied de cours d'éducation populaire en langue française, tente aussi de découvrir les besoins réels des adultes francophones de Toronto, et d'y répondre adéquatement.

Centennial contribue, depuis 1966, à l'avancement du bilinguisme à Toronto, au moyen de son enseignement du français langue seconde et de ses cours de français pour francophones. Il s'efforcera, au cours de la prochaine décennie, de jouer, au rythme des demandes et des fonds disponibles, un rôle encore plus efficace auprès des jeunes étudiants et des adultes francophones désirant vivre et étudier en français.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 6 483
Programmes partiellement en français 25
Temps partiel 38 215

Programmes dont certains cours sont donnés en français
Tous les programmes d'études sont offerts en anglais, mais l'étudiant a la possibilité de choisir ses options en français.

Cours de français pour francophones
La littérature canadienne française, le roman canadien français, la littérature française contemporaine, le rôle de la femme dans la littérature canadienne française, un cours d'expression écrite, le chansonnier québécois.

L'étudiant peut suivre, en français, certains cours d'éducation générale, soit : le tiers de son programme d'études, dont, le français obligatoire de première année pour étudiants francophones, l'économie, les études canadiennes, la philosophie ainsi que la psychologie.

Éducation permanente
Le Service d'éducation permanente offre des cours de français et d'anglais langue seconde à tous les niveaux, un cours de littérature canadienne française et un cours sur le chansonnier québécois.

On peut s'inscrire à l'un des quatre campus trois fois par année, soit en septembre, en janvier, ainsi qu'au début de mai. Ces cours intéressent les adultes et exigent le diplôme de fin de scolarité ou le statut d'étudiant adulte.

Autres renseignements

Services aux étudiants
Un conseiller bilingue est à la disposition des étudiants francophones qui ont besoin d'aide ou d'orientation personnelle.

Logement
Les Services aux étudiants fournissent des listes d'appartements et de chambres disponibles dans les environs du collège.

Frais de scolarité
Chaque semestre $260
Activités parascolaires $22,50

Adresses et numéros de téléphone
De plus amples renseignements au sujet des programmes et de l'aide financière peuvent être obtenus du :
Bureau des admissions
Collège Centennial d'arts appliqués et de technologie
C.P. 631, succursale «A»
Scarborough (Ontario) M1K 5E9
Téléphone (416) 694-3241

Services des prêts et bourses aux étudiants du Collège Centennial d'arts appliqués et de technologie
C.P. 631, succursale «A»
Scarborough (Ontario) M1K 5E9
Téléphone (416) 694-3241

Collège Niagara

Welland

Président : Jacqueline P. Roberts

À l'écoute des besoins réels de la communauté qu'il dessert, le Collège Niagara compte offrir plus de programmes d'études postsecondaires aux jeunes Franco-Ontariens.

Depuis septembre 1979, le collège est doté d'un service en langue française qui oeuvre à la mise sur pied de programmes d'études bilingues pouvant répondre à la fois aux intérêts des jeunes Franco-Ontariens et aux besoins du marché du travail. Des programmes bilingues, de deux ans chacun, en éducation des petits, en secrétariat bilingue et en tourisme sont maintenant offerts à ceux qui désirent recevoir une formation complète pouvant leur donner accès à la carrière de leur choix. La demande toujours croissante de personnel qualifié et bilingue laisse entrevoir d'intéressantes perspectives d'emploi aux diplômés de ces programmes.

Créé depuis déjà quelques années, le Comité consultatif des services en langue française, représentatif du sud-ouest ontarien, a pour double objectif de promouvoir la langue et la culture française et à voir à la mise en oeuvre des projets éducatifs pouvant répondre aux intérêts des francophones de la région.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 4 051
Programmes partiellement en français 60
Temps partiel 18 280

Conditions générales d'admission
Les étudiants doivent posséder le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, l'équivalent ou le statut d'étudiant adulte. Ils doivent également posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais et répondre aux conditions d'admission spécifiques indiquées sous la description de chaque programme.

Programmes bilingues

Arts appliqués
Programme de deux ans
• Programme d'éducation des petits : Ce programme met l'accent sur l'ensemble des fonctions et des responsabilités qui incombent aux éducateurs. Les cours sont axés sur le développement physique, mental et psychologique des petits, sur la planification d'activités, ainsi que sur la gestion de garderies, de maternelles et de centres d'accueil pour enfants. De plus, on retrouve au collège une garderie éducative où les étudiants font des stages pratiques. Ce centre permet aux étudiants de compléter leur formation en travaillant auprès des petits agés de trois mois à six ans.

Conditions d'admission : Les candidats à ce programme doivent accompagner leur demande d'une biographie et d'un texte expliquant leur choix. De plus, on demande aux étudiants de se présenter à une entrevue avec la coordonnatrice du programme.

Commerce
Programmes coopératifs de deux ans
• Programme d'éducation coopérative en tourisme – circuits et attraits touristiques : Seul le Collège Niagara offre ce programme qui comprend deux stages rémunérés de quatre mois chacun dans un milieu de travail pertinent et qui a été conçu pour donner à l'étudiant une connaissance approfondie de l'industrie du tourisme. Les cours prépareront l'étudiant à occuper un poste administratif dans ce domaine. Dans une même année d'études, au moins 50% des cours sont donnés en français.

•Programme d'éducation coopérative en secrétariat bilingue : Dans le cadre de ce programme, l'étudiant participera à deux stages de quatre mois chacun dans un bureau d'affaires. Cette formation, à la fois théorique et pratique, pourra conduire l'étudiant à un poste enviable. Dans une même année d'études, au moins 50% des cours sont donnés en français.

Éducation des adultes
Le Collège, en collaboration avec le Centre d'emploi du Canada a récemment mis sur pied un cours unique en Ontario. Le cours de soudage a été conçu pour offrir aux gens en chômage l'opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences. Ce nouveau format a été conçu pour répondre aux besoins de la communauté et permettre aux gens en chômage de se spécialiser dans un domaine particulier.

Éducation permanente
Situé au coeur de la peninsule, le Collège Niagara tient pour réelle sa vocation communautaire et offre, en soirée, un vaste éventail de cours, d'ateliers et de séminaires en français. Ces cours débutent généralement en septembre, en janvier ou en avril.

De plus, des cours en français, langue seconde, sont présentement donnés à neuf niveaux de compétence.

Depuis deux ans, le collège s'est aussi donné pour but de répondre aux besoins de bilinguisme de l'industrie locale et dans ce sens dessert présentement au moins deux clientèles spécialisées.

Autres renseignements

Bibliothèque
Les étudiants ont accès à un choix intéressant de livres et de périodiques à la bibliothèque du collège. De plus, le collège possède un vaste éventail de matériel audio-visuel et d'enregistrements pour fins éducatives. Avec l'autorisation de leurs professeurs, les étudiants ont accès au matériel et aux installations.

Aide financière
Le ministère des Collèges et Universités offre des bourses d'études aux étudiants qui s'inscrivent à temps plein à un programme français ou bilingue. Le Bureau de l'aide financière dispose de renseignements au sujet des bourses d'études du ministère et de toute autre forme d'aide financière. (Voir aussi les sections «Aide financière» et «Bourses d'études en langue seconde» aux pages 5 et 9.

Services d'orientation et de placement
Les services d'orientation et de placement sont à la disposition des étudiants ayant des problèmes personnels ou académiques, en plus d'aider ceux qui ont de la difficulté à tracer le plan de leur carrière et à se trouver un emploi.

Service de santé
Une infirmière et un médecin sont au Centre de santé régulièrement pour venir en aide aux étudiants qui ont besoin de consultation médicale.

Frais de scolarité
Les frais de scolarité sont de $520. À cette somme, s'ajoute une cotisation aux activités étu-

diantes au montant de $55. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter l'annuaire du collège.

Adresses et numéros de téléphone
Des renseignements au sujet des programmes et des conditions d'admission peuvent être obtenus du :
Bureau des admissions
College Niagara d'arts appliqués et de technologie
C.P. 1005
Chemin Woodlawn
Welland (Ontario) L3B 5S2
Téléphone (416) 735-2211 poste 316

Des renseignements au sujet de l'aide financière peuvent être obtenus à l'adresse suivante :
Agent de l'aide financière
Collège Niagara d'arts appliqués et de technologie
C.P. 1005
Chemin Woodlawn
Welland (Ontario) L3B 5S2
Téléphone (416) 735-2211 poste 348

Collège Northern

Haileybury, Kapuskasing, Kirkland Lake, Moosonee, South Porcupine (Timmins)

Président : J.H. Drysdale

Le Collège Northern est situé dans les districts de Cochrane et de Témiscaming et il en est le centre d'enseignement. Environ la moitié de la population est francophone, et le français est la langue prédominante d'un grand nombre de villes et de localités de cette région.

La politique du Collège Northern est d'offrir, dans la mesure du possible, tous les programmes d'études et de cours dans les deux langues officielles pour répondre aux besoins de la communauté franco-ontarienne.

Le Collège Northern connaît actuellement une expansion dans les programmes postsecondaires en français et les dirigeants du collège s'engagent à répondre continuellement aux besoins de la communauté francophone.

Certains programmes de la Division de recyclage (Retraining Division) sont offerts en français et en anglais. Dans les districts de Cochrane et de Témiscaming, plusieurs programmes de spécialisation et de vulgarisation d'intérêt général étaient en français, au cours des récentes années.

Le Collège Northern s'est solennellement engagé à contribuer au développement du nord de l'Ontario en donnant à la population la possibilité de s'instruire. Une étroite collaboration avec le collège est essentielle pour que ce dernier réponde aux besoins des Franco-Ontariens de la région. Une institution dynamique, multiculturelle et polyglotte est essentielle au développement d'une communauté dans le nord de notre province, où chacun comprend les besoins des autres.

Dans le nord de l'Ontario, la connaissance du français est non seulement un avantage, mais une nécessité pour faire affaire avec le public. Tous les programmes d'enseignement en français du Collège Northern conduisent à des carrières et à des professions exigeant la connaissance du français.

Après leurs études, un grand nombre de nos étudiants demeurent dans le nord de l'Ontario, d'autres vont chercher des emplois ailleurs et tous n'ont aucune difficulté à trouver de l'emploi s'ils parlent le français.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 1 974
Temps partiel 4 710
Programmes entièrement en français 107
Programmes partiellement en français 400

Conditions générales d'admission
Les étudiants doivent posséder le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, l'équivalent ou le statut d'étudiant adulte. Ils doivent aussi remplir les conditions d'admission spécifiques indiquées après la description de chaque programme.

Campus Porcupine (Timmins)

Programmes dont certains cours sont donnés en français

Affaires
• Secrétariat bilingue : programme de deux ans conduisant à un diplôme.
Conditions d'admission : le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année), l'équivalent ou le statut d'étudiant adulte.

• Administration des affaires (option comptabilité, informatique ou marketing) : programmes de deux ans ou de trois ans menant à un diplôme. Les étudiants auront la possibilité de prendre jusqu'à 100% des cours en français.

Arts appliqués
• Éducation des petits, enfance exceptionnelle, techniques d'éducation spécialisée pour les handicapés, travail social : programmes de deux ans conduisant à un diplôme. Les étudiants auront la possibilité de prendre au moins 50% des cours en français.

Sciences de la santé
• Sciences infirmières : programme bilingue de trois ans menant à un diplôme. La première année du stage clinique se fait entièrement en français.
Conditions d'admission : le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année), l'équivalent ou le statut d'étudiant adulte.

Technologie
Certains cours de base sont offerts dans les programmes de technologie.
Conditions d'admission : L'évaluation des candidats nécessite des entrevues individuelles.

Campus Kirkland Lake

Programmes dont certains cours sont donnés en français

Affaires
• Secrétariat bilingue : programme de deux ans menant à un diplôme.

• Administration des affaires (option comptabilité, informatique ou marketing) : programmes de deux ans ou de trois ans menant à un diplôme. Les étudiants auront la possibilité de prendre jusqu'à 100% des cours en français.

• Administration des affaires – produits forestiers : programme de deux ans ou de trois ans. Les diplômés seront qualifiés pour occuper des postes en marketing, en comptabilité ou en administration, au sein de compagnies qui se spécialisent dans l'exploration forestière.

Campus Kapuskasing

Affaires
• Secrétariat bilingue : programme de deux ans menant à un diplôme.

• Administration des affaires : programme de deux ou trois ans menant à un diplôme. Les étudiants auront la possibilité de prendre jusqu'à 100% des cours en français.
Conditions d'admission : le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année), l'équivalent ou le statut d'étudiant adulte.

• Informatique : programme de trois ans menant à un diplôme. La première année est offerte au Campus Kapuskasing, les deuxième et troisième années au Campus Kirkland Lake.

Conditions d'admission : le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année), l'équivalent ou le statut d'étudiant adulte.

Éducation permanente
La politique du Collège Northern est de donner, dans la mesure du possible, tous les cours d'éducation permanente dans les deux langues officielles, ainsi que n'importe quel cours pour répondre aux besoins de la communauté franco-ontarienne dans les districts de Cochrane et de Timiskaming.

La plupart de nos cours, dans presque toutes les communautés des districts de Cochrane et de Timiskaming, sont donnés d'octobre à mai. Quelques cours se donnent durant l'été. Consulter notre annuaire pour les titres et endroits des cours.

Recyclage
L'inscription des étudiants se fait par l'entremise de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration, du ministère des Affaires sociales ou de d'autres agences gouvernementales. L'horaire est établi pour que les étudiants puissent commencer au moment qui leur convient, et pour qu'ils puissent progresser de jour en jour. Les étudiants commandités reçoivent une allocation du gouvernement fédéral.

Autres renseignements

Logement
Seul le campus de Kirkland Lake a une résidence pour étudiants. Pour tout autre renseignement, s'adresser au Directeur des services aux étudiants du Collège Northern à Kirkland Lake.

Le bureau de logement hors-campus maintient une liste de chambres, d'appartements et de maisons pour étudiants. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Bureau des admissions du collège.

Autres services
Un service de garderie, où les étudiants du programme éducation des petits font des stages, est disponible au campus de Porcupine. On y accepte vingt-cinq enfants de deux à cinq ans et la priorité est accordée aux enfants des étudiants à temps plein.

Frais de scolarité
Campus de l'École des mines de Haileybury
Dépôt $10
Activités étudiantes $60
Une année (deux semestres) $520

Campus Kirkland Lake
Dépôt $50
Une année (deux semestres) $520
Activités étudiantes $60

Campus Porcupine (Timmins)
Dépôt $50
Une année (deux semestres) $520
Activités étudiantes $50

Campus Kapuskasing
Dépôt $50
Une année (deux semestres) $520

Centre d'éducation de la Baie James
Dépôt $50
Une année (deux semestres) $520

Adresses et numéros de téléphone
De plus amples renseignements au sujet des conditions d'admission et des programmes peuvent être obtenus du Directeur des services aux étudiants à l'adresse suivante :

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Campus de l'École des mines de Haileybury
640 Latchford
Haileybury (Ontario) P0J 1K0
Téléphone (705) 672-3376

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Campus Kirkland Lake
140 est, chemin Government
Kirkland Lake (Ontario) P2N 3L8
Téléphone (705) 567-9291

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Campus Porcupine
C.P. 2002
South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Téléphone (705) 235-3211

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Campus Kapuskasing
3, av. Aurora
Kapuskasing (Ontario) P5N 1J6
Téléphone (705) 335-8504

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Centre d'éducation de la Baie James
C.P. 130
Moosonee (Ontario) P0L 1Y0
Téléphone (705) 336-2913

Collège St-Clair

Windsor

Président : R. Bruce McAusland

Le Collège St-Clair a été fondé pour desservir les comtés d'Essex et de Kent, dans le sud-ouest de la province. Ses facultés de technologie, de commerce, d'arts appliqués, ainsi que celle de sciences médicales sont reconnues pour la qualité de leurs programmes.

Les cours du collège sont donnés au campus principal à Windsor, au campus secondaire à Chatham, ainsi qu'à quelques centres situés dans de petites villes des comtés d'Essex et de Kent.

Pour desservir l'importante population francophone dans cette région de la province, le collège offre des cours en langue française, au moyen de ses services d'éducation permanente.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 5 313
Temps partiel 37 570

Conditions générales d'admission
Les étudiants doivent posséder le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, l'équivalent ou le statut d'étudiant adulte.

Éducation permanente

Cours en français
Le Service d'éducation permanente offre les cours suivants : bridge pour débutants, couture, crochet, nos écrivains canadiens français, la famille contemporaine et sa santé, la famille et la femme canadiennes françaises, femina, folklore, français – langue seconde à tous les niveaux, garde-enfants, horticulture, natation pour enfants, réanimation cardio-pulmonaire, tricot, la vie politique et voyage gastronomique à travers les provinces françaises.

Autres renseignements

Services aux étudiants
Le collège offre les services de responsables pour les prêts, les bourses, le placement, les sports, ainsi que de conseillers pouvant guider les étudiants sur le plan professionnel, et les aider à s'orienter et à résoudre leurs problèmes personnels.

Frais de scolarité
Temps plein (septembre-avril) $559
Temps partiel (chaque cours) $33 à $50

Adresse et numéro de téléphone
De plus amples renseignements au sujet des conditions d'admission, des programmes et de l'aide financière peuvent être obtenus du :
Collège St-Clair
Bureau des admissions
2000 ouest, rue Talbot
Windsor (Ontario) N9A 6S4
Téléphone (519) 966-1656 postes 263 et 264

Collège Saint-Laurent

Cornwall

Président : W.W. Cruden

Le Collège Saint-Laurent s'est engagé à augmenter les services éducatifs postsecondaires en français à son campus de Cornwall, lequel a été officiellement déclaré bilingue en 1974, et qui reçoit, à ce titre, des subventions provinciales.

Grâce à ces fonds supplémentaires, le collège peut maintenant offrir plusieurs programmes unilingues en français : administration des affaires (concentration finances), débosselage, fabrication et soudage, soudage et assemblage (métier); il y a aussi plusieurs programmes bilingues : informatique, gestion, secrétariat bilingue, techniques du génie électronique, techniques en science du comportement, etc.

Les Franco-Ontariens trouveront le campus de Cornwall favorable à la poursuite de leurs études et recevront une excellente formation. Tous les principaux services aux étudiants, tels que ceux de l'orientation financière et scolaire, sont disponibles en français.

Près de la moitié de la population locale parle le français, et l'atmosphère de la ville est révélée lors du très populaire carnaval annuel appelé «La semaine française».

Le Collège Saint-Laurent jouit d'une excellente réputation pour le placement de ses diplômés. Vue l'importance grandissante de la connaissance des langues officielles sur le marché canadien du travail, les diplômés francophones continuent d'être largement responsables de cette réputation.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 5 277
Temps partiel 14 840

Programmes d'études offerts

Arts
Programmes de trois ans conduisant à un diplôme
• Concentration conception graphique : programme de six semestres.

Commerce
Conditions d'admission : le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année), l'équivalent ou le statut d'étudiant adulte pour tous les programmes conduisant à un certificat ou à un diplôme.

Programmes de trois ans conduisant à un diplôme
• Administration des affaires : programme de six semestres recouvrant trois concentrations : finances, informatique et gestion. La concentration finances est offerte entièrement en français. Les autres sont bilingues. Le programme est conçu pour équilibrer la spécialisation et la formation générale. L'étudiant peut, en choisissant une concentration, spécifier un domaine de la spécialisation et axer le programme d'études sur ses besoins particuliers pour cette concentration en suivant des cours à option. La concentration en gestion est maintenant offerte sous la forme coopérative ainsi que sous la forme traditionnelle d'enseignement académique.

Programmes de deux ans conduisant à un diplôme
• Programme de commerce : programme de quatre semestres dont 60% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.

• Programme de commerce (comptabilité) : programme de quatre semestres dont 100% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.

• Évaluation foncière : programme de quatre semestres dont 50% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.

Programmes de secrétariat
• Diplôme en secrétariat médical : programme de quatre semestres dont 80% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.

• Diplôme en secrétariat juridique : programme de quatre semestres dont 80% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.

• Diplôme en secrétariat bilingue : programme de quatre semestres dont 80% des cours sont donnés en français.

Sciences de la santé et sciences humaines
Programmes de deux ans conduisant à un diplôme
• Sciences infirmières (diplôme) : programme de six semestres dont 70% des cours seront donnés en français dès septembre 1984. Tous sont facultatifs. Semestres 1, 2, 4 et 5 – quinze semaines chacun; semestre 3 – neuf semaines; semestre 6 – quatorze semaines.

Conditions d'admission : Instruction : au moins un diplôme d'études secondaires de l'Ontario comportant vingt-sept crédits (12e année), ou l'attestation obtenue après les cours de rattrapage scolaire (4e niveau) des collèges d'arts appliqués et de technologie, ou l'équivalent fixé par le Collège Saint-Laurent, y compris deux crédits différents en science (chimie, biologie ou physique) de 11e, 12e ou 13e année; deux crédits en anglais de 11e, 12e ou 13e année et un crédit de 12e ou 13e année. Ces crédits doivent être du cinquième niveau ou l'équivalent. Des crédits peuvent être accordés aux étudiants qui détiennent des diplômes d'études secondaires spécialisées.
Santé : posséder la santé physique et mentale permettant de suivre, avec succès, le programme de cours ainsi que les stages cliniques.
Organisme de régie : le Collège des infirmières et infirmiers de l'Ontario (College of Nurses of Ontario).

Le programme prépare les étudiants à des carrières dans le domaine des soins infirmiers, après avoir subi les examens détaillés d'inscription au Collège des infirmières et infirmiers de l'Ontario.

• Techniques des sciences du comportement : programme de quatre semestres dont 50% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.

Technologie du génie
Dans cette division, un étudiant peut prendre de 10 à 50% de ses cours en français selon le programme. Il est possible que d'autres cours soient donnés en français si le besoin s'en fait sentir.

Conditions d'admission : le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année), l'équivalent de scolarité ou le statut d'étudiant adulte. Les crédits suivants sont recommandés : anglais (ou français) et mathématiques (12e année); deux en sciences, soit chimie (12e année) et physique (11e année) ou biologie (11e année).

Programmes de trois ans conduisant à un diplôme
• Technologie du génie électronique : six semestres.

• Techniques du génie électronique : programme de quatre semestres dont 50% des cours sont donnés en français.

• Techniques du génie d'instrumentation (contrôle des procédés) : quatre semestres.

• Technologie du génie mécanique : six semestres.

• Technologie du génie naval : six semestres. Deux stages pratiques d'été font partie intégrante du programme.

• Technologie du génie en micro-ordinateur : programme d'études coopératives de six semestres.

Programmes et cours menant à un certificat
Atelier industriel, débosseleur, dessin industriel, électronique, fabrication et soudage, mécanicien de véhicule à moteur*, mécanicien en entretien industriel, menuiserie générale, préparation alimentaire, technogénie des machines fixes.

Éducation des adultes
Toute personne a accès à l'éducation postsecondaire, les adultes autant que les finissants du secondaire. Les portes du collège sont ouvertes aux adultes qui cherchent à se préparer à un meilleur emploi, à acquérir des connaissances dans un domaine menant à un emploi et à remettre à jour leurs connaissances dans leur emploi actuel. L'adulte peut recevoir une formation technique soit comme étudiant à temps plein, à temps partiel (le jour ou le soir) ou en stages de modules.

La formation qu'il va recevoir, le mènera soit à un métier, soit vers l'inscription au postsecondaire.
• Recyclage
Communications, langue seconde, mathématiques, sciences : les cours débutent tous les lundis. Le programme est divisé en quatre niveaux de compétence. Il est offert à temps plein, le jour ainsi que le soir, aux étudiants à temps partiel.
Niveau I – correspond aux années scolaires 0 à 4
Niveau II – correspond à la 5e et 6e année
Niveau III – correspond approximativement à la 9e et 10e année
Niveau IV – correspond approximativement à la 11e et 12e année

Apprentissage
Apprenti : réparation de véhicules automobiles.
Ce cours peut être donné en français, si la demande le justifie.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au :
Collège Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie
Bureau des admissions
Campus de Cornwall
Pointe du Moulin
Cornwall (Ontario) K6H 4Z1
Téléphone (613) 933-6080

Éducation permanente
On n'a jamais fini d'apprendre ... et l'aptitude pour apprendre, la possibilité d'apprendre et la

*Donné en anglais, mais sera donné en français si la demande le justifie.

qualité de l'enseignement reçu sont les principaux facteurs contribuant à l'épanouissement et l'avancement socio-économique de l'être humain.

Le collège se reconnaît une responsabilité sur le plan pédagogique et, au moyen de sa division de l'enseignement permanent, il compte aider les adultes à développer leurs compétences professionnelles, à se recycler (en vue d'une deuxième ou troisième carrière), à développer et enrichir leur culture, ou tout simplement à satisfaire un intérêt personnel ou à occuper leurs loisirs.

Genres de cours donnés
Diplômes : Un étudiant à temps partiel qui réussit toutes les matières d'un des programmes offerts par le collège reçoit le même diplôme que l'étudiant à temps plein.

Certificats : Ces programmes permettent à l'étudiant à temps partiel de concentrer ses études dans un domaine précis. Les crédits obtenus en vertu d'un programme conduisant à un diplôme sont valables dans un programme conduisant à un certificat. Le collège invite les groupements et les associations à discuter de la possibilité d'offrir des cours conduisant à des certificats répondant à leurs propres besoins.

Formation en milieu de travail : Le collège offre aussi des cours pour répondre aux besoins particuliers d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les étudiants à temps plein.

Les étudiants à temps partiel s'inscrivent en même temps que ceux à temps plein. Le collège se reserve le droit d'annuler les cours, lorsque le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant.

Autres renseignements

Services aux étudiants
En plus du personnel s'occupant des besoins pédagogiques et des admissions, il y a, au collège, des responsables pour les prêts, les bourses, le placement, les sports intra-muros, etc.

Les étudiants peuvent aussi compter sur les conseillers à temps plein pour les guider sur le plan professionnel, les aider, au besoin, à s'orienter, et à résoudre leurs problèmes personnels.

Logement
Le campus de Cornwall du Collège Saint-Laurent possède, pour les étudiants, une résidence de 192 chambres dont le coût est de $600 par semestre ou $1200 pour deux semestres. Il y a aussi une liste de logements pour les étudiants de l'extérieur préférant demeurer hors-campus.

Bourses pour étudier en français
Dans tous les programmes sauf ceux du département des arts, l'étudiant a accès à au moins quatre cours en français en première année. Ceci rend l'étudiant admissible à la bourse d'étude en français pour l'année 1981-1982.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le responsable des programmes français ou avec le bureau des admissions du Collège St. Laurent, campus de Cornwall.

Frais de scolarité
Les frais de scolarité pour un programme complet sont de $520 par année. Les étudiants doivent aussi payer les frais d'activités parascolaires et une assurance, à raison de $58 par année, ce qui donne un total de $578 par année.

Adresses et numéros de téléphone
Pour tout renseignement, communiquez avec le :
Bureau des admissions
Collège Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie
Campus de Cornwall
Windmill Point
Cornwall (Ontario) K6H 4Z1
Téléphone (613) 933-6080

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'aide financière, communiquez avec le :
Bureau d'aide financière
Collège Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie
Campus de Cornwall
Windmill Point
Cornwall (Ontario) K6H 4Z1
Téléphone (613) 933-6080

L'Apprentissage

Qu'est-ce que l'apprentissage?
En peu de mots, l'apprentissage est un moyen d'apprendre dans le milieu de travail.

La personne qui apprend un métier et l'employeur qui lui donne la formation bénéficient aussi largement de ce contrat. L'apprenti devient un ouvrier qualifié dont les compétences lui assurent une carrière qui satisfasse ses ambitions. L'employeur, de son côté, s'assure les services d'un ouvrier qualifié qui peut contribuer au succès de son entreprise.

L'apprentissage est un moyen d'apprendre depuis longtemps éprouvé qui revêt aujourd'hui plus d'importance que jamais. Des Canadiens ainsi formés ont participé à :

- la mise au point du bras télémanipulateur de la navette spatiale
- l'édification de la Tour CN, la construction autoportante la plus haute du monde
- la conception du train de la Société de développement du transport urbain «le train de l'avenir...» et
- la préparation de repas de gourmet servis dans des restaurants et des hôtels de renommée mondiale.

Des ouvriers qualifiés formés par l'apprentissage font votre pain, réparent votre voiture, construisent votre maison et impriment ce que vous lisez présentement. L'apprenti acquiert ces techniques par la pratique.

La formation par l'apprentissage est administrée par la Division de la formation professionnelle du ministère des Collèges et Universités, en vertu de la loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle des gens de métier.

Apprenez en pratiquant, et tout en gagnant votre vie!
C'est en forgeant que l'on devient forgeron!
C'est le principe de base de l'apprentissage. La durée de votre apprentissage variera de deux à cinq ans en fonction du métier. Pendant cette période, vous gagnerez votre vie tout en apprenant votre métier; votre employeur vous versera un pourcentage du salaire normal d'un ouvrier qualifié. Au fur et à mesure que votre compétence et votre productivité augmenteront, votre salaire, qui, bien entendu, ne sera jamais inférieur au salaire minimum en vigueur en Ontario, augmentera également.

L'apprenti passe la plus grande partie de sa formation (90%) dans le milieu de travail sous la direction d'un ouvrier qualifié et le reste (10%), dans un collège d'arts appliqués et de technologie, où il se familiarise principalement avec les aspects théoriques et généraux de son métier.

Durant vos sessions de formation au collège, vous pouvez être admissible à un programme d'aide financière de la commision de l'Emploi et de l'Immigration du Canada en vertu de l'accord portant sur la formation, passé en 1982 entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario.

Dans les pages suivantes, vous trouverez, pour chaque métier, le nombre d'heures que vous passerez sur les lieux du travail et le nombre d'heures que vous passerez en classe. Vous y trouverez également, pour les métiers les plus répandus, la liste des compétences que vous acquerrez au cours de votre période d'apprentissage.

Choisissez le métier qui vous plaît
Il y a plus de 60 métiers spécialisés qui sont réglementés en Ontario, et chacun d'entre eux possède son propre programme de formation par apprentissage.

Les métiers *réglementés* sont régis, comme le mot l'indique, par les règlements de l'Ontario aux termes de la loi intitulée «The Apprenticeship and Tradesmen's Qualification Act» (loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle des gens de métier). Ces règlements précisent les normes et les conditions de formation pour des métiers définis.

Il y a plus de 270 métiers *non réglementés* qui, comme le mot l'indique également, ne sont pas régis par des règlements spéciaux. Les programmes de formation préparant à ces métiers sont souvent conçus en fonction des besoins précis de postes particuliers.

On divise les métiers réglementés et non réglementés en quatre catégories : la construction, l'industrie, la force motrice et les services. Vous trouverez également dans les pages qui suivent une liste de divers métiers non réglementés.

Quelles sont les conditions d'admission?
La plupart des métiers exigent des candidats un niveau d'instruction minimal correspondant à la 10e année. Des employeurs et syndicats pourront exiger un niveau d'études plus élevé ainsi qu'un certain nombre de crédits dans des disciplines déterminées.

Combien de temps dure l'apprentissage?
La durée de l'apprentissage se mesure en heures : par exemple, 9 000 heures pour un mécanicien d'automobiles, 8 000 pour un outilleur-ajusteur et 3 600 pour un peintre d'automobiles.

Le programme de formation se divise en périodes : par exemple, cinq périodes de 1 800 heures chacune pour un mécanicien d'automobiles, quatre périodes de 2 000 heures chacune pour un outilleur-ajusteur et deux périodes de 1 800 heures chacune pour un peintre d'automobiles.

Crédits accordés pour la scolarité et les compétences
Souvent, dans le cas où le candidat a un niveau de scolarité ou de compétences pertinentes supérieur au niveau exigé pour un métier particulier, la durée de l'apprentissage sur le tas peut être raccourcie.

Votre conseiller en apprentissage, du bureau régional de la Division de la formation professionnelle, peut recommander à votre employeur de diminuer de 50 heures chaque période d'apprentissage pour chacun des crédits obtenus à l'école secondaire ou au collège, si ces crédits sont en rapport avec le métier choisi. Votre conseiller peut également recommander que l'on vous accorde un crédit semblable pour chaque année scolaire au niveau secondaire que vous avez terminée au-delà du niveau d'entrée obligatoire pour le métier que vous avez choisi. En règle générale, une année scolaire correspond à sept crédits et chaque crédit représente de 110 à 120 heures de classe. Le conseiller du bureau régional vous aidera à déterminer les matières donnant droit à des crédits.

Trouvez un employeur
Devenez apprenti
Pour devenir apprenti, vous devez d'abord trouver un employeur qui acceptera de vous former. Adressez-vous au Centre d'emploi du Canada pour obtenir des renseignements sur les possibilités d'emploi pour les apprentis dans des métiers particuliers ou des régions données de la province. Votre conseiller en apprentissage sera peut-être aussi en mesure de vous indiquer un employeur qui désire engager un apprenti. À ce moment-là, c'est à vous de jouer!

Lorsqu'un employeur vous engage comme apprenti, vous devez signer avec lui un contrat qui précise les conditions de travail, les heures de travail, le salaire et la formation que vous recevrez. Si vous n'avez pas encore 18 ans, un parent ou votre tuteur doit également signer le contrat qui est un accord légal entre votre employeur et vous. Une copie de ce contrat est envoyée à la Division de la formation professionelle qui la garde dans ses dossiers.

Tout au long de votre formation, votre conseiller en apprentissage restera en contact avec vous et avec votre employeur et s'assurera que votre formation, votre salaire et vos conditions de travail sont satisfaisants.

Certificat d'apprentissage et Certificat de qualification
Après avoir terminé avec succès votre apprentissage, vous êtes admissible au Certificat d'apprentissage et, dans les métiers réglementés, au Certificat de qualification. Vingt métiers réglementés sont régis par des normes interprovinciales et une note de 70 pour cent ou plus à votre examen final vous donne droit à un sceau rouge interprovincial qui vous permet d'exercer votre métier dans n'importe quelle province du Canada sans devoir passer d'autres examens. Les métiers pour lesquels un sceau rouge est disponible sont indiqués par un astérisque.

Certificat obligatoire et certificat facultatif
Pour certains métiers réglementés, il *faut* être titulaire d'un certificat : seuls les titulaires d'un Certificat de qualification ou les apprentis enregistrés peuvent exercer ces métiers. Les métiers dont l'exercice ne peut se faire sans certificat sont des métiers comme ceux, entre autres, d'électricien, de plombier, de mécanicien d'automobiles.

Les personnes exerçant un métier réglementé pour lequel le certificat est *facultatif*, comme les métiers de cuisinier, d'outilleur-ajusteur, de mécanicien de machines agricoles, de mécanicien-monteur, ne sont pas tenues de posséder un Certificat de qualification. Le certificat indique cependant que son titulaire a atteint un certain niveau de spécialisation et de compétence dans son métier.

Pour de plus amples renseignements
Si vous désirez de plus amples renseignements sur l'apprentissage ou sur des métiers particuliers et des programmes de formation, demandez une copie de la publication *L'Apprentissage et vous* de votre orienteur ou adressez-vous à l'un des bureaux régionaux de la Division de la formation professionelle dont vous trouverez la liste à la fin de cette section.

Les femmes et les métiers spécialisés
Pourquoi pas?
Ce court documentaire sur les femmes qui réussissent à faire leur apprentissage dans divers métiers et à les exercer aidera à détruire le mythe voulant que seuls les hommes peuvent exercer certains metiers. D'excellente humeur, les personnages décrivent les joies et les frustrations des métiers qui ont toujours été l'apanage des hommes. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à (416) 965-5694.

Briqueteur et maçon
Scolarité exigée :
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 1 400 heures, incluant trois sessions de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Construit et monte des murs, des voûtes, des âtres, des cheminées ordinaires et d'usine et fait d'autres ouvrages de briquetage ou de maçonnerie; pose des briques et tout autre matériau réfractaire dans les parois et voûtes des fours de fonderie, des revêtements intérieurs de fours de fonderie et de cornues ou des revêtements extérieurs de chaudières, réservoirs et fours pour le traitement thermique.

Charpentier-menuisier (en général)
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
3 844 heures au minimum, 7 200 heures au maximum, incluant deux sessions en classe de 10 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Monte, modifie et répare les structures en bois; construit et monte des coffrages pour le béton; monte des échafaudages, des rampes et des tours de levage; monte les cloisons; pose les cadres de portes et de fenêtres, les solives, les tasseaux de clouage et les lambourdes; installe les planchers; prépare les murs et les plafonds à recevoir le plâtre; fait et installe les montants de portes; installe les accessoires intérieurs, les armoires de cuisine, prépare et monte les panneaux; pose et monte les escaliers et les rampes d'escalier; pose et ajuste la ferronnerie; ajuste les portes, les fenêtres et les accessoires; imperméabilise les murs extérieurs.

Chaudronnier en construction
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 1 650 heures, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Dessine, assemble et construit des chaudières, des récipients sous pression, des échangeurs de chaleur et en répare les éléments; lit et comprend les schémas, les devis, la documentation technique, les modes d'emploi des fabricants et les règlements de sécurité; ajuste les plaques, raccorde des longerons en acier, fore, alèse, boulonne, rivette, soude, monte; réduit la pression et vérifie les récipients sous pression et les contenants fermés à l'aide d'air, d'eau, de fumée ou d'autres méthodes.

Électricien (construction et entretien)
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Cinq périodes de 1 800 heures, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Pose, assemble, installe, répare, entretient, raccorde ou vérifie les divers appareils, l'équipement de commande et le câblage électrique utilisés dans les systèmes d'alarme, de communication, d'éclairage, de chauffage ou d'alimentation dans les immeubles ou autres constructions; exécute les installations proposées à partir de plans, dessins et spécifications; installe des panneaux de distribution, des boîtes d'interrupteurs, des boîtes de dérivation et autres dispositifs électriques connexes.

Électricien (habitations et bâtiments d'exploitations agricoles)
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 1 800 heures, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Effectue le travail d'un électricien dans la construction, les réparations, les transformations ou modifications de maisons, immeubles à plusieurs logements (six logements ou moins) ou immeubles ou constructions utilisés pour l'exploitation agricole; entretient le matériel électrique dans les maisons, les immeubles à plusieurs logements (six logements ou moins) ou les exploitations agricoles.

Finisseur de béton
Scolarité exigée :
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Finit les planchers de béton à la main ou avec des machines, y compris l'application des traitements de durcissement du béton et de surface; effectue toutes les phases d'imperméabilisation et de restauration du béton; polit et répare les surfaces de béton durci; pose et finit les matériaux d'époxyde, de plastique et d'autres compositions; finit et expose l'agrégat du béton préfabriqué et du béton de structure.

Installateur de systèmes de protection contre les incendies
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 1 800 heures, incluant deux sessions en classe de 7 semaines et une autre de 8 semaines.

Fonctions et compétences :
Dispose, assemble, installe, vérifie et entretient les réseaux de tuyauterie à haute et à basse pression pour l'approvisionnement en eau, air, mousse, gaz carbonique ou autres produits pour les systèmes de protection contre les incendies.

Mécanicien en réfrigération et climatisation
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Cinq périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et deux autres de 7 semaines.

Fonctions et compétences :
Installe ou monte tout élément d'un système de réfrigération ou de climatisation; assemble ou raccorde tout tuyau ou conduit utilisé pour canaliser le réfrigérant ou l'air climatisé; vérifie ou répare tout appareil utilisé dans les systèmes de réfrigération ou de climatisation.

Mécanicien-monteur (construction)
Scolarité exigée :
10eannée ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures, incluant trois sessions de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Installe, répare et entretient les machines mécaniques, leurs éléments, ainsi que les appareils et les mécanismes connexes utilisés dans les établissements industriels, commerciaux ou autres ou sur les chantiers de construction; a de vastes connaissances en métallurgie, soudure, lecture de plans et utilisation d'instruments de mesure précis.

Monteur de lignes électriques
Ce métier comprend deux groupes :
1er groupe – Monteur-réparateur de lignes
2e groupe – Poseur de lignes

Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent pour les deux groupes.

Durée du programme :
Monteur-réparateur de lignes
Quatre périodes de formation et d'expérience pratique connexes de 2 000 heures chacune.

Poseur de lignes
Trois périodes de formation et d'expérience pratique connexes, une de 2 500 heures et deux autres de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Monteur-réparateur de lignes
Met en place, entretient et répare les lignes électriques aériennes et souterraines qui transportent l'électricité des centrales aux abonnés.

Poseur de lignes
Construit ou monte les réseaux électriques qui transportent l'électricité des centrales aux abonnés.

Monteur de tuyaux à vapeur
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Cinq périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et deux autres de 7 semaines.

Fonctions et compétences :
Dessine, assemble, installe, entretient ou répare tout système de chauffage, de refroidissement, de traitement ou système industriel; installe ou raccorde les canalisations dans tout bâtiment ou toute construction; pose les canalisations destinées à toutes fins, y compris le transport du gaz; pose les canalisations d'air, pneumatiques ou autres.

Ouvrier en charpentes métalliques
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent et être âgé de 17 ans au moins.

Durée du programme :
Trois périodes de 2 000 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et deux autres de 7 semaines.

Fonctions et compétences :
Fabrique, assemble, installe, manipule, élève, monte, démonte, remet en état, ajuste, modifie, répare et entretient sur place toutes les structures en métal, le béton préfabriqué, le béton précontraint, les matériaux d'armature de béton, les matériaux ferreux et non ferreux contenus dans les murs-rideaux, les ouvrages métalliques décoratifs et autres et tous les autres matériaux utilisés à la place des matériaux mentionnés précédemment.

Peintre
Ce métier est divisé en deux groupes :
1er groupe – Groupe commercial et résidentiel
2e groupe – Groupe industriel

Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent pour les deux groupes.

Durée du programme :
Groupe commercial et résidentiel
Trois périodes de formation et d'expérience pratique connexes de 1 600 heures chacune.

Groupe industriel
Deux périodes de formation et d'expérience pratique connexes de 1 800 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Groupe commercial et résidentiel
Prépare et exécute les travaux d'intérieur et d'extérieur sur le plâtre, les panneaux de revêtement, le bois, le métal, la maçonnerie, le stuc et autres matériaux; utilise un appareil à vapeur pour décoller le papier peint et fait la pose de divers revêtements muraux, de papiers peints, de placages de bois, de tissus vinyle et autres matériaux.

Groupe industriel
Prépare et exécute les travaux d'intérieur et d'extérieur sur le plâtre, les panneaux de revêtement, le bois, le métal, la maçonnerie, le stuc et autres matériaux; prépare et exécute le travail avec des outils mécaniques, utilise les torches à décaper, les pistolets vaporisateurs et les sableuses.

Plâtrier
Scolarité exigée :
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 1 600 heures.

Fonctions et compétences :
Applique le plâtre et le stuc sur les murs et les plafonds tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une construction; applique le plâtre et le stuc sur les lattes, la maçonnerie et les isolants rigides; pose le ruban adhésif sur les joints des panneaux de plâtre et des panneaux de revêtement.

Plombier
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Cinq périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et deux autres de 7 semaines.

Fonctions et compétences :
Dispose, monte, installe, entretient ou répare, dans toute construction, immeuble ou chantier, la tuyauterie et les accessoires en vue de l'approvisionnement en eau à des fins domestiques ou industrielles ou en vue de l'évacuation des eaux après qu'elles ont été utilisées à des fins domestiques ou industrielles.

Poseur de lattes
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.
Durée du programme :
Trois périodes de 1 800 heures, incluant deux sessions en classe de 10 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Dans la construction ou la réparation de murs, cloisons, plafonds et voûtes de charpente : pose, en attachant, clouant, agrafant ou soudant, les lattes métalliques ou en bois, le placoplâtre ou tout autres matériau et accessoire qui sert de base au plâtre, ciment ou matériaux acoustiques; pose les montants, cadres et accessoires de plastique et de métal léger qui recevront le placoplâtre ou les lattes métalliques.

Tôlier
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Cinq périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et deux autres de 7 semaines.

Fonctions et compétences :
Fabrique, produit, assemble, manipule, construit, monte, démonte, remet en état, ajuste, modifie, répare ou entretient tout article en tôle ferreuse ou non ferreuse de calibre nº 10 (É.-U.), ou de tout calibre équivalent ou inférieur ou en tout autre matériau.

Vitrier et mécanicien des métaux
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures, incluant deux sessions en classe de 7 semaines et une de 8 semaines.

Fonctions et compétences :
Est chargé de disposer, fabriquer, monter et installer des cadres refoulés, de la ferronnerie, des devantures de magasin, des panneaux de parement muraux, des portes coulissantes manuelles, des châssis de fenêtre, des ferme-portes manuels, des mécanismes automatiques de portes et des murs-rideaux; se charge de disposer, fabriquer, monter et installer les devantures de verres fixes, les vitres d'automobile, le verre utilisé pour les professions artistiques, les aquariums et autres produits spéciaux semblables; coupe, ajuste et pose le verre dans des cadres en bois ou en métal pour des fenêtres, lanterneaux, devantures de magasins, comptoirs-vitrines, devantures d'immeubles.

La construction
Métiers non réglementés

Dessinateur d'architecture
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Prépare des plans représentant l'intérieur, l'extérieur ou d'autres détails architecturaux d'immeubles de bureaux, d'immeubles d'habitation, de bâtiments industriels, commerciaux et autres.

Poseur de panneaux muraux secs et de panneaux acoustiques
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 1 500 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Pose des panneaux de revêtement au plafond et sur les murs intérieurs des bâtiments; pose les isolants thermo-acoustiques et les matériaux insonorisants.

Poseur de terrazzo, carreaux et marbre
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Applique des revêtements décoratifs faits de ciment, de sable, de pigments ou de composes chimiques, de marbre ou d'autres agrégats sur les planchers, les escaliers et d'autres surfaces.

L'industrie
Métiers réglementés

Imprimeur
Ce métier comprend huit groupes :
1er groupe – Typographe (atelier)
2e groupe – Lithographe (atelier)
3e groupe – Conducteur de presse (usine)
4e groupe – Linotypiste
5e groupe – Compositeur
6e groupe – Conducteur de presse (typographie)
7e groupe – Compositeur (photocomposition)
8e groupe – Compositeur et caméraman

Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent pour tous les groupes.

Durée du programme :
Groupes 1 à 7 Quatre périodes de formation et d'expérience pratique connexes de 2 000 heures chacune.

Groupe 8
Cinq périodes de formation et d'expérience pratique connexes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Typographe (atelier)
Fait fonctionner les presses d'imprimerie, le matériel d'alimentation et de distribution; mélange et harmonise les encres; exécute les travaux de finition des reliures; effectue les travaux courants d'entretien du matériel; est chargé du papier, de l'encre et d'autres articles; compose les textes; prépare, lit et corrige les épreuves; effectue la mise en pages, utilise les plaques de photogravure, d'électrotype, de caoutchouc et de plastique.

Lithographe (atelier)
Fait fonctionner et entretient les presses d'impression lithographique; exécute des travaux de reliure et de finition; prépare des solutions pour la photographie et pour couvrir les plaques; est chargé du papier, de l'encre et des produits chimiques; effectue des travaux de disposition et de composition; prépare, lit et corrige les épreuves; reproduit les textes par photogravure; utilise divers types d'appareils, de filtres développe les films; produit différents genres de plaque.

Conducteur de presse (usine)
Fait fonctionner les presses; installe les plaques, vérifie les instructions consignées dans les registres, démonte les plaques et les cylindres pour les nettoyer à la fin d'un tirage.

Linotypiste
Actionne le clavier d'une machine à fondre les caractères afin de couler des lignes de caractères (lignes-blocs).

Compositeur
Compose les textes à la main ou à la machine et assemble la composition des clichés dans la galée; détermine le corps, le style et la composition des caractères d'après la feuille de travail; nettoie les caractères après usage, les trie et les range dans les cases; peut conduire une presse à épreuves et tirer lui-même des épreuves.

Conducteur de presse (typographie)
Exécute les travaux courants d'entretien du matériel; règle la presse typographique et la position des couleurs; mélange des encres de couleurs déterminées; inspecte et contrôle les rouleaux de papier; actionne le premier niveau de la presse.

Compositeur (photocomposition)
Comprend la composition à chaud, à froid et sans métal et l'impression en couleurs; conduit divers types de presses d'impression et de machines à relier; s'occupe du papier et d'autres stocks de l'imprimerie; prépare la disposition de dessins publicitaires; conçoit les formules commerciales; compose les textes publicitaires, les formules et les livres; dispose les pages convenablement pour les mettre sous presse; sépare les couleurs.

Compositeur et caméraman
Exécute les travaux courants d'entretien du matériel; prépare les solutions photographiques et classe les négatifs, les produits chimiques et les fournitures; utilise la photocomposition, le lettrage à la main et par transfert dans les maquettes et la composition des pages et des caractères d'affiche; utilise la méthode de présélection des couleurs et de repérage, utilise différents types d'appareils de photographie; choisit les pellicules et le matériel de tirage d'épreuves en couleurs qui doivent être utilisés dans le tirage par contact; reproduit les films.

Mécanicien-monteur (établissement industriel)
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures chacune, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Dans un établissement industriel ou une aire de traitement précise, installe, répare et entretient des machines mécaniques et leurs pièces et du matériel pneumatique et hydraulique connexe; a une vaste connaissance de la métallurgie, de la soudure, de la lecture des plans et de l'utilisation des instruments de mesure de précision.

Menuisier industriel
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Règle et utilise diverses machines employées pour la construction et la fabrication d'articles en bois et autres matériaux connexes, tels que placards, mobilier, portes et encadrements de porte.

Monteur (charpente et panneaux d'acier)
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 1 800 heures, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Lit et interprète les bleus; effectue des travaux de mesure de vérification et de disposition; assemble des panneaux et des éléments métalliques déplace les produits finis à l'aide de grues, d'élingues ou de tout autre appareil de levage.

Mouleur
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Fabrique, répare et transforme des moules, des modèles, des gabarits, etc.; a de vastes connaissances de l'interprétation des bleus et des dessins, des plastiques, des méthodes et de l'équipement de traitement.

Outilleur-ajusteur
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures chacune, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Monte, répare et transforme des matrices, des formes, des outils tranchants, des calibres, des gabarits et des montages; travaille à de faibles tolérances; a de vastes connaissances de la lecture et de l'interprétation des bleus; devrait posséder de bonnes notions de métallurgie et des connaissances pratiques de l'utilisation, de l'entretien et du fonctionnement des machines-outils et de l'équipement connexe.

Régleur-conducteur de machines-outils
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 1 500 heures au moins, 8 000 heures au maximum, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Règle et conduit divers types de machines à couper et à meuler les métaux à des tolérances très faibles; a de vastes connaissances de la métallurgie; connaît bien l'utilisation et l'entretien des instruments de mesure de précision; sait bien lire les bleus.

L'industrie
Métiers non réglementés

Charpentier-menuisier d'usine
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 1 800 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Dans un établissement industriel ou une aire de traitement industriel : découpe, façonne, assemble, monte et entretient différents types de constructions et d'accessoires en bois à l'aide d'outils manuels et motorisés; fabrique, transforme et répare des constructions et des objets en bois.

Conducteur d'appareils de traitement chimique
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Fait fonctionner les panneaux de commande des appareils de distillation, des réacteurs chimiques, des pompes, des compresseurs et des échangeurs de chaleur; conduit et commande les filtres, les mélangeurs, les dispositifs de chauffage à la vapeur, à l'électricité et au gaz, les décanteurs, les malaxeurs, les séchoirs, les pompes, les compresseurs, les gicleurs et les pompes à vide, les courroies transporteuses, les ventilateurs et les soufflerles; remplit les contenants, les camions-citernes, les wagons-citernes et les réservoirs de stockage.

Dessinateur (mécanique)
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Prépare des dessins d'exécution et d'autres dessins techniques à partir d'esquisses ou de notes pour la construction de machines, de moteurs, de gabarits et de montages, d'équipement mécanique et de divers genres de produits à des fins d'ingénierie, de fabrication, d'illustration et autres.

Électricien (entretien d'usine)
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Dans un établissement industriel : installe des conduites, des boîtes de dérivation, des interrupteurs; tire les câbles, les isole et les rend étanches; installe, aligne, branche et essaie les machines; installe les systèmes d'éclairage, de commande, de communications et de chauffage; révise et répare les moteurs et les génératrices à courant alternatif et à courant continu.

Mécanicien de brûleurs à l'huile
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Deux périodes de 1 800 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Installe, nettoie, répare, révise, règle et démonte les installations de brûleur à l'huile; détient un permis aux termes des règlements du ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario, Direction des normes de sécurité (combustibles), Division des normes techniques.

Mécanicien en électronique (usine)
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Installe, essaie, étalonne et répare les commandes électroniques et l'équipement de contrôle et de communications dans une usine.

Soudeur (au gaz et à l'arc)
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Soude ensemble des pièces de métal, conformément à des tracés, des bleus ou des fiches de travail, en utilisant la soudure au chalumeau et toute combinaison de procédés de soudure à l'arc, tels que la soudure manuelle, automatique et semi-automatique, au gaz inerte et la soudure automatique sous flux; peut effectuer du découpage au chalumeau et du meulage.

Autres renseignements :
Pour souder sur des chaudières, des récipients sous pression et des conduites sous pression, il faut réussir le test d'aptitudes exigé par le ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario, Direction de la sécurité des appareils sous pression, Division des normes techniques.

Tôlier (usine)
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Dans un établissement industriel : fabrique, installe ou répare les articles en tôle utilisés pour l'entretien de l'usine, le ramassage de la poussière, la ventilation et les opérations de l'usine.

La force motrice
Métiers réglementés

Mécanicien d'automobiles
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Cinq périodes de 1 800 heures, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Inspecte, établit la cause des pannes, démonte, règle, entretient, répare, révise et assemble tous les éléments des véhicules à moteur, y compris les mécanismes de direction, les freins, le moteur, le groupe motopropulseur et les systèmes de suspension, de climatisation, de carburation et les systèmes électriques.

Autres renseignements :
Au lieu de suivre ce programme, on peut faire un apprentissage de trois ans dans le métier. L'apprenti suit alors un programme de 40 semaines à l'école immédiatement après son inscription avant de passer à la période de formation au travail. Ce programme est divisé en cinq périodes, la première étant de 1 600 heures, la seconde de 768 heures et les trois autres de 1 184 heures chacune. L'apprenti reçoit une allocation de formation pour la première période (pendant qu'il est à l'école). Ce programme est très demandé du fait qu'on procure des emplois aux apprentis, mais le nombre des élèves est limité.

Mécanicien de boîtes de vitesses
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 1 800 heures, incluant deux sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Inspecte, établit la cause des problèmes, démonte, règle, entretient, répare, révise et assemble toutes les transmissions de véhicules à moteur, qu'elles soient automatiques ou manuelles et les transmissions à la cardan; connaît les effets des autres éléments des véhicules à moteur sur le fonctionnement des transmissions et des transmissions à la cardan.

Mécanicien de machinerie lourde
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Cinq périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 12 semaines et deux autres de 7 semaines.

Fonctions et compétences :
Inspecte, établit la cause des pannes, démonte, règle, entretient, répare, révise et assemble les éléments du matériel lourd, y compris les mécanismes de direction, les freins, le moteur, le groupe motopropulseur et les systèmes de suspension, de carburation et les systèmes électriques.

Mécanicien de machines agricoles
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Cinq périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 14 semaines et deux autres de 8 semaines.

Fonctions et compétences :
Inspecte, établit la cause des pannes, démonte, règle, entretient, répare, révise et assemble tous les éléments de machines agricoles, y compris les mécanismes de direction, les freins, les moteurs, les groupes motopropulseurs et les systèmes de suspension, de climatisation, d'alimentation et les systèmes électriques.

Mécanicien de moteurs refroidis par air et de moteurs marins
Ce métier est divisé en 4 groupes :
1er groupe – Mécanicien de petits moteurs
2e groupe – Mécanicien d'équipement marin et de petits appareils motorisés
3e groupe – Mécanicien de petits moteurs (construction)
4e groupe – Mécanicien de moteurs marins

Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent pour tous les groupes.

Durée du programme :
1er, 2e et 3e groupes
Deux périodes de 2 000 heures chacune, incluant deux sessions en classe de 10 semaines chacune.

4e groupe
Quatre périodes de 1 800 heures chacune, incluant deux sessions en classe de 10 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Mécanicien de petits moteurs
Répare les petits moteurs diesel et à essence refroidis par air utilisés dans les tondeuses à gazon, les souffleuses à neige, les scies à chaînette, les tracteurs de jardin, les motoneiges, les pompes portatives et les groupes électrogènes de même que les moteurs hors-bord refroidis par air ou par eau.

Mécanicien d'équipement marin et de petits appareils motorisés
Vérifie, inspecte, localise les défectuosités, entretient, répare, révise et prépare pour l'entreposage des petits moteurs diesel et à essence refroidis par air utilisés pour faire fonctionner les bateaux et les petits appareils motorisés.

Mécanicien de petits moteurs (construction)
Répare les petits moteurs à combustion interne refroidis par air et par eau qui servent à faire fonctionner les outils et l'équipement utilisés dans la construction : scies à chaînette, petits tracteurs, pompes portatives, compresseurs d'air, groupes électrogènes.

Mécanicien de moteurs marins
Installe, répare, ajuste, révise ou convertit les moteurs marins diesel et à essence, les embrayages, les boîtes de vitesses, les engrenages réducteurs, les axes, les hélices, les mécanismes de direction, les commandes, les instruments, les systèmes d'alimentation, d'allumage, de refroidissement, d'échappement et les systèmes électriques.

Mécanicien de motocyclettes
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 1 800 heures, incluant deux sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Inspecte, établit la cause des pannes, démonte, règle, entretient, répare et révise tous les éléments de motocyclette, y compris la fourche, le cadre, les freins, le moteur, le groupe motopropulseur et les systèmes de suspension, de carburation et les systèmes électriques.

Mécanicien de systèmes d'allumage et d'alimentation
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 1 800 heures, incluant deux sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Établit la cause des problèmes que présentent les éléments des véhicules automobiles, y compris les systèmes électriques, de carburation, d'allumage et de climatisation, les assemble, les démonte, les règle, les entretient et les répare; effectue les mises au point mineures et importantes des moteurs.

Mécanicien, parallélisme des roues et freins
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 1 800 heures, incluant deux sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Inspecte, établit la cause des pannes, démonte, règle, entretient, répare, révise et remonte les éléments des systèmes de suspension avant et arrière et des systèmes de freinage, y compris les roues, les pneus, les ressorts et les amortisseurs; vérifie et rectifie le parallélisme du châssis si nécessaire.

Peintre d'automobiles
Scolarité exigée :
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Deux périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines.

Fonctions et compétences :
Ponce, mastique et prépare les surfaces et applique la peinture de finition; sèche et recuit les surfaces nouvellement peintes; mélange les peintures et les ingrédients et assortit les couleurs; refinit les panneaux extérieurs galvanisés et les moulures en aluminium anodisé.

Préposé à une station-service
Scolarité exigée :
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Deux périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines.

Fonctions et compétences :
Lubrifie les véhicules; entretient les systèmes de refroidissement, les batteries, les phares, les avertisseurs, les circuits divers, les bougies, les courroies et le niveau des liquides; remplace les systèmes d'échappement en entier ou en partie; répare les pneus et les chambres à air et équilibre les roues.

Réparateur de carrosserie d'automobiles
Scolarité exigée :
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et une autre de 7 semaines.

Fonctions et compétences :
Martèle les bosselures des panneaux, des ailes et des plinthes; lime, meule, ponce, mastique et prépare les surfaces bosselées ou transpercées, utilise les traitements thermiques pour rétrécir ou étirer les panneaux métalliques; soude les fissures de la carrosserie; vérifie et rectifie l'alignement du châssis.

Réparateur de remorques de camions
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 1 800 heures, incluant deux sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Inspecte, établit la cause des problèmes, démonte, règle, entretient, répare, révise tous les éléments des remorques, y compris les systèmes de suspension, les châssis, les freins et les systèmes de climatisation et les systèmes électriques.

Usineur de pièces d'automobile
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et deux de 7 semaines.

Fonctions et compétences :
Révise et refait les moteurs à explosion interne et les éléments connexes; révise les éléments du groupe motopropulseur, des systèmes de freinage et de suspension.

Les services
Métiers réglementés

Boulanger
Ce métier comprend trois groupes :
1er groupe – Aide-boulanger
2e groupe – Boulanger
3e groupe – Pâtissier

Scolarité exigée :
Tous les groupes
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Aide-boulanger
Une période de 2 000 heures, incluant une session en classe de 15 semaines.

Boulanger
Trois périodes de 2 000 heures, incluant deux sessions en classe de 15 semaines chacune.

Pâtissier
Quatre périodes de 2 000 heures, incluant deux sessions en classe de 15 semaines et une session de 5 semaines.

Fonctions et compétences :
Aide-boulanger
Prépare les ingrédients, la pâte ordinaire; différents types de pâtes levées, sucrées et feuilletées, tartes, biscuits, muffins et beignets; participe aux processus de formulation et de fermentation.

Boulanger
Surveille la formulation, la fermentation, le contrôle des stocks, la réception et la distribution, l'établissement des coûts, l'achat du matériel et des ingrédients; prépare les puddings et les desserts, la pâte à pâtisserie et la pâte à choux, le pain et les petits pains, le glaçage et les garnitures, les gâteaux et les crèmes.

Pâtissier
Prépare les gâteaux spéciaux, les pâtisseries, les petits fours, les biscuits au chocolat et à garnitures spéciales, les gâteaux de mariage; la décoration des desserts et la préparation des desserts, de la pâte d'amande et de la gomme.

Coiffeur
Ce métier comprend trois groupes :
1er groupe – Coiffeur pour hommes
2e groupe – Coiffeur pour femmes
3e groupe – Coiffeur

Scolarité exigée :
9e année ou l'équivalent pour tous les groupes.

Durée du programme :
Coiffeur pour hommes et coiffeur pour femmes
Trois périodes de 1 500 heures chacune, incluant deux sessions en classe de 8 semaines chacune.

Coiffeur
Trois périodes de 1 580 heures chacune, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Teint, décolore ou sèche les cheveux; lave les cheveux et le cuir chevelu; coupe ou taille les cheveux; épile, teint ou traite les cils et les sourcils; frise ou ondule les cheveux. De plus, le coiffeur pour hommes (1er groupe) rase ou taille la barbe ou la moustache; le coiffeur pour femmes (2e groupe) applique les masques faciaux, le maquillage et fait les manucures; le coiffeur (3e groupe) exécute tout ce qui est mentionné ci-dessus.

Autres renseignements :
Il est également possible de devenir coiffeur pour hommes, coiffeur pour femmes ou coiffeur en s'inscrivant dans une école privée autorisée et en payant les frais de scolarité. Pour obtenir une liste des écoles, adressez-vous à la Division de la formation professionnelle, Direction des opérations.

Cuisinier
Ce métier comprend deux groupes :
1er groupe – Aide-cuisinier
2e groupe – Cuisinier

Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent pour les deux groupes.

Durée du programme :
Aide-cuisinier
Une période de 2 000 heures, incluant une session en classe de 15 semaines.

Cuisinier
Trois périodes de 2 000 heures, incluant deux sessions en classe de 15 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Aide-cuisinier
Prépare des petits déjeuners complets, des repas rapides cuits sur le gril, des sandwiches, des salades et des desserts simples, des légumes et des boissons non alcoolisées; découpe les viandes, la volaille et le gibier cuits; a des connaissances de base des principes du service à table et de la préparation des soupes et sauces.

Cuisinier
Prépare des repas complets, des repas rapides cuits sur le gril, des sandwiches, des légumes, des buffets chauds et froids, des salades et des vinaigrettes, des desserts, des boissons non alcoolisées; découpe les viandes, la volaille, le poisson et le gibier cuits; connaît suffisamment les principes du service à table; connaît bien la gestion des stocks, la composition des menus, la détermination du coût des aliments et l'achat de ces derniers.

Dépanneur radio-télévision
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 2 000 heures, incluant deux sessions en classe de 18 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Installe, règle et répare les récepteurs de radio et de télévision et autres pièces d'équipement électronique à usage domestique.

Nettoyeur à sec
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 900 heures chacune, incluant un cours par correspondance connexe au programme de formation en classe.

Fonctions et compétences :
Fait fonctionner une ou plusieurs machines de nettoyage à sec en utilisant des solutions chimiques pour nettoyer des vêtements et autres articles domestiques en tissu.

Les services
Métiers non réglementés

Boucher
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Quatre périodes de 1 800 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Abat, dépouille, nettoie les animaux et suspend les carcasses; désosse et taille divers types de carcasses, par exemple, de boeuf, de veau, d'agneau et de porc, et les débite en coupes vendables au détail; peut fabriquer différents genres de saucisses et préparer des viandes spéciales et des produits de fantaisie à base de viande.

Commis-boucher dans le commerce de détail
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Deux périodes de 2 000 heures chacune, incluant une session en classe de 18 semaines.

Fonctions et compétences :
Désosse et taille divers types de carcasses d'animaux, par exemple, de veau, de boeuf, d'agneau et de porc, en morceaux vendables au détail; peut faire différents types de saucisses et préparer des viandes spéciales et des produits de fantaisie à base de viande; peut également s'occuper de la préparation de la volaille et du poisson.

Horticulteur
Ce métier comprend deux groupes :
1er groupe – Pépiniériste, employé de jardinerie et serriste
2e groupe – Jardinier, préposé à l'entretien des pelouses et paysagiste

Scolarité exigée :
Pour les deux groupes
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Pour les deux groupes
Trois périodes de 1 500 heures chacune, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Fonctions et compétences :
Pépiniériste, employé de jardinerie et serriste
Fait la culture des arbres, des arbustes, des plantes ornementales et à floraison; plante, transplante et vend les produits horticulturaux connexes.

Jardinier, préposé à l'entretien des pelouses et paysagiste
Prépare le terrain en le creusant, en amenant et en étalant la terre et les agrégats; établit et entretient les pelouses ordinaires et fines par fertilisation, semis, gazonnement, nivellement et irrigation; plante les arbres, les arbustes, les fleurs et les oignons; entretient les fleurs, les arbustes, les arbres et toute autre plante.

Maître fourreur
Scolarité exigée :
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme :
Trois périodes de 2 000 heures chacune.

Fonctions et compétences :
Fait, retouche, transforme et répare les vêtements en fourrure; évalue le coût des vêtements neufs, des retouches, des transformations et des réparations.

Métiers divers non réglementés

Il existe en Ontario des programmes d'apprentissage pour plus de 200 métiers non réglementés. Vous pouvez voir ci-dessous une liste des métiers les plus en vogue et le nombre d'heures d'apprentissage qu'ils requièrent. Les apprentis ayant réussi leur formation reçoivent un Certificat d'apprentissage qui prouve qu'ils ont atteint le niveau de connaissances et de compétences d'un ouvrier qualifié.

On peut mettre au point de nouveaux programmes de formation par apprentissage sur demande. Ces programmes sont en général conçus selon le besoin pour satisfaire aux exigences précises de métiers particuliers et d'employeurs individuels.

Charpentier de navires en fer (blindeur de carènes), menuisier de navires (assembleur), ouvrier d'usine de sidérugie (haut fourneau), ouvrier d'usine de sidérurgie (laminage), ouvrier de fonderie (mouleur), plombier (en usine), tapissier-garnisseur (meubles), technicien en optique (fabrication de lentilles et de prismes)
Quatre périodes de 2 000 heures chacune.

Électroplaste
Quatre périodes de 1 800 heures chacune.

Ouvrier sidérurgiste (en usine), technicien en plastiques, tuyauteur (industriel)
Trois périodes de 2 000 heures chacune.

Jockey, tapissier-garnisseur (automobiles)
Trois périodes de 1 800 heures chacune.

Ouvrier de fonderie (noyauteur)
Deux périodes de 2 000 heures chacune.

Bureaux de la Direction des opérations

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au conseiller du bureau de la Division de la formation professionnelle le plus près de chez vous.

Barrie	(705) 737-1431
Belleville	(613) 968-5558
Bracebridge	(705) 645-8643
Brantford	(519) 756-5197
Brockville	(613) 342-5481
Chatham	(519) 354-9100
Cornwall	(613) 938-9702
Hamilton	(416) 521-7764
Kenora	(807) 468-3325
Kingston	(613) 547-2271
London	(519) 453-7190
North Bay	(705) 474-5546
Oakville	(416) 842-2454
Oshawa	(416) 576-0171
Ottawa	(613) 731-7100
Owen Sound	(519) 376-5790
Pembroke	(613) 735-3911
Peterborough	(705) 743-4172
St. Catharines	(416) 684-8543
Sarnia	(519) 542-7705
Sault Sainte-Marie	(705) 942-4420
Sudbury	(705) 675-4481
Thunder Bay	(807) 475-1605
Timmins	(705) 264-2354
Toronto (centre)	(416) 965-4211
Toronto (est)	(416) 750-3533
Toronto (ouest)	(416) 233-3281
Waterloo	(519) 884-5460
Windsor	(519) 254-8654

Il peut être possible de téléphoner gratuitement à ces bureaux de chez vous; consultez la rubrique *Gouvernement de l'Ontario* de votre annuaire.

Renseignements généraux sur les universités de l'Ontario

Les universités

L'Ontario compte aujourd'hui quinze universités. Huit universités et collèges universitaires offrent des programmes d'études ou des cours enseignés entièrement ou partiellement en français :

Collège Glendon qui fait partie de l'Université York,
Université Laurentienne,
Université de Sudbury qui est fédérée à l'Université Laurentienne,
Collège Universitaire de Hearst qui est affilié à l'Université Laurentienne,
Université d'Ottawa,
Université Saint-Paul qui est fédérée à l'Université d'Ottawa,
Royal Military College
Collège dominicain de philosophie et de théologie.

Voir le tableau des programmes et des cours universitaires qui sont offerts en français en Ontario.

Admission à un programme universitaire de premier cycle

Les universités de l'Ontario exigent généralement une moyenne de 60 pour cent ou plus dans les matières requises pour le diplôme supérieur d'études secondaires (13e année). Quelques universités acceptent des étudiants dont la moyenne est inférieure à 60 pour cent. Les étudiants doivent toutefois comprendre que même s'ils remplissent les conditions minimales d'admission, leur entrée à l'université n'est pas garantie. En effet, on donne la préférence aux étudiants qui ont un meilleur rendement scolaire. Dans certains programmes, où le nombre des inscriptions est limité, on exige une moyenne de 70 à 80 pour cent.

Cours prérequis

Les cours prérequis dans la 13e année varient suivant l'université et le programme universitaire choisi. Les cours prérequis pour chaque programme sont notés dans la section concernant chacune des institutions bilingues de l'Ontario. Les conditions d'admission indiquées sont valables pour l'année scolaire en cours. Les étudiants doivent se renseigner auprès de leur conseiller en orientation à propos des changements possibles dans les cours requis pour l'année scolaire 1984-1985.

Admission anticipée

Certains étudiants peuvent être admis à l'université avant la fin de l'année scolaire si leur rendement en 13e, en 12e et en 11e années d'études secondaires est suffisant et s'ils sont recommandés par le directeur de leur école, à condition que leur niveau de rendement se maintienne et qu'ils terminent avec succès leurs études secondaires.

Demande d'admission à une université de l'Ontario

Procédure pour faire une demande d'admission

Tout étudiant qui désire s'inscrire dans une université ontarienne en 1982 doit faire parvenir une demande d'admission au :

Centre des admissions des universités de l'Ontario
C.P. 1328
Guelph (Ontario) N1H 7P4
Téléphone (519) 823-1940

Ce centre enregistre toutes les demandes d'admission et les réponses des étudiants aux offres d'admission des universités.

Candidats des écoles secondaires

Candidats inscrits actuellement à temps plein en 13e année des écoles secondaires publiques ou privées de l'Ontario.

Le Centre des admissions envoie un formulaire de demande d'admission préimprimé (OUAC 101), ainsi qu'une enveloppe pour y inclure les frais (OUAC 106) aux étudiants qui sont actuellement inscrits en 13e année de l'Ontario et qui ont indiqué, lorsqu'ils se sont inscrits en septembre, qu'ils désiraient faire une demande d'admission dans une université. Les formulaires seront préparés selon les renseignements obtenus du ministère de l'Éducation.

Les écoles secondaires recevront également des formulaires de demande d'admission à l'intention des étudiants qui n'auraient pas reçu le formulaire individuel ou de ceux qui sont inscrits en 12e année.

Le candidat remplit le formulaire et indique trois combinaisons d'universités et programmes. Le candidat soumet alors sa demande d'admission au directeur de l'école secondaire qui y inclut les renseignements relatifs aux cours de la 13e année, de la 12e année et de la 11e année. Le candidat doit envoyer les frais d'inscription de $9 directement au Centre des admissions universitaires de l'Ontario. Le directeur transmet ensuite le formulaire dûment rempli au centre. Le centre accusera réception de chaque demande. De là, les formulaires seront traités et envoyés aux universités indiquées. Le centre obtiendra aussi le rendement intérim de la 13e année directement des écoles secondaires.

Autres candidats
Candidats qui ne sont pas inscrits actuellement dans une école secondaire de l'Ontario, y compris les candidats adultes, les candidats qui ont terminé leur 13e année d'études secondaires antérieurement, les candidats qui étudient par correspondance, et ceux d'autres provinces et d'autres pays.

Ces candidats doivent obtenir le formulaire de demande d'admission OUAC 105 à l'université de leur choix. Le candidat peut soumettre au Centre des admissions son choix de trois combinaisons d'universités et programmes. Le candidat remplit le formulaire et l'envoie, accompagné du montant des frais d'inscription de $9, au Centre des admissions. Ce dernier transmettra la demande d'admission aux universités choisies. Le candidat doit cependant envoyer son dossier scolaire directement aux universités et indiquer le numéro de sa demande d'admission.

Décision de l'université
Lorsque l'université choisit d'accepter un candidat, elle lui envoie une lettre-réponse que le candidat doit remplir et renvoyer au Centre des admissions. Le candidat ne peut accepter qu'une seule offre d'admission. C'est au centre de notifier les universités de votre décision.

Refus d'admission
Si le candidat reçoit des refus d'admission aux universités qu'il a choisies, il peut choisir d'autres universités et leur faire envoyer sa demande par le centre.

Liste des dates importantes 1983-1984
31 août 1983
Les formulaires pour les «autres» candidats (OUAC 105) sont distribués dans les universités.

15 octobre 1983
Début du processus d'admission pour l'année 1984. Les formulaires ordinaires de demande d'admission (OUAC 101) sont envoyés aux écoles secondaires.

23 décembre 1983
Le Centre des admissions doit recevoir les formulaires de demande d'admission (OUAC 101).

9 janvier 1984
Première date à laquelle les formulaires d'accusé de réception/modification (OUAC 107) sont envoyés aux écoles secondaires.

14 février 1984
Première date à laquelle le Centre des admissions envoie aux écoles secondaires les formulaires de demande d'admission anticipée (OUAC 102) pour les candidats ayant le diplôme d'études secondaires et pour les étudiants en 12e année.

7 mars 1984
Première date à laquelle le Centre des admissions envoie aux écoles secondaires les formulaires de demande d'admission anticipée (OUAC 102) pour les étudiants en 13e année.

20 avril 1984
Le Centre des admissions doit recevoir les notes provisoires des écoles secondaires pour les candidats qui ont soumis une demande d'admission anticipée (OUAC 102).

15 juin 1984
Première date à laquelle les universités peuvent envoyer des offres d'admission, de bourses ou de résidence aux candidats des écoles secondaires.

29 juin 1984
Première date à laquelle les universités peuvent demander une réponse aux offres d'admission anticipée, aux offres de bourses ou de résidence.

Année préparatoire et admission après la 12e année
(La procédure est la même que celle pour les étudiants à temps plein en 13e année de l'Ontario.)
Quatre universités offrent un cours préparatoire qui remplace la 13e année aux étudiants exceptionnels de la 12e année. Il s'agit des universités de Carleton, d'Ottawa, de Windsor et du collège Brescia (affilié à l'Université Western Ontario). À l'Université d'Ottawa, l'année préparatoire est donnée en français, mais ce cours ne s'offre qu'à la faculté des sciences et de génie. Les étudiants de la 12e année qui obtiennent une moyenne générale de 80 pour cent dans leurs notes finales, peuvent faire une demande d'admission en première année à la faculté d'administration, à la faculté des arts et à la faculté des sciences sociales d'Ottawa. L'admission en première année à l'université, après la 12e année, est également possible aux Universités Lakehead, Laurentienne et MacMaster. À l'Université de Guelph, un certain nombre d'étudiants qui terminent leur 13e année en décembre peuvent être admis en janvier pour entreprendre le premier semestre d'un programme universitaire.

L'Université Brock accepte en première année les étudiants exceptionnels qui sont recommandés par leur école et qui ont terminé leur 12e année ainsi que le cours spécial d'été de l'Université Brock. Le programme de bourses de l'Université

Wilfrid Laurier permet à un nombre limité d'étudiants du secondaire de l'Ontario d'entrer en première année dans un programme d'études universitaires, s'ils ont terminé avec succès les cours d'été de cette université.

Étudiants adultes ou non diplômés
Les conditions d'admission pour les étudiants adultes ou les étudiants non diplômés varient énormément. La plupart des universités imposent un âge minimum de vingt et un ou de vingt-trois ans. Certaines universités exigent que les étudiants aient quitté leurs études depuis un certain nombre d'années, tandis que d'autres exigent un cours préuniversitaire ou des examens d'entrée. On s'attend en général à ce que les étudiants adultes aient obtenu un rendement scolaire suffisant dans leurs études antérieures et qu'ils démontrent en outre une certaine aptitude au travail de niveau universitaire. Étant donné que dans de nombreuses universités, les places sont prises dans les programmes à temps plein dès le début de juillet, les étudiants qui sont sérieusement intéressés à poursuivre des études à temps plein, et qui ont l'intention de faire une demande à titre d'étudiant adulte ou non diplômé, devraient faire les démarches nécessaires assez tôt.

Programmes universitaires d'été, de deuxième cycle et d'éducation permanente
Tour d'horizon ne donne pas d'information sur les différents programmes de deuxième cycle ou d'été qui sont offerts au niveau universitaire.

Les programmes de deuxième cycle exigent normalement comme pré-requis un diplôme de premier cycle à l'université.

En général, les conditions d'admission pour les programmes à temps partiel de l'éducation permanente et d'été menant à l'obtention de crédit sont les mêmes que pour les programmes à temps plein. Des cours non-crédités sont aussi disponibles. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le registraire, la Division de l'éducation permanente ou des études du deuxième cycle de l'Université.

Liaisons scolaires et programmes de renseignements universitaires
Pendant l'année scolaire, des représentants de toutes les universités de l'Ontario, du Ryerson Polytechnical Institute et du Royal Military College, rendent visite à plus de 100 écoles secondaires de la province pour assister aux réunions d'information organisées pour les étudiants, les parents et les conseillers en orientation. Le but de ces programmes est de fournir des renseignements sur les conditions d'admission aux universités, les programmes d'études, la vie universitaire, les bourses d'études, etc.

Programmes et cours universitaires de premier cycle en Ontario

• programme dispensé entièrement en français

▪ programme dispensé partiellement en français et partiellement en anglais

★ cours dispensé en français dans une discipline mais non un programme

Collège dominicain	Glendon	Hearst	Laurentienne	Ottawa	Royal Military College	Saint-Paul	Sudbury	**Humanités et Sciences sociales**
				•				Administration
			▪	•				Allemand
	▪			▪				Anglais
		★	•	★		★		Anthropologie
				•				Art et archéologie classiques
	★		▪	•				Art dramatique
				•				Beaux-arts/arts
				★				Cinématographie/études photo-cinéma
		•	▪	•	▪			Commerce
				•				Common Law
				•		•		Communications sociales
						•		Counselling pastoral
				•				Criminologie
				•				Droit civil
						•		Droit ecclésiastique
	▪		▪	•				Espagnol
			▪	•				Études anciennes (latin et grec)
	▪		▪	★				Études canadiennes
			▪			★	▪	Études des populations amérindiennes
	★							Études en informatique
						•		Études familiales
	▪			★				Études internationales
	★				▪			Études militaires et stratégiques
				•				Études slaves
				•				Études sur la femme
			★				★	Folklore
	•	•	•	•	★			Français
		★	•	•	★			Géographie
		★		•	★			Gestion
	▪	★	•	•	▪	★		Histoire
			▪	•				Italien
	•	★	•	•				Linguistique
				•				Musique
						•		Pastorale
	▪		•	•				Pédagogie
•	▪	★	•	•		★	•	Philosophie
	▪	•	•	•	★	★		Psychologie
				•				Récréologie
		★	•	•		•	•	Religion/étude des religions
	▪	★	▪	•	▪			Science économique
	▪	★	•	•	▪			Science politique
		★	▪					Service social
	▪	•	•	•	★	★		Sociologie
•						•		Théologie
	▪		•	•				Traducteur et interprète

Collège dominicain	Glendon	Hearst	Laurentienne	Ottawa	Royal Military College	Saint-Paul	Sudbury	**Sciences physiques**
				•				Aménagement régional
				▪				Biochimie
	★	★	▪	▪				Biologie
			▪	▪	★			Chimie
			▪	•	★			Éducation physique et kinésiologie
			▪		•			Génie
				▪				Génie chimique
				▪	•			Génie civil
					•			Génie des combustibles et des matériaux
				▪	•			Génie électrique
					•			Génie informatique
				▪	•			Génie et gestion
				▪	•			Génie mécanique
					•			Génie physique
				▪				Géologie
		★	▪	▪	•			Informatique
		★	▪	▪				Mathématiques
				▪	•			Mathématiques et physique
			▪	▪				Physique
					▪			Sciences (appliquées)
			▪	▪				Sciences infirmières

Collège dominicain de philosophie et de théologie

Ottawa

Président
et régent des études : G.D. Mailhiot, O.P.

Le Collège dominicain de philosophie et de théologie fondé à Ottawa en 1900 et, à l'origine, un centre d'études supérieures pour les étudiants dominicains canadiens, demeure la propriété des Dominicains canadiens. Sa charte civile de 1967 lui permet de conférer des grades pour études en philosophie et en théologie.

Des cours du soir en philosophie et en théologie furent instaurés, il y a plus de cinquante ans, pour le public désireux de parfaire ses connaissances dans ces domaines.

Bien que francophone, le collège donne, en anglais, quelques cours de théologie, le soir ainsi qu'en été.

Les cours de philosophie conduisent au B.A. (Ph.), au B.A.Sp.Ph., au B. Ph. et à la maîtrise ès arts en philosophie.

Les programmes de la faculté de théologie conduisent au B.Th., M.Th., M.A. (Th.) et au doctorat en théologie. Des grades canoniques en théologie peuvent, depuis 1975, être conférés à tous les étudiants.

Un étudiant en philosophie peut obtenir des crédits pour un certain nombre de cours en théologie après entente avec les responsables des deux départements, et un étudiant en théologie peut prendre en philosophie certaines de ses options.

L'étudiant inscrit au collège peut bénéficier du cadre dominicain conventuel, avec possibilité de contacts étroits avec les professeurs.

Les cours de philosophie s'adressent à l'étudiant qui, dans la formation de sa réflexion personnelle, veut profiter de l'apport antérieur de la philosophie.

Quiconque envisage un service pastoral dans l'Église peut trouver la formation théologique dont il aura besoin : une formation lui permettant de poursuivre sa réflexion en l'adaptant aux situations dans lesquelles il sera.

Les cours du samedi et du soir comportent une réflexion sur des problèmes actuels de l'Église.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au secrétariat du collège.

Inscription actuelle 1982-1983
Pour le département de philosophie et la faculté de théologie :
Temps plein 73
Temps partiel 95

Conditions d'admission
Qualifications scolaires pour l'inscription en première année à une université canadienne.

Programmes entièrement en français

Philosophie
B.A. avec concentration en philosophie, deux ans; B.A. avec spécialisation conjointe en philosophie et en théologie, trois ans; B. Ph., trois ans.

On peut, après entente avec la direction du Département, s'inscrire à un programme conduisant au M.A. en philosophie.

Conditions d'admission : la 1re année de la faculté des arts, ou le D.E.C., ou des études équivalentes.

Théologie
Premier cycle :
Programme d'une année de théologie conduisant à un certificat d'études en théologie. Programme de trois ans (six semestres) conduisant au B.Th.

Conditions d'admission : une année des Arts, le D.E.C. ou des études équivalentes.

Deuxième cycle :
Programme de trois semestres (deux semestres de scolarité et un semestre en rédaction de mémoire) conduisant au M.Th.

Programme de deux ans (quatre semestres) conduisant au M.A.(Th.).

Conditions d'admission : B.Th.

Troisième cycle :

Conditions d'admission : M.Th. Deux années (dont au moins une de résidence), présentation d'une thèse conduisant au Ph.D. (Th.).

Éducation permanente
Le Service d'éducation permanente du collège offre des cours du soir, des journées théologiques du samedi, ainsi qu'une session d'été offrant des cours crédités aux mêmes conditions que les autres cours. Quelques cours sont donnés en anglais et conduisent au certificat d'études en théologie.

Ces cours sont donnés au même endroit que les cours réguliers, soit au 96, avenue Empress, Ottawa.

Autres renseignements

Bibliothèque
Le collège met à la disposition des étudiants une bibliothèque spécialisée en philosophie et en théologie comprenant les principaux ouvrages et périodiques nécessaires à des études spécifiques, ainsi qu'un bon choix de livres dans les autres secteurs de la culture.

Services aux étudiants
L'Association des étudiants du collège organise des activités parascolaires.

Le collège possède un service de librairie pour procurer facilement aux étudiants les ouvrages dont ils ont besoin.

Un service d'information aide les étudiants à se loger.

Les repas du midi et du soir peuvent être pris au collège.

Frais de scolarité*
(frais généraux inclus)
Temps plein : $875
Temps partiel : $31.50 par crédit.

Adresse et numéro de téléphone
Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le :
Secrétariat
Collège dominicain de philosophie
et de théologie
96, avenue Empress
Ottawa (Ontario) K1R 7G2
Téléphone (613) 233-5696, 233-5697

*Sujets à modification sans avis préalable.

Le Collège universitaire Glendon

Toronto

Principal : Philippe Garigue

Le Collège Glendon de l'Université York à Toronto offre, dans une atmosphère bilingue et biculturelle, un programme canadien d'études en sciences humaines. Cet établissement a pour objectif d'accroître le nombre de cours offerts en français et de renforcer son caractère bilingue et biculturel.

Le rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire en Ontario a recommandé que Glendon oriente ses programmes en fonction des intérêts des Franco-Ontariens.

Le programme d'études françaises, combiné avec celui en sciences de l'éducation, offre déjà une excellente formation aux Franco-Ontariens se préparant à une carrière d'enseignement du français comme langue seconde.

Le collège offre, depuis 1979, un programme de B.A. spécialisé en traduction vers le français et vers l'anglais.

Glendon offre des cours d'anglais comme langue seconde, ainsi que la possibilité de suivre des cours dans les deux langues. De cours d'introduction sont donnés en français et en anglais dans toutes les disciplines et il existe également, au niveau plus avancé, des cours donnés en français.

Outre les cours donnés en français, des activités parascolaires en français (telles que poésie, chanson, cinéma, conférences et discussions) contribuent à créer une vie culturelle française dans le collège. En participant à ces activites, les étudiants francophones gardent le contact avec leur héritage culturel.

Le Franco-Ontarien diplômé de Glendon peut faire une carrière dans un milieu anglophone ou francophone et a accès à un nombre grandissant de postes bilingues.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 1 142
Temps partiel 454

Conditions d'admission
Un programme de 13e année de l'Ontario juge adéquat par l'école secondaire est suffisant pour entrer à l'université.

Les étudiants sont placés dans un cours de langue seconde selon les résultats obtenus à un test de classement. Les étudiants bilingues sont dispensés des cours de langue seconde, mais il leur est conseillé de suivre des cours de perfectionnement dans les deux langues. Les exigences du programme bilingue seront censées être remplies lorsque l'étudiant aura réussi un cours de deuxième année dans sa langue seconde.

Études générales
Tout étudiant du collège doit, pour obtenir son diplôme, réussir trois cours de formation générale choisis parmi les quatre divisions du programme d'études générales : humanités, logique, sciences naturelles et sciences sociales. Au moins un de ces cours doit être au niveau de la troisième ou de la quatrième année.

Programmes d'études offerts

Baccalauréat ès arts

Baccalauréat ès arts spécialisé
Trois genres de programmes conduisent au baccalauréat ès arts spécialisé : le programme spécialisé à option unique, à option double et à options multiples. Pour le programme spécialisé il faut réussir vingt cours, ordinairement en quatre ans d'études, et maintenir une moyenne satisfaisante.

• Programme spécialisé à option unique
L'étudiant peut suivre des cours dans une des matières suivantes : anglais, études canadiennes, études pluridisciplinaires, français, histoire, philosophie, psychologie, sciences économiques, sciences politiques, sociologie et traduction.

• Programme spécialisé à option double
Avec le consentement des départements intéressés, les études peuvent être réparties entre deux matières offertes par le collège. Pour sa deuxième option, l'étudiant peut choisir d'autres matières que les douze mentionnées ci-dessus.

• Programme spécialisé à options multiples
Ce programme offre à l'étudiant la possibilité de suivre une combinaison de cours interdisciplinaires au niveau de la troisième et de la quatrième année du curriculum de premier cycle. Il permet aussi aux étudiants, avec l'accord des professeurs, de choisir certaines matières ordinairement non accessibles à ceux préparant un baccalauréat spécialisé. Il peut par exemple opter pour l'espagnol, les études internationales ou la linguistique.

Baccalauréat ès arts non spécialisé
Pour le baccalauréat ès arts non spécialisé il faut réussir quinze cours, ordinairement en trois ans d'études, et maintenir une moyenne satisfaisante. L'étudiant peut choisir son programme parmi les disciplines suivantes : anglais, études canadiennes, études pluridisciplinaires, français, histoire, philosophie, psychologie, sciences économiques, sciences politiques et sociologie.

Études canadiennes
Un étudiant inscrit au baccalauréat ès arts, spécialisé ou non, peut se spécialiser en études canadiennes en choisissant librement ses cours, pourvu que le programme d'études forme un tout cohérent. L'étudiant doit avoir l'approbation du sous-comité des études canadiennes qui relève du comité des programmes d'études.

Les étudiants désirant se livrer à une étude approfondie de la société canadienne en suivant des cours dans deux disciplines ou plus, doivent communiquer avec le coordinateur du programme des études canadiennes.

Études pluridisciplinaires
Les programmes d'études pluridisciplinaires, institués pour répondre aux intérêts particuliers des étudiants, sont élaborés sous l'autorité du directeur des études pluridisciplinaires par de petits comités appropriés. Pour des modèles possibles de programme (par exemple : études de la femme, études du Moyen Âge et de la Renaissance, études francophones) consulter le département.

Faculté des sciences de l'éducation
Tout étudiant se destinant à une carrière dans l'enseignement peut, à l'issue de sa première année à l'université et après une entrevue avec les responsables du programme, faire une demande d'admission à la faculté des sciences de l'éducation.

L'étudiant doit, après son admission, partager son temps entre la faculté des sciences de l'éducation et son programme en sciences humaines. À la fin de ses études, le baccalauréat ès arts (B.A.), ainsi que le baccalauréat en sciences de l'éducation (B.Ed.) lui seront décernés.

Pendant les trois ou quatre années du programme, les étudiants, en plus des cours suivis à Glendon, enseignent dans des écoles élémentaires et intermédiaires. Trois options sont à leur disposition :
1. Programme de base – programme préparant à l'enseignement aux cycles primaire ou moyen.
2. Français langue seconde – programme préparant des professeurs de français langue seconde pour les écoles aux cycles primaire et moyen.
3. Anglais langue seconde – programme préparant des professeurs d'anglais langue seconde pour les écoles aux cycles primaire et moyen.

Durant la période de co-inscription, l'étudiant doit, à titre d'auxiliaire, passer une journée par semaine dans une école et prolonger son année d'études au-delà de l'année universitaire régulière, afin de travailler dans une école pendant plusieurs semaines à temps plein.

Programmes entièrement en français
L'étudiant peut suivre, dans le département de français, son programme complet en langue française. De plus, un programme complet en langue française est théoriquement possible pour les programmes spécialisés à options double et multiples, dans presque toutes les disciplines, à condition que l'option principale soit le français et que l'étudiant choisisse dans les autres départements des cours disponibles en français.

Une première année entièrement en français est presque toujours possible si l'étudiant choisit les cours disponibles en français dans les divers départements.

Programmes partiellement en français

Études canadiennes
• Un baccalauréat spécialisé à options simple, double ou multiples en études canadiennes est offert par les départements d'anglais, français, histoire, sciences économiques, sciences politiques et sociologie.

Les étudiants intéressés par ce programme doivent établir leur programme en consultation avec le coordonateur des études canadiennes et, au besoin, avec le département de leur option principale ou secondaire.

• Un baccalauréat non spécialisé avec concentration en études canadiennes est également offert. Pour ce programme il faut suivre au moins cinq cours en études canadiennes formant un tout cohérent. Le programme peut être en langue française.

Études internationales
• Un baccalauréat spécialisé en études internationales est offert par les départements de sciences économiques, histoire et sciences politiques. Dans ce programme à options multiples il faut suivre six cours dans un département, ainsi qu'un minimum de quatre cours connexes en études internationales. Même si le programme n'est pas entièrement disponible en français, quelques cours peuvent être suivis en français, selon le département concerné et selon les cours disponibles en langue française.

Linguistique et étude de langues
• Un programme spécialisé à options multiples en linguistique et étude de langues est offert par les départements de français et d'anglais. Dans ce programme il faut suivre six cours dans un des deux départements et quatre cours connexes en linguistique et en étude de langues. Cours préalable : linguistique descriptive en français ou en anglais.

Tous les cours offerts par le département de français sont donnés en français. Les cours connexes peuvent être en langue française selon les cours choisis.

Traduction
Le Département d'études françaises et hispaniques, en collaboration avec les autres départements de Glendon, offre un B.A. spécialisé en traduction. On peut être admis à ce programme à titre d'étudiant à temps plein ou à temps partiel.

Le programme étant conçu pour former des traducteurs vers l'anglais ou vers le français, le diplôme décerné portera la mention «English» ou «français», suivant la langue première de l'étudiant.

Le programme vise, avant tout, à approfondir les connaissances en linguistique, à améliorer la performance écrite en langue d'arrivée (langue première) et la compétence en langue de départ. Il vise, aussi, à familiariser l'étudiant avec les problèmes théoriques et pratiques de la traduction, à lui faire connaître et utiliser les ouvrages de référence indispensables, ainsi qu'à lui apprendre à bien se documenter, à travailler avec méthode et à constituer et tenir à jour un fichier personnel.

Afin d'élargir sa culture générale, de se tenir au courant de l'actualité et d'acquérir des connaissances de base dans certains domaines indispensables aux traducteurs, l'étudiant devra suivre un certain nombre de cours dans diverses disciplines, tant en anglais qu'en français.

Conditions d'admission : Pour être admis au programme, il faut d'abord avoir fait une première année universitaire dans le courant bilingue du Collège Glendon ou l'équivalent; avoir été déclaré admissible par le comité directeur du programme après examen du dossier scolaire; avoir été reçu au concours d'entrée (portant essentiellement sur la maîtrise de l'expression écrite dans la langue première).

Cours donnés en français
Les départements de français, histoire, humanités, logique, philosophie, psychologie, sciences économiques, sciences politiques, sciences naturelles, sciences sociales et sociologie donnent en français des cours de première année, ainsi que certains cours des années supérieures.

Autres renseignements

Logement*
Chambre et pension – chambre simple
$2 573
– chambre double
$2 329

Frais de scolarité*
(frais généraux inclus)
$246 par cours

Adresse et numéro de téléphone
Pour tout renseignement au sujet de la vie scolaire, des admissions, etc. s'adresser aux :
Services de l'information
Collège Glendon de l'Université York
2275, avenue Bayview
Toronto (Ontario) M4N 3M6
Téléphone (416) 487-6206

*Sujets à modification sans avis préalable.

Université Laurentienne

Sudbury

Recteur : Henry B.M. Best

L'Université Laurentienne fut fondée en 1960, comme université bilingue et non confessionnelle. Son caractère bilingue est surtout en fonction de ses responsabilités régionales. La plupart des jeunes Franco-Ontariens du nord-est de l'Ontario peuvent, depuis quelques années, faire en français toutes leurs études primaires et secondaires. Afin de donner à ceux qui choisissent de faire leurs études universitaires en français les moyens de poursuivre leurs études dans cette langue, la Laurentienne s'efforce d'augmenter le nombre de ses programmes et de ses cours en français.

Les étudiants francophones peuvent actuellement faire, en français, toutes leurs études dans plusieurs matières, particulièrement en sciences sociales et en humanités.

L'École des sciences de l'éducation offre un programme en langue française conduisant à un brevet d'enseignement pour les écoles de langue française de l'Ontario, un baccalauréat ès arts avec concentration en éducation, ainsi qu'un baccalauréat en éducation.

L'École des traducteurs et interprètes a un programme complet pour les francophones.

Le programme d'études sur le mouvement coopératif est un nouveau programme en français.

Même si certains programmes ne sont pas entièrement en français, plusieurs de leurs cours peuvent, au choix des étudiants, être suivis en français.

Selon les dispositions du rapport du comité de planification en matière de bilinguisme et de promotion du fait français, les possibilités déjà considérables de vie et d'études en français à l'Université Laurentienne sont destinées à un important essor au cours des prochaines années.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 3 304
Français, langue maternelle 552
Temps partiel 4 146

Conditions d'admission
Accessibles aux étudiants de 13e année de l'Ontario :
École de commerce et d'administration
École d'éducation physique et d'hygiène
École de génie
École des infirmières
École des sciences de l'éducation
École de service social
École des traducteurs et interprètes
Faculté des humanités
Faculté des sciences sociales
Faculté des sciences et de génie.
Programmes : administration des sports
droit et justice
études canadiennes
certificat d'interprète auprès du tribunal
certificat de compétence en français langue seconde
certificat d'études sur le mouvement coopératif

Conditions générales
Trois matières – six crédits, moyenne de 60% à la 13e année de l'Ontario ou son équivalent.

Les cas particuliers peuvent être soumis au bureau des admissions.

Admission anticipée
Celle-ci est accordée aux étudiants qui, de l'avis du Comité des admissions, ont une formation satisfaisante. Ce genre d'admission exige l'achèvement de la 13e année de l'Ontario, à la satisfaction du directeur.

Programmes d'études offerts

Baccalauréat ès arts
• Diplôme général : trois ans comprenant quinze cours complets à raison de cinq cours par année.

La concentration comprend cinq cours complets répartis sur trois ans dans une seule matière, dans les disciplines suivantes : allemand, anthropologie, droit et justice, économie, éducation, English, espagnol, études amérindiennes, études canadiennes, études sur le mouvement coopératif en français, français, French, géographie, histoire, informatique, italien, langue et civilisation françaises à l'intention des anglophones, linguistique, mathématiques, musique, philosophie, psychologie, russe, sciences politiques, sciences religieuses, sociologie, ainsi que l'art dramatique. Les programmes de droit et justice ainsi que les études canadiennes sont interdisciplinaires.

• Diplôme avec spécialisation : quatre ans comprenant vingt cours complets dont au moins neuf doivent être de spécialisation.

Conditions d'admission : Pour le diplôme général et pour le diplôme avec spécialisation, les étudiants doivent détenir le diplôme de 13e année de l'Ontario et posséder des crédits en English ou en français. Les programmes de spécialisation commencent en première ou deuxième année.

Baccalauréat spécialisé en commerce
Quatre ans d'études comprenant vingt cours complets. Le baccalauréat en commerce (administration des sports) est interdisciplinaire. Le programme est offert conjointement par l'École de commerce et d'administration, ainsi que par l'École d'éducation physique et d'hygiène.

Conditions d'admission : la 13e année de l'Ontario avec English niveau V ou français niveau V (un ou deux crédits), et mathématiques niveau V (deux crédits).

Éducation – Formation d'enseignants de langue française
L'École des sciences de l'éducation offre un programme d'un an conduisant à un brevet d'enseignement pour les écoles de langue française de l'Ontario.

Conditions d'admission : cinq cours universitaires ou l'équivalent comportant au moins un cours de français. En septembre 1984, le grade universitaire de premier cycle (B.A., B.Sc. ou autre) sera requis.

L'École des sciences de l'éducation a instauré un programme de formation intégré à l'enseignement pour les écoles de langue française de l'Ontario, dirigeant le candidat vers le B.A. avec concentration en éducation, après les trois années d'études universitaires, et vers le B.Ed., ainsi que vers le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'Ontario après la quatrième année.

L'École offre aussi actuellement un programme d'un an conduisant au baccalauréat en éducation aux candidats possédant un baccalauréat autre que celui ès arts avec concentration en éducation.

Baccalauréat en éducation physique et hygiène
Programme de quatre ans incluquant à l'étudiant de solides connaissances en éducation physique et en hygiène.

Conditions d'admission : la 13e année de l'Ontario avec des crédits en English ou en français.

Génie
L'École de génie offre des programmes conduisant à un baccalauréat en génie minier et en métallurgie extractive et offre aussi les deux premières années en génie chimique, civil et mécanique.

Conditions d'admission : la 13e année de l'Ontario, ainsi que des cours de mathématiques (fonctions et relations, calcul, et algèbre), physique et chimie.

Baccalauréat ès sciences
• Programme général : trois ans comprenant quinze cours complets à raison de cinq cours par année, avec possibilité de concentration en biologie, chimie, géologie, informatique, mathématiques, et physique appliquée.

• Programme spécialisé : quatre ans comprenant vingt cours complets dont neuf au moins doivent être des années avancées dans la matière de concentration.

Conditions d'admission : Pour le diplôme général et pour le diplôme avec spécialisation, l'étudiant doit posséder des crédits en calcul et en chimie, ainsi que deux crédits en biologie, en géologie, en physique ou en mathématiques autres que calcul.

Baccalauréat ès sciences libérales
Programme conduisant au baccalauréat ès sciences libérales (B.Sc. Liberal) offert à temps plein ou temps partiel.

La souplesse considérable du programme permet la création de divers thèmes ou centres d'intérêt pour répondre aux besoins variés des étudiants.

Conditions d'admission : la 13e année de l'Ontario avec des crédits en English ou en français.

Baccalauréat en sciences infirmières
Programme de quatre ans conduisant au diplôme pour la profession d'infirmière dans des hôpitaux, cliniques et institutions communautaires d'hygiène physique. Le diplôme prépare aux études supérieures pour l'enseignement, l'administration, la recherche et la spécialisation clinique.

Conditions d'admission : la 13e année avec des crédits en chimie, en biologie, ainsi qu'en English ou en français.

Baccalauréat en science du langage
Programme de quatre ans préparant des traducteurs à occuper des postes au Canada dans la fonction publique, dans l'industrie et le commerce, les agences et organismes bilingues, ainsi que dans la presse écrite et parlée ou leur formation linguistique est hautement appréciée.

Conditions d'admission : la 13e année de l'Ontario avec moyenne minimum de 60%, ainsi qu'un minimum de 66% en English et en French ou français.

Baccalauréat en service social
Programme de quatre ans en études de service social dès la première année.

Conditions d'admission : la 13e année de l'Ontario, et avoir suivi un cours d'English ou de français.

Programmes entièrement en français
Humanités et sciences sociales
Programmes de spécialisation (au moins onze cours) en littérature française, littérature canadienne française, histoire, sciences politiques, psychologie, philosophie, sciences religieuses et sociologie.

Programmes de concentration (au moins cinq cours) en anthropologie, en géographie, économie, linguistique et études sur le mouvement coopératif.

On offre une continuation et un programme conduisant à un certificat en études sur le mouvement coopératif.

Il y a continuation en folklore, offerte par l'Université de Sudbury, et en langue à l'intention des francophones, offerte par le département de français.

L'École des sciences de l'éducation offre un programme conduisant à un brevet d'enseignement pour les écoles françaises de l'Ontario, un baccalauréat ès arts avec concentration en éducation, ainsi que des programmes de baccalauréat en éducation.

Certains cours sont donnés en français par divers départements et écoles professionnelles, soit : les départements de biologie, de chimie, d'économie, de mathématiques et d'informatique, de physique et d'astronomie, ainsi que l'École de commerce, l'École d'éducation physique, l'École des infirmières et l'École de service social.

L'École des traducteurs et interprètes et l'École de service social offrent des programmes complets pour les francophones. Il est à remarquer que les cours facultatifs aux écoles professionnelles sont surtout ceux en humanités et sciences sociales, et que les étudiants faisant leurs études aux écoles professionnelles peuvent suivre plusieurs cours en français.

Les programmes interdisciplinaires du certificat d'interprète auprès du tribunal, et du droit et de la justice sont aussi présentés en français.

Même si certains programmes ne sont pas en français, les étudiants ont le choix de plusieurs cours en français.

La Laurentienne décerne un certificat de bilinguisme à tout finissant qui réussit des examens écrits et oraux indiquant sa connaissance du français et de l'anglais relativement à son programme d'études.

Programmes dont certains cours sont donnés en français
- Éducation physique : vingt cours et demi dont jusqu'à dix et demi peuvent être suivis en français.
- Commerce et administration : vingt cours dont jusqu'à 12 peuvent être suivis en français.
- Génie : jusqu'à quatre cours peuvent être suivis en français.
- Service social : vingt cours dont plus de trois quarts des cours peuvent être suivis en français, au choix de l'étudiant.
- Sciences infirmières : vingt cours dont jusqu'à 12 peuvent être suivis en français.
- Administration des sports : vingt cours dont jusqu'à sept peuvent être suivis en français.

Éducation permanente
Le Centre d'éducation permanente de l'université offre des cours comportant des crédits pour obtenir des B.A. dans les matières ci-dessus mentionnées. Les cours offerts durant la session d'hiver sur le campus sont intégrés aux cours du programme régulier. Le Centre d'éducation permanente sera heureux de discuter la possibilité d'études à temps partiel en rapport avec n'importe quel programme offert à la Laurentienne. Des cours sans crédit ont été instaurés spécialement à l'intention des plus de cinquante ans.

Les cours sont donnés durant la session régulière de septembre à avril, de la mi-avril à la fin de juin durant la session de printemps et du début de juillet jusqu'à la mi-août durant la session d'été.

L'inscription à la session d'hiver a lieu au campus au cours de la deuxième semaine de septembre, et en dehors du campus, durant la semaine de la «Fête du travail».

Nous offrons, en plus des cours au campus, des cours à plusieurs centres (en dehors du campus), où la population francophone est suffisante, tels que Elliot Lake, Timmins, Kirkland Lake, New Liskeard, North Bay, Sturgeon Falls, St-Charles et Chapleau.

La plupart des étudiants sont des enseignants au primaire. Nous avons aussi un nombre limité de mères de famille désirant profiter des cours à l'université ou dans les centres extérieurs.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les étudiants réguliers, soit la 13e année de l'Ontario ou l'équivalent. Nous aimerions donner aussi les détails suivants au sujet des étudiants adultes. Tout candidat qui a vingt-et-un ans ou plus en octobre de l'année courante est admissible à l'université, sur une base d'essai, à titre d'étudiant adulte, quels que soient ses antécédents scolaires officiels. S'il réussit quatre des cinq premiers cours, il devient alors étudiant régulier à temps partiel.

La procédure d'admission est la même pour les étudiants à temps partiel et pour les étudiants réguliers. Ils peuvent être admis en septembre, au campus ou aux centres extérieurs.

Autres renseignements

Activités parascolaires
Il y a au campus d'excellentes installations pour l'éducation physique. Le Service des affaires culturelles organise des expositions et des séries de concerts à l'université.

Résidence
Chambre à un lit $1 170-$1 200
Chambre à deux lits $980-$1 000
Appartement pour étudiant marié $229 par mois.
L'étudiant peut payer ses repas au moyen de billets ou de monnaie.

Service aux étudiants
Institut d'orientation des carrières, bibliothèque comprenant rubans magnétiques (cassette), ainsi que service de santé de l'université. La commission de l'Emploi et de l'Immigration, en collaboration avec l'université, met un bureau permanent de placement à la disposition des étudiants.

Logement
Les résidences de l'Université Laurentienne comprennent celle du Collège universitaire, les appartements meublés pour étudiants célibataires, ainsi que des appartements pour étudiants mariés. Les universités fédérées ont aussi des résidences : le Collège Huntington (Église unie), le Collège Thorneloe (Église anglicane), le Collège de l'Université de Sudbury (catholique).

L'étudiant peut obtenir des renseignements du secrétaire général du collège où il veut loger.

Frais de scolarité*
Étudiants à temps plein (sauf en génie) $1 102
Génie $1 197
Frais généraux $118

Adresses et numéros de téléphone
Pour de plus amples renseignements au sujet des programmes et de l'aide financière, communiquer avec :
Agent de liaison
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) P3E 2C6
Téléphone (705) 675-1151 poste 223
ou 1-800-461-4030

Bureau de l'aide financière et des affaires des étudiants
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) P3E 2C6
Téléphone (705) 675-1151 poste 417
ou 1-800-461-4030

*Sujets à modification sans avis préalable

Le Collège de l'Université de Sudbury

Sudbury

Recteur : L. Larouche, s.j.

Le Collège de l'Université de Sudbury, collège catholique au campus de l'Université Laurentienne à Sudbury, est au service de la population francophone depuis 1913. Fondé par les Pères jésuites sous le nom de Collège du Sacré-Coeur, il a offert en français le programme du baccalauréat général ès arts durant près de cinquante ans.

Les cours et la résidence du Collège de l'Université de Sudbury desservent également anglophones et francophones, mais les francophones y constituent un groupe homogène important, au sein duquel tous ceux qui le désirent ont l'occasion de s'intégrer d'une manière intime et soutenue.

Programmes d'études offerts
Depuis sa fédération avec l'Université Laurentienne, en 1960, le collège continue de participer à la formation postsecondaire en français, au moyen de programmes complets jusqu'à la spécialisation en philosophie et en sciences religieuses en vue du diplôme de l'Université Laurentienne. Il offre aussi certains cours du programme d'études amérindiennes en français, ainsi que des cours en folklore, nouvellement introduits, grâce à une riche et abondante documentation écrite et sonore concernant surtout le folklore franco-ontarien.

Éducation permanente
Les cours nommés ci-dessus sont aussi périodiquement offerts dans le cadre de l'éducation permanente à Sudbury, ainsi que dans les centres extérieurs desservis par la Laurentienne. Plusieurs cours sont aussi disponibles par correspondance.

Autres renseignements

Logement
La résidence, disposant de 165 lits répartis dans 83 chambres simples et 41 chambres doubles, est divisée en sections, ce qui encourage un regroupement d'étudiants francophones.

Adresse et numéro de téléphone
L'admission au collège se fait par l'inscription de l'étudiant à l'Université Laurentienne.

Pour de plus amples renseignements au sujet des cours, des programmes et des activités parascolaires, veuillez communiquer avec le :
Secrétaire général
Université de Sudbury
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury (Ontario) P3E 2C6
Téléphone (705) 673-5661

Le Collège universitaire de Hearst

Hearst

Directeur : Raymond Tremblay

Le Collège universitaire de Hearst, fondé en 1953 pour rendre les études secondaires et universitaires accessibles à la jeunesse francophone du nord-est de l'Ontario, s'affilia à l'Université de Sudbury en 1957 et à l'Université Laurentienne en 1963. Le collège offre en français le programme complet du baccalauréat ès arts. Près de 85% des diplômés oeuvrent actuellement dans le nord-est de l'Ontario.

Le seul collège universitaire vraiment français en Ontario (deux tiers des cours y sont donnés en français) a comme objectifs le développement intellectuel, spirituel, moral, physique et social de ses étudiants et de son personnel, ainsi que le développement de la société, la diffusion de la science, la promotion de la cause du biculturalisme, du bilinguisme et de la culture française dans le nord-est de l'Ontario.

L'influence du Collège universitaire de Hearst s'est grandement révélée dans la promotion de la culture française en Ontario. Sa qualité de collège universitaire en fait un point d'attraction pour les artistes de toutes les disciplines. C'est donc grâce à lui que nous pouvons accueillir, tous les ans, des troupes de théâtre, des chanteurs et des chorales qui n'hésitent pas à franchir les distances pour venir partager leur art et la richesse de notre culture.

Les étudiants connaissent à leur tour des moments de gloire dans ce domaine, ayant toujours eu à coeur de communiquer le même souffle à la population. Parmi ces réalisations artistiques, nous pouvons signaler entre autres l'organisation de «La grande Débâcle», grande fête annuelle pour les francophones des niveaux secondaire et post-secondaire de la région. Ces quatre journées d'activités artistiques regroupent des ateliers de formation, des spectacles et une exposition.

Le collège, désirant couvrir un terrain encore plus vaste et être plus accessible à toute la population, a organisé des cours de niveau universitaire dans les localités de Cochrane, Dubreuilville, Geraldton, Hearst, Hornepayne, Iroquois Falls, Kapuskasing, Moose Factory, Moosonee, Smooth Rock Falls et Timmins.

Plus de la moitié des nouveaux bacheliers sont, depuis quelques années, des étudiants à temps partiel qui ont fait leurs études à Kapuskasing, Smooth Rock Falls, Cochrane, Iroquois Falls, ainsi qu'à Hearst.

Tels sont une partie des avantages scolaires et culturels que le Collège universitaire de Hearst procure à ses étudiants et à la population.

Nous tenons aussi à souligner les avantages économiques de pouvoir faire une bonne partie de ses études universitaires dans son propre milieu. Que dire aussi de la situation avantageuse pour l'étudiant qui, en plus d'être bien connu dans son milieu universitaire, a de multiples façons de se faire valoir et de développer sa personnalité par diverses initiatives.

Inscription actuelle 1982-1983

Temps plein	
Programmes entièrement en français	22
Temps partiel	
Programmes entièrement en français	235

Conditions d'admission
Pour être admissible, l'étudiant doit : avoir terminé la 13e année de l'Ontario (six crédits 60%) ou l'équivalent, ou posséder le certificat d'enseignement, ou posséder le diplôme d'infirmière, ou être candidat adulte (vingt-et-un ans et plus).

Les cas particuliers peuvent être soumis au Bureau des admissions du collège.

Programmes d'études offerts
Tous les programmes sont entièrement en français, ou partiellement en français et partiellement en anglais.

Baccalauréat ès arts
Le Collège universitaire de Hearst offre le baccalauréat ès arts avec concentration en français, psychologie et sociologie. Il est également possible de faire l'équivalent de la première année du baccalauréat en commerce (B. Com.) et les deux premières années du baccalauréat en service social (B.S.W.).

Les étudiants peuvent choisir leur sujet de continuation parmi les disciplines suivantes : English, français, French, histoire, psychologie, sciences religieuses et sociologie.

Pour les cours qui sont laissés au choix, les étudiants peuvent s'inscrire aux cours mentionnés plus haut, de même qu'aux cours suivants : commerce, économie, géographie, humanités, informatique, mathématiques et sciences politiques.

Durée du cours
Le baccalauréat ès arts requiert en moyenne trois années d'études à temps plein, mais, grâce au système de semestres, il est possible de commencer les études en janvier plutôt qu'en septembre, de s'absenter pendant un semestre ou de suivre plusieurs semestres consécutifs.

Baccalauréat spécialisé en administration des affaires
Offert partiellement en français et partiellement en anglais.

Éducation permanente
Le Collège universitaire de Hearst offre aussi des cours d'intersession et du soir dans les localités suivantes : Cochrane, Hearst, Iroquois Falls, Kapuskasing, Longlac et Timmins.

Pour la description des cours et la procédure d'admission, demander l'annuaire du collège ou consulter les journaux locaux au début de chaque session.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les étudiants à temps plein, sauf pour les adultes (vingt-et-un ans et plus), qui n'ont pas à subir de test de maturité et de connaissances générales s'ils ne désirent s'inscrire qu'à temps partiel.

L'inscription se fait pendant la semaine précédant le début des cours.

Institut nord-ontarien de recherche et de développement.
Cet institut, fondé en février 1977 par le collège, a pour objectif premier de doter la région du nord de l'Ontario et ses habitants des moyens nécessaires pour effectuer ou faire effectuer des recherches, des analyses, des critiques ou des études dans les divers domaines qui ont trait à sa situation et à son développement. Il entend également permettre à la population d'accroître sa participation au processus de prise de décision.

Les services de planification et d'aménagement régional qu'offre l'institut s'adressent particulièrement aux petites communautés, aux tern-

toires non-organisés et aux groupes disposant de moyens financiers limités.

Sur demande, l'institut pourra également seconder les efforts de ministères et d'agences gouvernementales à des recherches ou études pouvant affecter le développement de la région du nord.

Les structures de l'institut permettent également une collaboration au niveau de la recherche entre les professeurs et favorisent la participation des étudiants à certains projets de recherche.

Autres renseignements

Logement*
Chambre à un lit $1 040
Chambre à deux lits $760 par personne
Chambre à deux lits $1 400 (occupée par une seule personne)

Frais de scolarité*
Système de semestres
Temps plein : $515 pour un semestre ou $1 030 pour une année universitaire complète.
Temps partiel : $110 par cours de trois crédits. Un cours de six crédits (deux semestres : septembre à avril), $206 pour l'étudiant à temps plein et $220 pour l'étudiant à temps partiel.

Il y a aussi des frais de $8 pour l'inscription et de $9 pour l'admission.

Association étudiante pour étudiants à temps plein : $15 par semestre.

Adresses et numéros de téléphone
Pour de plus amples renseignements au sujet des programmes et de l'aide financière, s'adresser au :
Bureau des admissions
College universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst (Ontario) P0L 1N0
Téléphone (705) 362-4841

Bureau de l'aide financière
College universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst (Ontario) P0L 1N0
Téléphone (705) 362-4841

*Sujets à modification sans avis préalable.

Université d'Ottawa

Ottawa

Recteur : Roger Guindon, o.m.i.

Depuis plus d'un siècle, un grand nombre de Franco-Ontariens ont fréquenté l'Université d'Ottawa. Ils y ont trouvé un milieu qui leur a permis d'accroître leur fierté linguistique et culturelle tout en s'initiant aux disciplines qui les préparaient aux carrières de leur choix. Dans une province où l'anglais prédomine, l'Université d'Ottawa constitue un milieu privilégié pour les francophones.

Afin de mieux remplir sa mission de présence et de promouvoir la langue et la culture françaises en Ontario, l'Université s'est constamment préoccupée du recrutement d'un nombre imposant de professeurs francophones qui, par la qualité de leur recherche et de leur enseignement, contribuent à sa réputation d'être le château fort de la culture française en Ontario et à sa renommée dans certaines disciplines au Canada.

C'est un endroit où les Franco-Ontariens se sentent chez eux, non seulement parce qu'on y parle le français – l'Université d'Ottawa est bilingue – mais à cause de l'ambiance chaleureuse et dynamique qu'y trouvent francophones et anglophones. Les deux langues officielles du Canada sont couramment utilisées à l'Université, à tous les niveaux, y compris celui de l'enseignement.

L'Université d'Ottawa offre un large éventail de programmes dont au moins tous les cours obligatoires sont offerts en français : 73 au niveau du baccalauréat ou du premier grade professionnel et 47 aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. À cela s'ajoutent 38 programmes dont une partie des cours sont offerts en français pour un total de 158 programmes.

Le bilinguisme fait bonne figure chez le personnel enseignant : aux 333 de nos professeurs qui sont de langue maternelle française, il faut en ajouter 235 qui ont une connaissance active du français et près de 324 une connaissance passive de la langue française.

Nos diplômés peuvent aspirer à des postes administratifs ou de recherche dans la fonction publique du Canada ou des provinces, ainsi que dans l'industrie et le commerce. Plusieurs ajoutent à leur premier diplôme un deuxième diplôme, en éducation, afin d'entreprendre une carrière d'enseignant aux niveaux élémentaire et secondaire. D'autres préfèrent les études supérieures conduisant à l'enseignement universitaire ou à la recherche avancée.

Même dans les programmes qui ne sont pas encore offerts en français, l'étudiant francophone peut soumettre ses travaux et passer ses examens en français, sauf s'il s'agit de cours de langues.

La présence de 8 222 francophones et les activités culturelles en français sur le campus sont telles qu'elles permettent à tous ceux qui le veulent d'approfondir leur connaissance du français et leur fierté d'être francophones. Cela est un atout précieux pour l'exercice de leur profession.

Inscription actuelle 1982-1983

Programmes de premier cycle
Temps plein 11 044
Programmes en français 4 808
Temps partiel 6 675

Programmes de deuxième et troisième cycles
Temps plein 1 475
Programmes en français 489
Temps partiel 1 587
Programmes en français 510

Conditions d'admission de la 12e année de l'Ontario

Faculté d'administration
Conditions d'admission : un crédit en français, trois autres crédits de 12e année, en plus d'au moins deux crédits de 13e année en algèbre, calcul ou fonctions et relations. Une moyenne générale de 80% sur les notes finales.

Faculté des arts
Conditions d'admission (première année) : six crédits, dont un en français, ainsi qu'une moyenne générale de 80% sur les notes finales.

Remarque : Le candidat qui soumet une demande d'admission au programme de baccalauréat en musique (avec option en composition, en éducation, en interprétation ou en musicologie) doit passer une audition et un examen écrit.

Faculté des sciences et de génie

Année préscience
Conditions d'admission : six crédits de la 12e année, dont un en français, un en mathématiques, un en chimie et physique 300; une moyenne de 65% en mathématiques et en sciences, ainsi qu'une moyenne générale de 65%.

Faculté des sciences sociales
Conditions d'admission : six crédits, dont un en français, ainsi qu'une moyenne générale de 80% sur les notes finales.

Conditions d'admission de la 13e année de l'Ontario
Les étudiants des écoles secondaires de l'Ontario désirant être admis à l'Université d'Ottawa doivent :
1. remplir les conditions générales de six crédits de la 13e année de l'Ontario, reconnus par le ministère de l'Éducation pour les programmes d'études dans les écoles secondaires;
2. remplir les conditions spécifiques d'admission de la faculté ou de l'école où ils désirent être admis.

Programmes d'études offerts

Programmes de premier cycle

Faculté d'administration
- Programme de trois ans en administration (B.Adm.).
- Programme spécialisé de quatre ans : comptabilité, systèmes informatiques et gestion (B.Com.).
- Programme de quatre ans avec majeur et mineur : majeurs disponibles en finance, gestion des ressources humaines, science de la gestion, marketing, management et politique publique (B.Com.).

Conditions d'admission : six crédits, dont un en français, deux en mathématiques (fonctions et relations, calcul ou algèbre), ainsi qu'une moyenne générale de 65%. Admission contingentée.

Faculté des arts
Allemand, art et archéologie classiques, arts plastiques, arts visuels, communications, English, espagnol, études anciennes, études canadiennes, études médiévales, études slaves, études sur la femme, géographie, histoire, histoire des religions, italien, lettres françaises, linguistique, mathématiques, musique, philosophie, photographie, sciences économiques, sciences politiques, sciences religieuses, sociologie, théâtre, théorie et histoire de l'art, traduction.

Conditions d'admission : six crédits, dont un en français, et une moyenne générale de 60%.

Remarque : Le candidat qui soumet une demande d'admission au programme de baccalauréat en musique doit réussir une audition et un examen écrit.

Faculté des sciences et de génie
Biochimie, biochimie (nutrition et diététique), biologie, chimie, génie chimique, génie civil, génie électrique, génie mécanique, géologie, informatique, mathématiques, mathématiques-sciences, physique, physique-mathématiques.

Remarque : La faculté des sciences et de génie offre des programmes d'enseignement coopératif en génie électrique, génie chimique, génie civil, génie mécanique, mathématiques – sciences et informatique.

Conditions d'admission : six crédits, dont un en chimie et un en physique, deux en mathématiques (fonctions et relations, calcul ou algèbre), une moyenne de 60% en mathématiques et en sciences, ainsi qu'une moyenne générale de 60%. L'admission à certains programmes de la faculté est contingentée.

Remarque : On recommande fortement les trois crédits en mathématiques, et les crédits en chimie et en physique. Lorsqu'un candidat n'a qu'un crédit en chimie ou en physique, il doit, durant l'année d'accueil, suivre un cours d'appoint dans la matière qui lui manque.

Faculté des sciences de la santé

Éducation physique
Conditions d'admission : six crédits, dont un en français, ainsi qu'une moyenne générale de 60%. Admission contingentée.

Kinanthropologie
Conditions d'admission : six crédits, dont un en français, un en mathématiques (fonctions et relations, calcul ou algèbre), un en chimie et un en physique, ainsi qu'une moyenne générale minimum de 60%.

Remarque : une préférence est accordée aux candidats possédant plus d'un [illegible] en mathématiques et en sciences.

Sciences infirmières
Conditions d'admission : six crédits de la 13e année, dont un en français, un en biologie et un en chimie. Un crédit en mathématiques de la 12e année du programme de cinq ans. Une moyenne de 65% en biologie et en chimie, ainsi qu'une moyenne générale minimum de 60%. Admission contingentée.

Faculté des sciences sociales

Psychologie, récréologie, sciences économiques, sciences politiques, sociologie, criminologie.
Conditions d'admission : six crédits, ainsi qu'une moyenne générale de 60%.

Remarques :
1. Le candidat désirant s'orienter en sciences économiques doit avoir deux crédits en mathématiques (fonctions et relations, calcul ou algèbre).
2. Le candidat désirant s'orienter en psychologie doit avoir un crédit en français.

Programmes professionnels
Les étudiants désirant s'inscrire à des programmes professionnels doivent être titulaires d'un premier grade universitaire ou avoir terminé un certain nombre d'années d'études universitaires. L'étudiant qui ne détient que le diplôme du secondaire ne peut être admis à un programme professionnel.

Common Law
Bachelor of Laws
Conditions d'admission : un grade universitaire reconnu ou deux années d'un programme universitaire.

Remarque : Le programme de Common Law est maintenant offert totalement en français.

Droit civil
Licence en droit
Conditions d'admission : baccalauréat ès arts d'une université reconnue ou l'équivalent.

Éducation
Programme d'un an conduisant à la formation d'enseignant professionnel à l'élémentaire ou au secondaire.
Conditions d'admission : un premier grade universitaire.

Médecine
Docteur en médecine
Conditions d'admission : baccalauréat ès sciences d'une université reconnue ou deux années complètes d'un baccalauréat ès sciences, comprenant au moins une année de physique, de chimie générale et inorganique, de biologie générale ou de zoologie et de chimie organique.

Sciences infirmières
Baccalauréat ès sciences infirmières : programme de trois ans pour infirmières et infirmiers diplômés.
Conditions d'admission : le certificat d'enregistrement de l'Ontario à titre d'infirmier(ère), ainsi que la biologie et la chimie de 13e année.

Programmes offerts par les études supérieures
Les étudiants désirant s'inscrire au niveau des études supérieures doivent être titulaires d'un premier grade universitaire et remplir les conditions d'admission du programme auquel ils désirent s'inscrire.

Sciences humaines
Administration, criminologie, droit, droit canonique, éducation, éducation physique, English, études anciennes, études slaves, géographie, gestion des services de santé, histoire, lettres françaises, linguistique, philosophie, psychologie (counselling, psychologie clinique, psychologie clinique de l'enfant, psychologie scolaire, psychopédagogie), sciences économiques, sciences politiques, sciences religieuses, sociologie, théologie, traduction.

Sciences mathématiques, biologiques et physiques
Anatomie, biochimie, biologie, chimie, génie chimique, génie civil, génie électrique, génie mécanique, géologie, histologie et embryologie, kinanthropologie, mathématiques, microbiologie et immunologie, pathologie (immunologie), pharmacologie, physiologie, physique, psychologie générale-expérimentale.

Programmes entièrement en français

Faculté d'administration
- Baccalauréat en administration
- Baccalauréat avec spécialisation en administration publique

Faculté des arts
- Baccalauréat ès arts avec concentration

Programmes d'études offerts
Allemand, art et archéologie classiques, arts visuels, communications sociales, espagnol, études anciennes, études canadiennes, études médiévales, études slaves, études sur la femme, géographie, histoire, histoire des religions, italien, lettres françaises, linguistique, mathématiques, musique, philosophie, sciences économiques, sciences politiques, sciences religieuses, sociologie, théâtre.

- Baccalauréat ès arts avec spécialisation

Programmes d'études offerts
Arts plastiques, communications sociales, espagnol, études anciennes, études slaves, géographie, histoire, langue et littérature françaises, linguistique, mathématiques, musique, philosophie, photographie, sciences religieuses, théâtre, théorie et histoire de l'art, traduction.

- Baccalauréat en musique

Options :
Composition, écriture musicale, éducation, interprétation, musicologie.

Faculté des sciences de la santé
- Baccalauréat avec spécialisation en éducation physique
- Baccalauréat ès sciences avec spécialisation en kinanthropologie

Faculté des sciences sociales
- Baccalauréat ès sciences sociales avec concentration unique ou double

Programmes d'études offerts
Criminologie, sciences économiques, sciences politiques, sociologie.

- Baccalauréat ès arts avec concentration en psychologie
- Baccalauréat ès sciences sociales avec spécialisation

Programmes d'études offerts
Sciences économiques, sciences politiques, récréologie, sociologie.

- Baccalauréat ès arts avec spécialisation en psychologie

- Baccalauréat ès sciences sociales avec spécialisation et concentration

Spécialisation
Récréologie, sciences économiques, sciences politiques, sociologie.
Concentration
Administration, études canadiennes, études sur la femme, géographie, histoire, mathématiques, pensée politique, philosophie, politique canadienne, politique internationale, psychologie, sciences économiques, sciences politiques, sociologie.

Programmes professionnels
Baccalauréat en éducation
Licence en droit civil
Bachelor of Laws (Common Law)

Programmes dont une partie des cours sont donnés en français

Faculté des sciences et génie
• Baccalauréat ès sciences, général
Programmes d'études offerts
Sciences de la terre, sciences de la vie, sciences physiques.

• Baccalauréat ès sciences avec concentration
Programmes d'études offerts
Biochimie, biochimie (nutrition et diététique), biologie, chimie, géologie, informatique, mathématiques, mathématiques-sciences, physique, physique-mathématiques.

• Baccalauréat ès sciences avec spécialisation
Programmes d'études offerts
Biochimie, biochimie (nutrition et diététique), biologie, chimie, géologie, informatique, mathématiques, mathématiques-sciences, physique, physique-mathématiques.

• Baccalauréat ès sciences avec spécialisation
Programmes d'enseignement coopératif
Mathématiques-sciences (option mathématiques appliquées et informatique ou option statistique et informatique)

• Baccalauréat ès sciences appliquées (grade professionnel)
Programmes d'études offerts
Génie chimique, génie civil, génie électrique, génie mécanique, programme de gestion pour ingénieurs.

• Baccalauréat ès sciences appliquées (grade professionnel)
Programmes d'enseignement coopératif
Génie chimique, génie civil, génie électrique, génie mécanique.

École des sciences infirmières
• Baccalauréat ès sciences infirmières (programme de quatre ans)

Programmes professionnels
• Baccalauréat ès sciences infirmières (programme de trois ans)

Le programme d'études conduisant au grade de docteur en médecine est offert entièrement en anglais.

Il est à remarquer que l'étudiant de l'Université d'Ottawa peut passer ses examens et présenter ses travaux dans la langue de son choix, même si les cours ne sont pas donnés dans sa langue maternelle.

Études à temps partiel
L'Université d'Ottawa a lancé sa première session de cours à temps partiel, principalement pour fournir des programmes universitaires aux enseignants désireux d'augmenter leurs connaissances ou de se perfectionner dans l'exercice de leur profession. L'université ayant depuis considérablement étendu ses objectifs, ses cours sont à la disposition d'un beaucoup plus grand nombre d'étudiants.

Pendant les cours d'été, qui sont devenus un prolongement de l'année universitaire traditionnelle, soit de mai à août, non seulement les étudiants à temps partiel, mais aussi ceux à temps plein (de septembre à mai) peuvent suivre des cours, quand les circonstances le permettent.

Ainsi, un étudiant à temps plein peut, sous réserve des règlements de sa faculté, s'inscrire aux cours d'été pour accélérer son propre programme, préparer un examen de reprise, reprendre un cours, assurer sa promotion à une année supérieure ou tout simplement profiter d'un cours d'été pour étudier une matière intéressante, mais impossible à inclure dans son horaire régulier.

Les adultes son naturellement bienvenus à nos cours dont un grand nombre ont une valeur culturelle intrinsèque qui ne doit pas être ignorée; d'autres cours ont des buts plus pratiques, étroitement liés à la formation professionnelle ou au recyclage.

En plus des programmes spéciaux offerts chaque année à l'extérieur du Canada (à l'été 1981, des cours en Espagne et en France comportaient des crédits universitaires), l'Université d'Ottawa donne actuellement, en Ontario, des cours en cinq endroits en dehors du campus, tels que Cornwall, Hawkesbury et Pembroke.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les programmes réguliers d'études à temps plein, et les dates limites sont clairement indiquées dans les annuaires des cours d'été, des cours du soir, des cours hors-campus, des cours par correspondance, des cours par T.V., ainsi que dans l'annuaire du campus de Cornwall.

Les candidats désirant faire des études dans le cadre d'enseignement régulier doivent s'adresser au Service du registraire, section de l'admission.

L'enseignement régulier est celui préparant à des grades ou des diplômes universitaires.

Autres renseignements

Bibliothèques
L'université compte plusieurs bibliothèques, dont la plupart sont spécialisées, comprenant une collection totale d'environ un million et demi de volumes (incluant ceux de la bibliothèque de l'Université fédérée Saint-Paul).

Les sciences humaines et sociales sont, depuis 1972, desservies par la nouvelle bibliothèque générale qui occupe la plus grande partie du Pavillon Morisset, et qui peut accueillir 1 100 lecteurs à la fois. Elle possède un répertoire de toutes les collections du campus.

La bibliothèque Vanier dessert la faculté des sciences et de génie. Les facultés ou les écoles suivantes ont leurs propres bibliothèques : éducation, droit (sections de droit civil et de common law), École des sciences infirmières et École de médecine.

Résidences universitaires
Résidence LeBlanc (109 étudiants et étudiantes)
Résidence Marchand (343 étudiants et étudiantes)
Résidence Stanton (357 étudiants et étudiantes)
Résidence Thompson (459 étudiants et étudiantes)

Frais de logement sur le campus*
Session régulière
Chambre simple $1 420
Chambre double $1 108

Frais de scolarité*
(frais accessoires inclus)
Année pré-universitaire (Sciences et génie) $2 102
Génie $1 299
Médecine $1 504
Tous les autres programmes $1 204

*Sujets à modification sans avis préalable.

Adresses et numéros de téléphone
Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le :
Service du registraire (section de l'admission)
Université d'Ottawa
Pavillon Tabaret
550, rue Cumberland
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3928

Service de l'aide financière aux étudiants
Université d'Ottawa
Centre universitaire Jock Turcot
85, rue Hastey
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone (613) 231-2484

Services aux étudiants
Université d'Ottawa
Centre universitaire Jock Turcot
85, rue Hastey
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone (613) 231-5053

Service des sports et de récréation
Université d'Ottawa
Pavillon Montpetit
35, rue McDougall
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3990

Fédération des étudiants
Université d'Ottawa
Centre universitaire Jock Turcot
85, rue Hastey
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone (613) 231-4980

Tournée de Campus
Université d'Ottawa
550, rue Cumberland
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3937

Université Saint-Paul

Ottawa

Recteur : Henri Goudreault, O.M.I.

L'Université Saint-Paul est une institution bilingue et catholique qui est ouverte à tout étudiant qui s'intéresse aux objectifs qu'elle poursuit dans le cadre d'une société multiculturelle et pluraliste.

Fondée en 1848 pour répondre aux besoins de la région de l'Outaouais, l'université a toujours porté une attention spéciale au bilinguisme dans son enseignement et ses services. C'est pourquoi la plupart des cours du premier cycle sont actuellement donnés en anglais et en français. Il en est ainsi pour les études supérieures, lorsque l'importance de la clientèle étudiante le justifie.

L'Université Saint-Paul, depuis 1965, est fédérée avec l'Université d'Ottawa. Grâce à une entente déterminant les modalités de la fédération, les deux institutions deviennent complémentaires et sont en mesure de répondre, chacune pour sa part, aux besoins toujours grandissants d'une société chrétienne et pluraliste. L'Université Saint-Paul est particulièrement responsable des facultés à caractère religieux tandis que l'Université d'Ottawa l'est des facultés à caractère profane.

Les objectifs généraux de l'Université Saint-Paul sont les suivants :
a) assurer par la recherche et l'enseignement le développement et la transmission du savoir; apporter une attention spéciale au domaine des sciences et disciplines qui contribuent à l'élucidation et à la communication de la foi ainsi qu'à l'éclairage chrétien des réalités terrestres;
b) favoriser à la lumière de la foi catholique l'épanouissement intégral de tous les membres de la communauté universitaire;
c) contribuer au progrès d'une culture ouverte aux valeurs authentiquement chrétiennes.

Pour réaliser ces objectifs, l'Université Saint-Paul possède actuellement :
a) une faculté de théologie, une faculté de droit canon et une faculté de philosophie;
b) un institut de pastorale, un institut des sciences missionnaires et un institut des communications sociales;
c) un centre de recherche en histoire religieuse du Canada et un centre canadien de recherche en anthropologie;
d) les cinq revues scientifiques suivantes : Église et Théologie (revue de la faculté de Théologie), Studia Canonica (revue de la faculté de Droit canonique), Kerigma (revue de l'Institut des sciences missionnaires) et Anthropologica (revue du Centre canadien de recherches en anthropologie), Pastoral Sciences – Sciences pastorales (revue de l'Institut de pastorale);
e) la collection «Histoire religieuse du Canada» dirigée par le centre de recherche et publiée aux éditions Fidès (Montréal);
f) «Novalis», un service de création-édition de publications et de productions audio-visuelles destinées à la pastorale, l'enseignement scolaire et l'éducation populaire.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 422
(francophones 197)
Temps partiel 435
(francophones 223)

Ces chiffres sont ceux du 28 octobre 1982 et n'incluent pas les nombreux étudiants qui viennent aux cours et aux sessions intensives de l'été.

Programmes d'études offerts
Voici la liste des degrés, les prérequis (P.) aux programmes et la durée (D.) de ceux-ci :

Certificats
Certificats en théologie, en droit canonique, en sciences missionnaires et en animation (P. année pré-universitaire; D. un an).

Baccalauréat
Baccalauréat en théologie (P. diplôme d'études collégiales ou un an des arts; D. trois ans); en droit canonique (P. baccalauréat ès arts ou l'équivalent; D. un an); en philosophie (P. première année des arts; D. trois ans; ou P. baccalauréat ès arts; D. un an).

Maîtrise
Maîtrise ès arts en théologie (P. baccalauréat en théologie; D. deux trimestres); en droit canonique (P. baccalauréat en droit canonique; D. un an, sans thèse); ès arts en droit canonique (P. baccalauréat en droit canonique; D. un an, plus la thèse); ès arts en sciences pastorales (options : ministère pastoral général, ministère du counselling, travail pastoral de groupe avec la famille et la communauté) (P. baccalauréat ès arts avec propédeutique; D. cinq trimestres); ès arts en sciences missionnaires (P. baccalauréat ès arts avec propédeutique; D. un an – trois trimestres – sans thèse; avec thèse – deux trimestres plus la thèse).

Licence
Licence en théologie (P. baccalauréat en théologie; D. quatre trimestres); en droit canonique (P. baccalauréat en droit canonique; D. un an); en philosophie (P. baccalauréat en philosophie; D. un an).

Doctorat
Doctorat en philosophie – théologie (P. maîtrise ès arts en théologie; D. quatre trimestres); en théologie (P. licence en théologie; D. deux trimestres); en philosophie – droit canonique (P. maîtrise en droit canonique; D. quatre trimestres); en droit canonique (P. licence en droit canonique; D. quatre trimestres); en philosophie (P. licence en philosophie; D. quatre trimestres).

Éducation permanente
Si cette expression est comprise dans un sens large et se réfère à ce que l'on appelle l'éducation ou le recyclage des adultes, nous pouvons dire que les programmes et sessions indiqués ci-après contribuent d'une façon particulière à l'éducation permanente.
- Programme «Au service de l'Évangile» exclusivement offert en cours du soir et du samedi.
- Programme du certificat d'études en animation offert en cours du soir.
- Sessions intensives de l'été en sciences missionnaires, pastorale, communications, droit canonique et théologie. Certaines de ces sessions comportent des crédits universitaires, d'autres non.
- Cours du trimestre d'été offerts par la faculté de théologie au niveau du baccalauréat, par l'Institut de pastorale au niveau de la maîtrise et par l'Institut des communications sociales au niveau du certificat.

Autres renseignements

Services aux étudiants
Bibliothèque
Service d'audio-visuel
Service de logement et de résidences
Service interne d'édition et d'impression
Service d'aide financière aux étudiants
Service d'information
Service de pastorale et d'animation chrétienne

Logement
L'université dispose de résidences pouvant loger environ 225 étudiants, et le Service de logement et de résidences a des listes d'adresses pour les étudiants ne pouvant ou ne voulant loger aux résidences de l'université.

Frais de scolarité*
Prédiplômés, à temps plein : $940 pour l'année (septembre à avril); à temps partiel : crédit de $37.
Étudiants étrangers : $1 890 par trimestre.

Adresse et numéro de téléphone
Pour tous les départements et les services de l'université, l'adresse est :
Université Saint-Paul
223, rue Main
Ottawa (Ontario) K1S 1C4
Téléphone (613) 236-1393

*Sujets à modification sans avis préalable.

Royal Military College

Kingston

Commandant et Vice-Chancelier :
Brigadier-Général F.J. Norman

Le rôle du Royal Military College est d'instruire et de former des élèves-officiers et des officiers pour des carrières dans les Forces armées canadiennes :
1. en leur donnant, dans les disciplines appropriées, l'enseignement universitaire dont ils ont besoin;
2. en développant leurs qualités de chefs;
3. en leur apprenant à s'exprimer dans les deux langues officielles et à comprendre les principes du biculturalisme;
4. en leur faisant acquérir l'habitude de se maintenir en excellente condition physique; et
5. en leur enseignant l'éthique de la carrière militaire.

Le but des programmes d'études est de donner un enseignement bien équilibré en arts et en sciences avec une solide formation militaire. L'organisation interne des collèges et la formation militaire ont, de plus, tendance à développer le sens des responsabilités, la maîtrise personnelle, l'habitude du «fair-play», en plus de la camaraderie. L'élève-officer apprend à commander et à travailler, dans un esprit de collaboration, en classe, durant l'exercice, ainsi qu'au jeu et au cours de d'autres activités.

Pour faire disparaître les différences, créer des liens amicaux et inculquer tolérance et compréhension, on groupe les cadets de langue française avec ceux de langue anglaise, ceux de provinces différentes et ceux déjà enrôlés dans les Forces canadiennes.

Au cours des instructions du groupe fonctionnel de leur choix, les élèves-officiers acquièrent des connaissances fondamentales de tous les éléments des Forces canadiennes, ainsi qu'une saine compréhension des questions concernant la défense nationale.

L'année du collège comprend deux semestres dont celui d'automne et celui d'hiver. Durant la période de septembre à mai inclusivement, environ 85% des cours sont réservés aux matières universitaires et 15%, aux disciplines militaires, comprenant exercices et éducation physique.

Durant l'été, excluant un mois de congé, les élèves-officiers reçoivent une instruction militaire pratique.

Les études sont ordinairement de quatre ans, à la fin desquelles l'étudiant reçoit un baccalauréat ès arts, ès science ou en génie, selon les études qu'il a faites.

L'admission au collège peut être dans le cadre de l'un ou l'autre des programmes suivants : le programme de formation d'officiers de la Force régulière et le programme de formation (intégration à la Réserve).

Programme de formation d'officiers de la Force régulière (PFOR)
Selon les termes du (PFOR), le ministère de la Défense nationale paie les étudiants, lesquels s'engagent à servir pendant au moins quatre ans dans une division des Forces armées régulières, après avoir obtenu leurs diplômes.

Programme de formation (intégration à la Réserve) PFIR
Selon les termes du PFIR, l'étudiant paie les frais de scolarité et de pension au tarif indiqué. Après avoir obtenu son diplôme et son brevet, il est affecté à la Réserve et peut immédiatement retourner à la vie civile.

Les élèves-officiers de la Réserve obtiennent de plus, un emploi d'été avec les Forces canadiennes et touchent la solde de sous-lieutenant.

Inscription actuelle 1982-1983
Temps plein 808
(francophones 178)
Temps partiel 86

Conditions générales d'admission
Le 1er février sera la date limite d'inscription pour l'admission au collège le 1er septembre suivant.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :
1. être citoyen canadien;
2. avoir seize ans révolus le 1er janvier de l'année d'inscription au collège ou avant cette date;
3. pour entrer au RMC, au RRMC ou en première année (non en année préparatoire), au CMR, être âgé de moins de vingt et un ans le 1er janvier de l'année d'inscription au collège;
4. pour entrer en année préparatoire au CMR, être âgé de moins de vingt ans le 1er janvier de l'année d'inscription au collège;
5. satisfaire à la cote médicale minimale requise pour l'enrôlement dans le groupe fonctionnel auquel il est affecté;
6. obtenir la note de passage à une série de tests avant l'inscription;
7. être célibataire et s'engager à le demeurer jusqu'à l'obtention du brevet;
8. en règle normale, obtenir la note de passage à la première partie du cours élémentaire d'officiers avant d'entrer en première année;
9. posséder le degré d'instruction nécessaire;
10. aptitudes physiques : les candidats doivent satisfaire aux normes d'enrôlement en vigueur dans les Forces armées canadiennes. Un corps sain et une coordination mentale et musculaire normales sont les premières conditions à remplir. Nous portons une attention toute particulière aux systèmes cardio-vasculaire, respiratoire et nerveux, à l'acuité visuelle, à la vision des couleurs, à la coordination des muscles optiques, aux organes de la parole et à l'ouïe. Toute condition qui, maintenant ou à l'avenir, pourrait nuire à la carrière militaire d'un candidat constitue un motif de refus. Les candidats doivent être prêts à participer à un programme de conditionnement physique intensif et progressif.

Matières obligatoires pour l'admission en arts en première année
Pour être admis à un programme d'études en arts, tout candidat doit avoir terminé ses études secondaires avec des crédits au niveau ci-dessus en anglais et en mathématiques (en Ontario, les fonctions et les relations ou calcul sont obligatoires), et, en plus, dans au moins deux des matières suivantes : histoire, français, calcul, algèbre, géométrie-trigonométrie, physique, chimie, géographie, économie politique, études sociales, études classiques, biologie, russe, allemand, espagnol, italien ou une autre langue, et toute autre matière approuvée qui permette aux candidats de terminer l'année courante d'études avec succès, selon les normes de l'administration scolaire de la province.

Matières obligatoires pour l'admission au programme général en première année
Pour remplir les conditions minimales d'admission en sciences ou en génie, tout candidat doit avoir un niveau qui satisfasse le collège dans les matières des trois domaines indiqués ci-dessous :
1. Un cours de français ou anglais ou English.
2. Pour les candidats de l'Ontario, le cours de relations et fonctions et le cours de calcul, ainsi que deux ou trois cours en algèbre, en physique ou en chimie.
3. Toute autre matière approuvée qui permette aux candidats de terminer l'année courante d'études avec succès, selon les normes de l'administration scolaire de la province.

Matières de l'avant-dernière année d'études secondaires qui sont obligatoires pour l'admission en programme général
Les candidats doivent non seulement satisfaire aux exigences de la dernière année d'études secondaires, mais aussi montrer qu'ils ont un niveau d'instruction suffisant pour aborder les sujets suivants au collège : français ou English (première langue officielle), anglais ou French (seconde langue officielle), mathématiques, physique et chimie.

Ces matières figurent d'ordinaire au programme des études secondaires des années précédant celle qui est mentionnée au paragraphe 3 ci-dessus. Toutefois, nous tenons compte de la candidature des étudiants qui ne possèdent pas le niveau requis en français.

Diplômes et programmes
Le Royal Military College a reçu le droit de décerner les diplômes suivants :

- Baccalauréat ès arts (avec spécialisation) en anglais, histoire, sciences politiques et économiques, économie politique et commerce, études militaires et stratégiques;
- Baccalauréat ès arts (sans spécialisation) en anglais, histoire, commerce politique, économie politique, études militaires et stratégiques;
- Baccalauréat ès sciences (avec ou sans spécialisation) en mathématiques et physique;
- Baccalauréat ès sciences (appliquées), sciences sans spécialisation;
- Baccalauréat en génie civil, en génie des combustibles et des matériaux, en génie électrique, en génie informatique, en génie mécanique, en génie et gestion et en génie physique.

Première année
Les étudiants peuvent faire la première année en arts ou en programme général.

Deuxième année
En deuxième année, les étudiants ont le choix de cours généraux en arts, science ou génie, avec spécialisation à partir de la troisième année.

Les étudiants peuvent terminer la deuxième année en génie, puis, à condition d'avoir en première et deuxième années obtenu la note requise en arts, se faire transférer en arts, avec spécialisation, et obtenir le diplôme après seulement deux ans d'études supplémentaires.

Pourvu qu'un étudiant ait pris, en deuxième année, au Royal Military College, les matières préalables appropriées, il peut se faire transférer à un programme de baccalauréat au Collège militaire royal de Saint-Jean, en administration, études canadiennes ou en sciences; ou au Royal Roads Military College, dans un programme de baccalauréat ès sciences en physique et en océanographie.

Remarques :
a. Les étudiants terminant, avec succès, la deuxième année en arts, ne peuvent poursuivre qu'en arts, leurs études de troisième année.
b. Les étudiants terminant, avec succès, la deuxième année en sciences (appliquées) peuvent poursuivre leurs études en sciences (appliquées) ou en arts.
c. Les étudiants terminant, avec succès, la deuxième année en mathématiques et physique, ou en génie, peuvent, en troisième année, suivre le programme d'études pour lequel ils remplissent les conditions selon les règlements.

N.B. Une partie considérable des études en génie et en sciences a trait aux arts, et une partie importante des études en arts a trait aux mathématiques et aux sciences.

L'anglais est enseigné comme langue seconde pendant les quatre années d'études en arts, en sciences et en génie, afin de permettre aux francophones de devenir bilingues.

Les cours de leadership et gestion militaire, d'éducation physique, et d'exercice étant indispensables à toutes les années du programme, quinze pour cent des cours sont consacrés à ces matières.

Le programme de leadership et gestion militaire comprend les matières suivantes : première année, psychologie; deuxième année, sociologie; troisième année, principes de direction; quatrième année, direction du personnel.

Le programme de sports est divisé en trois secteurs, soit : sports inter-collégiaux, sports intra-muros et éducation physique.

Autres renseignements

Aide financière

Bourses
Les études pour formation d'officiers des Forces régulières sont entièrement aux frais du ministère de la Défense nationale, et l'élève-officier a aussi droit à une solde, ainsi qu'aux allocations que comporte le programme. D'autres étudiants peuvent obtenir certaines bourses d'études et d'entretien, y compris le régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO).

Bourses du gouvernement fédéral
Quinze bourses de $2 700 chacune sont à la disposition des cadets à la première année de la Réserve, aux collèges militaires du Canada, et sont réservées comme suit : pour le fils d'un membre (invalide, tué ou décédé) des Forces armées canadiennes ou de la marine marchande, en temps de guerre.

Les demandes doivent être par écrit et envoyées au :
Directeur – Recrutement et sélection
Défense nationale
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

Royal Military College Club of Canada

Bourses d'études
Un certain nombre de bourses sont à la disposition des candidats voulant devenir élèves-officiers de la Réserve, aux collèges militaires du Canada. Chaque bourse a une valeur de $1 000 par an jusqu'à l'obtention du diplôme.

Pour avoir droit à une bourse, le candidat, à titre d'élève-officier de la Réserve, doit avoir été accepté au Royal Military College ou au Collège militaire royal de Saint-Jean.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au :
Secrétaire-trésorier
Royal Military College Club of Canada
Royal Military College
Kingston (Ontario) K7L 2W3

Logement
Tous les élèves-officiers des collèges militaires du Canada habitent aux collèges et ont ordinairement des chambres individuelles, sauf au début de la première année, alors qu'il est en général préférable que deux élèves-officiers partagent la même chambre.

Les repas sont pris aux collèges, et des locaux bien équipés pour les loisirs, y compris une piscine intérieure, sont à proximité des résidences.

Les élèves-officiers sont répartis en escadrons sous la direction d'élèves-officiers de dernière année, ainsi que d'un officier expérimenté des Forces armées régulières, comme commandant d'escadron. La direction générale est confiée au directeur des élèves-officiers.

Cette combinaison de vie universitaire et militaire est une occasion unique d'étudier, de façon pratique, les problèmes de commandement et de direction discutés pendant les cours.

Frais de scolarité*
Pour les élèves-officiers de la Réserve $800
Les frais suivants sont compris : instruction, vêtements, livres, instruments, articles pour dessin, ainsi que nettoyage à sec.
Repas et logement environ $190 par mois.
Club récréatif $60
Dépôt annuel de un dollar pour dépenses supplémentaires, avec remboursement de l'excédent à la fin de l'année.

Adresse et numéro de téléphone
Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le :
Bureau des admissions
Royal Military College
Kingston (Ontario) K7L 2W3
Téléphone (613) 545-7302
Secrétaire général : Peter C. Fortier.

*Sujets à modification sans avis préalable.

Collège de la Garde côtière canadienne

Ministère des Transports

Le Collège de la Garde côtière canadienne situé à Sydney (Nouvelle-Écosse) offre une formation et d'excellentes possibilités d'emploi aux jeunes gens et aux jeunes filles qui désirent faire carrière dans le domaine maritime, et qui veulent mieux connaître le Canada.

Le collège a ouvert ses portes en septembre 1965. Son but est de former des officiers compétents, doués des qualités de chef et de gestionnaire. À la fin de leurs études, les élèves-officiers seront affectés sur de puissants brise-glace, sur des navires de recherche et de sauvetage, sur un câblier des plus modernes et des baliseurs qui naviguent constamment sur les voies maritimes canadiennes afin d'assurer la sécurité du transport maritime commercial au pays. La flotte comprend plus de soixante navires de haute mer et certains de ces navires sont les plus puissants et les plus modernes en leur genre.

Inscriptions 1983-1984
Effectifs temps plein 225

Formation
Les cours de formation au collège débutent en septembre et comprennent des cours de mathématiques, de sciences, de droit maritime et d'autres cours reliés au transport maritime, ainsi qu'aux opérations de pont ou à la salle des machines. *La période de formation est divisée en plusieurs phases. Pour les élèves-officiers de navigation, ces phases comprennent* :
quatre mois au collège,
six mois en mer,
douze mois au collège,
six mois en mer et
cinq mois au collège;
pour les élèves-officiers mécaniciens elles comprennent :
quatre mois au collège,
trois mois de formation pratique au collège,
trois mois en mer,
douze mois au collège,
six mois en mer et
cinq mois au collège.

Une formation poussée au niveau de la connaissance pratique des deux langues officielles est donnée afin que les élèves puissent, à la fin de leur cours, être affectés sur tout navire en service dans les eaux canadiennes.

Les candidats doivent être disposés à servir en mer comme officiers de la Garde côtière canadienne pendant trois années consécutives, immédiatement après avoir terminé leurs études au collège.

Conditions d'admission
Pour être admis au Collège de la Garde côtière canadienne, les élèves doivent :
a) avoir terminé avec succès leurs études secondaires, y compris l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie au niveau du diplôme d'études secondaires de l'Ontario; la physique au niveau de la 11e année. Ces études doivent avoir été faites en français ou en anglais. De plus, un cours de langue seconde doit avoir été terminé au niveau des études secondaires (de la 9e à la 13e année); et

bi subir un examen médical en fonction des exigences de la carriere.

Les eleves qui ont un diplôme d'etudes secondaires de l'Ontario (OSSGD) ou qui le recevront en 1983 sont admissibles. L'etudiant doit presenter une preuve de ses etudes avant d'être nommé eleve-officier. La date limite d'inscription est le 31 janvier 1984.

Avantages
Les élèves-officiers reçoivent une allocation mensuelle ($180 à $220) pendant qu'ils sont au collège. A leur arrivée au collège, les frais de voyage entre leur domicile et le college seront regles par ce dernier. Une fois par année, les frais de voyage de retour par la route la plus economique entre le collège et leur domicile seront remboursés, moins un montant de $25.

Les eleves-officiers reçoivent gratuitement un uniforme, des manuels, le logement et les vivres. Ils sont proteges par la Loi sur l'indemnisation des employés de l'État et peuvent participer au regime de pension de la Fonction publique, au regime d'assurance chirurgicale-médicale du groupe auquel ils appartiennent et ils bénéficient de plusieurs autres avantages.

Education physique
Le college offre un programme d'éducation physique dirigé par des instructeurs compétents.

Renseignements supplémentaires
Les demandes de formules d'inscription et de renseignements concernant le Collège de la Garde côtière canadienne doivent être envoyees a l'adresse suivante :
Registraire
College de la Garde côtière canadienne
C.P. 3000
Sydney (Nouvelle Ecosse)
B1P 6K7

Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred

Alfred

Directeur : Marcel Paulhus

En 1981, le ministère ontarien de l'Agriculture et de l'Alimentation a créé ce collège de langue française à Alfred, village situé à soixante-quinze kilomètres à l'est d'Ottawa. Au sein du collège, la seule langue d'enseignement et de communication interne est la langue française.

Ce collège dispose d'excellentes installations pour l'enseignement et il est bien équipé pour les loisirs. Les édifices contiennent les salles de cours, les laboratoires, les ateliers, la bibliothèque, la résidence des étudiants, la salle à manger, l'auditorium, une piscine, un gymnase et plusieurs salles de loisirs.

Cet établissement offre un nouveau choix de projet d'avenir aux diplômés d'expression française des écoles secondaires de langue française et des écoles secondaires mixtes de la province.

Le collège offre deux programmes d'études : technologie agricole et supervision des services alimentaires. La durée des deux programmes d'études est de deux années scolaires ou de quatre semestres. Au Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred, l'année scolaire comprend deux semestres d'une durée de quatorze semaines. Le premier semestre commence en septembre et le deuxième, en janvier.

Conditions d'admission
Les élèves ontariens qui ont réussi la 12e année ou qui ont obtenu vingt-sept crédits au niveau secondaire sont admissibles à la première année comme étudiant à temps plein. Il est conseillé d'avoir réussi les cours de mathématiques et de sciences, pré-requis pour la 13e année.

Les candidats adultes qui n'ont pas réussi leur 12e année ou qui n'ont pas obtenu vingt-sept crédits au niveau secondaire, mais qui possèdent les connaissances et l'expérience requises, peuvent être acceptés à la suite de l'étude de leur dossier, d'une entrevue et d'un test d'habileté scolaire.

Il est à noter que l'inscription aux deux programmes d'études est ouverte aussi bien aux étudiantes qu'aux étudiants et que les candidats provenant de milieux urbains et de milieux ruraux sont admissibles aux deux programmes.

Technologie agricole
Le programme de technologie agricole vise à former des techniciens hautement qualifiés pour travailler au sein d'organismes agricoles et paraagricoles. Les diplômés possèderont les connaissances requises pour gérer une ferme et diriger des entreprises agricoles.

De façon générale, les étudiants acquerront des connaissances de base en matière de production et de gestion, ainsi qu'une connaissance des méthodes et des techniques de planification des affaires. Le programme d'études comprend des cours théoriques, des exercices pratiques, des listes de lectures recommandées, l'étude de fermes et d'entreprises agricoles, des excursions d'études, des séminaires, des projets de recherche et des conférences données par des invités provenant de milieux industriels, de services gouvernementaux et d'associations agricoles.

Les étudiants suivent plusieurs cours obligatoires qui leur donnent les connaissances nécessaires, soit sur la gestion d'une ferme, soit sur la gestion des entreprises axées sur l'agriculture. En plus, ils choisissent des cours facultatifs qui leur donnent l'occasion de se spécialiser dans certains secteurs de la technologie agricole.

Quant aux possibilités d'emploi, plusieurs diplômés en technologie agricole exploitent leur propre ferme ou gèrent des entreprises agricoles. D'autres se tournent vers l'industrie agroalimentaire, où ils trouvent des débouchés dans le secteur des ventes ou des services techniques, notamment dans le domaine des aliments pour animaux, des machines agricoles, des semences, des engrais, des pesticides, des bâtiments de ferme, de l'horticulture et dans divers autres domaines liés au secteur agricole. La fonction publique offre également des possibilités d'emploi comme agents des services régionaux, techniciens, instructeurs, trieurs et inspecteurs.

Supervision des services alimentaires
Le programme de supervision des services alimentaires a pour but de former des techniciens capables d'occuper des postes de responsabilité dans l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que dans les hôpitaux, les centres de santé, les centres d'accueil et les établissements d'enseignement.

Les cours du programme de supervision des services alimentaires mettent l'accent sur les principes de gestion et les techniques fondamentales de production.

Une combinaison de cours théoriques et pratiques en supervision des services alimentaires prépare les étudiants à entrer dans le secteur de leur choix, soit au niveau de la gestion, soit au niveau de la supervision.

Chaque étudiant doit, entre la première et la deuxième année scolaire, accumuler au moins huit semaines d'expérience pratique (minimum de 300 heures) dans un secteur des services alimentaires approuvé par le collège. Une fois ses deux années d'études terminées, chaque étudiant est tenu de faire un stage de quatre semaines (minimum de 160 heures) dans un secteur des services alimentaires approuvé par le collège, afin d'y exercer la surveillance sous la direction de superviseurs diplômés.

Quant aux possibilités d'emploi, l'industrie hôtelière, les restaurants, les hôpitaux et autres établissements de santé requièrent des diplômés pour gérer des services alimentaires et pour voir aux relations avec les fournisseurs, les restaurants titulaires d'un permis de vente d'alcool et les promoteurs d'aliments.

Les diplômés peuvent également trouver des postes intéressants auprès des traiteurs de services aériens, des clubs privés et des centres de villégiature ou devenir démonstrateurs d'appareils ménagers, assistants dans les cuisines expérimentales ou techniciens auprès des services gouvernementaux et d'organismes d'aide internationale.

Logement et repas
La résidence d'étudiants sur le campus du collège peut loger quatre-vingt-cinq étudiants. Néanmoins, certains étudiants préfèrent loger à l'extérieur du collège dans des familles du village d'Alfred ou dans des fermes près d'Alfred.

Le coût d'une chambre et des repas dans la résidence des étudiants est de $34,25 par semaine, soit de $959 à $1027,50 par année scolaire. Les étudiants qui logent à l'extérieur du collège peuvent prendre tous leurs repas dans la salle à manger des étudiants à des prix raisonnables.

Aide financière
Les étudiants ontariens inscrits au Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred sont admissibles au Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO), et ils peuvent présenter une demande afin d'obtenir une bourse pour étudier en français.

Des bourses de $2 000 pour étudiants francophones, ainsi que quelques autres bourses offertes par des organisations et individus sont disponibles.

Frais de scolarité*
Chaque semestre $165 (frais accessoires non-inclus)

Adresse et numéro de téléphone
Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le :
Service d'admission
Collège de technologie agricole
et alimentaire d'Alfred
C.P. 580,
31, rue St-Paul
Alfred (Ontario) K0B 1A0
Téléphone (613) 679-2218

*Sujets à modification sans avis préalable.

Formation des enseignants franco-ontariens

Les écoles de langue française de l'Ontario
Pour répondre aux besoins scolaires de ses citoyens francophones, l'Ontario possède un réseau d'écoles élémentaires et secondaires de langue française, sous la direction de conseils scolaires publics ou séparés. Ces écoles jouissent des mêmes subventions et services pédagogiques que les écoles de langue anglaise.

On compte plus de 95 900 élèves francophones répartis dans quelque 290 écoles élémentaires et secondaires (245 écoles homogènes, 13 écoles mixtes).

Plus de 67 800 élèves francophones sont inscrits au palier élémentaire. Au secondaire, on retrouve 28 000 élèves.

Formation des enseignants

• Palier élémentaire
Le ministère de l'Éducation accorde un brevet d'enseignement pour les écoles élémentaires de langue française, sur recommandation du directeur de l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne ou du doyen de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

L'enseignement à ces deux institutions se fait en langue française. Il est essentiel que les étudiants désirant s'y inscrire parlent couramment le français.

Tous les candidats, en plus de satisfaire aux conditions d'admission de l'établissement de leur choix, sont soumis à une épreuve de compétence linguistique en français.

Conditions d'admission à l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne :
• pour s'inscrire au programme de formation d'enseignants, cycles primaire et moyen :
– une première année d'université ou l'équivalent (un cours de français et un cours d'anglais sont recommandés);
– un diplôme d'études secondaires supérieures (la 13e année de l'Ontario) avec une moyenne générale d'au moins 60 pour cent, y compris le français et l'anglais.
• pour s'inscrire au programme de formation d'enseignants, cycles moyen et intermédiaire :
– un baccalauréat ou l'équivalent.

Conditions d'admission à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa :
• pour s'inscrire au programme d'un an de formation d'enseignants :
– un grade universitaire (B.A. ou l'équivalent).

• Palier secondaire

Enseignement général
Quiconque désire devenir enseignant qualifié en matières générales offertes dans les modules scolaires de langue française au palier secondaire en Ontario doit, pour obtenir le brevet d'enseignement requis, posséder un grade universitaire, en plus d'avoir terminé avec succès un cours de formation d'enseignants offert en français à l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne, pour enseigner les 9e et 10e années, ou à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, pour enseigner de la 9e à la 13e année.

Pour être acceptés dans la plupart des facultés d'éducation des universités, les candidats doivent avoir complété avec succès trois ou quatre années d'études.

Certains programmes de formation intégrée comportent des études universitaires et professionnelles qui s'étendent sur quatre ou cinq années. Des grades universitaires ou professionnels accordés simultanément après trois années d'études et une année de formation professionnelle conduisent au brevet d'enseignement de l'Ontario. En septembre 1983, l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne acceptera des candidats n'ayant qu'une ou deux années d'études postsecondaires. Dès septembre 1984, on exigera le diplôme universitaire.

En Ontario, seules la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa et l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne offrent un programme de formation d'enseignants au palier secondaire en français.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le doyen de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa ou le directeur de l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne.

Enseignement technique
Les enseignants de matières techniques ou professionnelles, au palier secondaire, doivent avoir terminé la 12e année ou l'équivalent et avoir de l'expérience pratique reconnue dans le métier se rapportant directement à la matière de leur choix.

Pour de plus amples renseignements au sujet des exigences d'admission, des cours, de l'expérience professionnelle requise, ainsi que des programmes en français dans ce domaine, communiquer avec le doyen de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Enseignement spécialisé
L'enseignant de matières spécialisées (arts industriels, beaux-arts, bibliothéconomie, éducation physique et hygiène, enfance en difficulté, musique, orientation, sciences domestiques) requiert, outre les qualifications requises pour l'enseignement général et professionnel, certaines qualifications supplémentaires.

Pour tout renseignement au sujet de ces qualifications additionnelles, s'adresser à la :
Direction des systèmes d'information de gestion
Ministère de l'Éducation
18e étage, édifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1G9

Enseignement commercial
Pour tout renseignement au sujet des cours préparant à enseigner des matières commerciales, s'adresser au doyen de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Autres renseignements

Aide financière
Les étudiants peuvent obtenir de l'aide financière en vertu du régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO) selon l'évaluation de leurs besoins.

Frais de scolarité
Les frais de scolarité et les frais demandés pour les activités parascolaires varient selon les institutions.

Pour tout renseignement au sujet de ces frais, s'adresser directement à la faculté d'éducation des universités.

Adresses et numéros de téléphone
Pour obtenir des formulaires de demande d'admission ou tout renseignement au sujet des programmes de formation d'enseignants franco-ontariens, s'adresser à l'une des deux institutions suivantes :

École des sciences de l'éducation
Université Laurentienne
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury (Ontario) P3E 2C6
Téléphone (705) 675-1151
Directeur : Jean Séguin

Faculté d'éducation
Université d'Ottawa
Pavillon René-Lamoureux
651, rue Cumberland
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Doyen : Yves Poirier

Pour tout renseignement au sujet des collèges et des facultés d'éducation préparant des enseignants de langue anglaise pour les paliers élémentaire ou secondaire, voir la section «Teacher Education» de *Horizons*.

Publications recommandées

Certaines de ces publications peuvent être obtenues au bureau d'orientation de l'école secondaire, dans les bibliothèques municipales, au bureau d'admission et à la bibliothèque des collèges et des universités. Voici quelques sources particulières d'information.

• Éducation générale

Accredited Institutions of Postsecondary Education
Anglais seulement
$13,50 US (sujet à changement)
Liste annuelle des collèges et universités agréés aux États-Unis.
American Council on Education
One Dupont Circle, N.W.
Washington, D.C. 20036

Après la 8e?
Gratuit
Un guide pour les élèves et les parents des élèves de la 8e année. Des renseignements élémentaires sur l'éducation secondaire et postsecondaire de l'Ontario.
Direction des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Directory of Registered Private Vocational Schools
Anglais seulement
Gratuit
Liste partielle des cours dispensés dans les écoles de métiers privées de l'Ontario.
Direction des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Horizons
Anglais seulement
Gratuit
Livret d'information sur toutes les possibilités d'éducation postsecondaire en Ontario (la version anglaise de *Tour d'horizon*).
Direction des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Peterson's Annual Guide to Undergraduate Study
Anglais seulement
$13 US (payable d'avance) (sujet à changement)
Renseignements généraux sur les universités canadiennes et américaines. Comprend des tableaux de programmes, l'aide financière et les conditions d'admission.
Book Order Department
Peterson's Guides
Box 2123
Princeton, New Jersey 08540

Regional Schools for Nursing Assistants
Anglais seulement
Gratuit
Dépliant décrivant les fonctions de l'aide-infirmier, ainsi que les conditions d'admission et la procédure de sélection.
Direction des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Spectrum
Anglais seulement
$4.50
Renseignements élémentaires sur les collèges et universités et autres formes d'éducation.
Centre d'orientation
Faculté d'Éducation
Université de Toronto
252 Bloor St. West, Suite 4-299
Toronto (Ontario) M5S 2Y3

Training Programs in Private Vocational Schools
Anglais seulement
Gratuit
Dépliant décrivant les écoles de métiers privées en Ontario avec une liste de questions à se poser avant de s'y inscrire.
Direction des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Répertoire des universités canadiennes
$10 (payable à l'avance)
Renseignements fondamentaux sur les soixante-dix universités canadiennes et les collèges affiliés. Comprend une liste des instituts de recherche et un tableau complet des programmes universitaires.
Association des Universités et Collèges du Canada
Direction des Publications
151, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5N1

• Professions

Career Information(G4): A Bibliography of Publications about Careers in Canada
Anglais seulement
$17.50
Liste de publications canadiennes sur les carrières. Pour plus de renseignements sur les publications disponibles et leurs prix, s'adresser au :
Centre d'orientation
Faculté d'Éducation
University of Toronto
252 Bloor St. West, Suite 4-299
Toronto (Ontario) M5S 2Y3

Career Selector
Anglais seulement
Gratuit
Renseignements sur plus de 150 professions – genre de travail, formation, qualifications, rémunération, etc.
Bureau de la Main-d'oeuvre féminine
Ministère du Travail
400, avenue University, 15e étage
Toronto (Ontario) M7A 1T7

Carrières Canada
$1 par brochure
Série de brochures conçues pour vous aider à trouver une carrière qui vous intéresse. Pour obtenir la liste de ces brochures, communiquez avec le conseiller en orientation de votre école secondaire, votre centre d'Emploi local ou contacter la
Direction de l'analyse et du développement – Professions et carrières
Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada
Place du Portage
Ottawa (Ontario) K1A 0J9

Careers Ontario
Série de brochures donnant des renseignements sur 670 carrières. Voir le conseiller en orientation de votre école secondaire ou contacter votre centre d'Emploi local.

Jobs for Your Future
Anglais seulement
$1.50
Livret d'information qui aide à choisir une carrière et indique comment s'y préparer.
Bridging the Gap.
155 rue College
Toronto (Ontario) M5T 1P6

Occupational Information Monographs
Anglais seulement
$1.10 par bulletin, $82.50 pour la série complète
Demander une liste gratuite des bulletins relatifs à quelque 200 professions. Des bulletins sur les professions d'infirmière et de chiropraxie sont disponibles en français.
Centre d'orientation
Faculté d'Éducation
University of Toronto
252 Bloor St. West, Suite 4-299
Toronto (Ontario) M5S 2Y3

Service informatique d'orientation scolaire (SIOS)
Des renseignements sur 1 000 professions sont donnés sur des imprimés d'ordinateur à tous les élèves de 7e et 8e années des écoles de l'Ontario financées par les fonds publics. Voir votre conseiller en orientation.

• Aide financière

Les brochures suivantes sont offertes gratuitement par la
Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 2B4

Aide financière aux étudiants de l'Ontario 1979-1980
Dépliant bilingue décrivant les bourses et prêts disponibles aux étudiants du niveau postsecondaire de l'Ontario.

Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO)
Livret décrivant l'aide financière donnée en Ontario aux étudiants du niveau postsecondaire. Disponible en anglais ou en français.

Régime canadien de prêts aux étudiants
Brochure bilingue décrivant les prêts garantis par le gouvernement fédéral en faveur des étudiants du niveau postsecondaire.

Régime spécial de bourses de l'Ontario
Dépliant bilingue décrivant l'aide accordée par la province aux étudiants à temps partiel qui touchent des prestations d'assistance sociale, qui sont en chômage, ou dont la famille a un faible revenu.

Régimes de bourses de perfectionnement pour l'étude de la langue seconde
Dépliants et demandes de bourses pour divers programmes d'aide devant encourager l'étude et l'enseignement de la langue seconde.

POOR

QUALITY

ORIGINAL